



LE HAVRE POPULAIRE

**POUR UNE VILLE
DIGNE, FIÈRE ET SOLIDAIRE**

 **LE
HAVRE
INSOUMIS**

SOMMAIRE

**LA RÉVOLUTION
CITOYENNE
HAVRAISE**

**CHAPITRE 1 : PARTAGER LE POUVOIR DES
ÉLU.ES 11**

**CHAPITRE 2 : FAVORISER L'INTERVENTION
POPULAIRE ACTIVE & PERMANENTE 15**

**CHAPITRE 3 : ABOLIR LES PRIVILÈGES & LA
CORRUPTION 20**

**CHAPITRE 4 : SE LIBÉRER DE L'AUSTÉRITÉ
& DE LA FINANCE 23**

**LA BIFURCATION
ÉCOLOGIQUE
HAVRAISE**

**CHAPITRE 1 : INSTAURER LA
PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE
INTERCOMMUNALE 28**

**CHAPITRE 2 : L'URGENCE À ADAPTER LE
HAVRE AUX BOULEVERSEMENTS EN COURS
[SUBMERSIONS] 32**

**CHAPITRE 3 : POUR UNE VILLE
PRODUCTIVE, PLUS AUTONOME :
PRODUIRE & CONSOMMER ICI ! 37**

**CHAPITRE 4 : ENGAGER LA BIFURCATION
ÉNERGÉTIQUE : SOBRIÉTÉ & ÉNERGIES
RENOUVELABLES 44**

CHAPITRE 5 : DÉVELOPPER DES SERVICES PUBLICS DE TRANSPORT ACCESSIBLES À TOUS.TES	47
CHAPITRE 6 : PERMETTRE À CHACUN.E D'UTILISER MOINS LA VOITURE	51
CHAPITRE 7 : UNE VILLE JARDIN EXEMPLAIRE & UN ESTUAIRE CÉLÉBRANT LE VIVANT	58
CHAPITRE 8 : ÉTABLIR UN DROIT À LA NUIT, AU SILENCE & À UN ESPACE LIBÉRÉ DU CONSUMÉRISME	63
CHAPITRE 9 : UN TERRITOIRE HAVRAIS ENGAGÉ POUR LA CONDITION ANIMALE	65
CHAPITRE 10 : UN DÉFI HAVRAIS : DÉPOLLUER UN TERRITOIRE INDUSTRIEL & PORTUAIRE	69
CHAPITRE 11 : CANTINES SCOLAIRES 100% BIO, LOCALES & GRATUITE	72
CHAPITRE 12 : GARANTIR LE DROIT À L'EAU	75
CHAPITRE 13 : VERS UN HAVRE DU ZÉRO DÉCHET	77
CHAPITRE 14 : SOUTENIR & DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE & LOCALE	81
CHAPITRE 15 : DÉFENDRE LE PETIT COMMERCE FACE AUX GÉANTS DE LA GRANDE DISTRIBUTION	84

CHAPITRE 1 : ADOPTER UN PLAN COMMUNAL CONTRE LA PAUVRETÉ & LA PRÉCARITÉ	88
CHAPITRE 2 : ÉTENDRE LE DOMAINE DU COMMUN	92
CHAPITRE 3 : REDRESSER LE STATUT DES AGENTS PUBLICS	94
CHAPITRE 4 : GARANTIR LE DROIT À UN LOGEMENT DIGNE	96
CHAPITRE 5 : DÉFENDRE & DÉVELOPPER LE LOGEMENT PUBLIC & SOCIAL	100
CHAPITRE 6 : INVENTER UNE PROPRIÉTÉ NON SPÉCULATIVE DU LOGEMENT	104
CHAPITRE 7 : DES ÉCOLES OU IL FAIT BON APPRENDRE	108
CHAPITRE 8 : FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS, DÉVELOPPER LA PRÉVENTION	112
CHAPITRE 9 : PRENDRE SOIN DE L'ENFANCE	116
CHAPITRE 10 : PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS & BIEN VIEILLIR	119
CHAPITRE 11 : ASSURER LE DROIT À LA SÛRETÉ	122
CHAPITRE 12 : LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS & SES EFFETS	125

CHAPITRE 1 : COMBATTRE LE LE RACISME	130
CHAPITRE 2 : COMBATTRE LE SEXISME & LA LGBTIPHOBIE	133
CHAPITRE 3 : CONSTRUIRE DES COMMUNES ACCESSIBLES	139
CHAPITRE 4 : FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ & L'ÉGALITÉ	142
CHAPITRE 5 : ÉMANCIPER PAR LA CULTURE	144
CHAPITRE 6 : PROMOUVOIR LE SPORT POPULAIRE	150
CHAPITRE 7 : ENCOURAGER LA VIE ASSOCIATIVE & COOPÉRATIVE	154
CHAPITRE 8 : FAIRE CONFIANCE À LA JEUNESSE	157
CHAPITRE 9 : LE HAVRE : VILLE REFUGE POUR LES EXILÉ.ES	160
CHAPITRE 10 : UN HAVRE DE PAIX, POUR UNE PAIX UNIVERSELLE	164
CHAPITRE 11 : LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE	166
CHAPITRE 12 : ZONE NON-VIOLENTE DE VIGILANCE ANTI-FASCISTE	168

Introduction

Dans l'histoire, les communes ont souvent préfiguré les grands bouleversements sociaux et politiques. Les municipales de 2026 doivent ouvrir une nouvelle étape de la révolution citoyenne : étendre l'intervention populaire, développer les biens communs, refuser les compromissions locales et la domination des intérêts privés. La commune est un outil central pour la souveraineté populaire, la démocratie réelle et la planification écologique. Dix ans après sa création, la France insoumise poursuit ce projet de rupture pour rendre le pouvoir à celles et ceux qui font vivre le pays.

Le Havre sort de 30 années de libéralisme forcené, utilisant les financements publics pour faire de la ville-centre une vitrine au détriment des quartiers populaires en aggravant la ségrégation (INSEE 2023). Derrière sa façade rénovée, la ville souffre : pauvreté record (23 % contre 15% au national), espérance de vie plus courte, refus d'agir face à la montée des eaux, glissement vers la droite xénophobe, démocratie abîmée par l'autocratie locale. Industrie et port sont livrés à la volatilité mondiale, plaçant habitant.es et travailleur.euses dans la crainte du lendemain. Édouard Philippe se vante de « l'Ordre dans les comptes » alors que la Cour des Comptes alerte sur ses mauvais investissements coûtant à terme 5 à 10 fois leur coût initial. Alors qu'il fut le premier ministre des violences policières et des mutilations des Gilets Jaunes, il se vante aussi de « l'Ordre dans la rue » ! Court-termisme et cynisme dominant, au service de sa carrière et d'intérêts privés. Sortons-le !

Le Havre insoumis sera le foyer du pouvoir populaire et de la démocratie directe, expérimentant la participation citoyenne, chassant la corruption et créant de nouvelles libertés. Face aux crises écologiques et sociales, la ville doit bâtir une économie locale robuste, respecter la règle verte (ne pas prendre à la nature plus qu'elle peut restituer) et protéger ses habitants des risques littoraux. Prférant l'entraide à la compétitivité acharnée, elle combat le néolibéralisme et les inégalités : pauvreté, ségrégation, manque de logements et services publics. La diversité et les droits des femmes sont célébrés, toutes les formes de discriminations et oppressions rejetées. La ville sera incubatrice de solidarité, de culture et d'engagement, construisant un Havre autonome, solidaire et humanisé.

La révolution citoyenne havraise

La commune est l'échelon du pouvoir populaire en France.

Par la Révolution de 1789, les municipalités naissent pour organiser la vie nationale par le partage du pouvoir. En 1793, elles deviennent « communes », lieux d'un engagement populaire intense et durable. En 1871, la Commune affirme la révocabilité des élu·es, la citoyenneté active et le contrôle permanent du peuple sur ses représentant.es. Aujourd'hui, la France reste sous le joug d'institutions politiques d'inspiration monarchique méprisant la souveraineté de son peuple. Les communes doivent s'affirmer comme foyers de la révolution citoyenne.

Le communalisme porté par Le Havre Insoumis dit d'abord : pouvoir au peuple.

Il invente et expérimente toutes les façons par lesquelles les citoyen·nes peuvent exercer directement ce pouvoir plutôt que par délégation, refuse les privilèges et chasse la corruption, crée un nid pour faire naître des libertés nouvelles...

Au Havre depuis des années, Édouard Philippe et la droite libérale ont verrouillé le véritable processus démocratique : verticalité et concentration du pouvoir, petits arrangements « entre ami.es », confusion des intérêts privés et communs, dégradation volontaire d'outils démocratiques précieux (Conseils Citoyens, Missions d'Information et d'Évaluation, etc.)...

Or dans un contexte de crises multiples d'une intensité inédite, la démocratie est le rempart pour résister et éviter la chute – face à la fascisation, la militarisation, l'ère de la post-vérité...

La démocratie représentative est un degré faible de la démocratie, hérité de la monarchie et de la domination bourgeoise. La vraie démocratie ne se décrète pas : elle se construit dans une pratique constante et partagée. Toutes les compétences de la commune insoumise seront mises au service du déploiement de cette culture démocratique sur le territoire.

Révolution permanente !

CE QUI PEUT CHANGER DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

- **Faire signer aux élu·es une charte dans laquelle ils s'engagent à respecter une votation sur leur révocation dans le cas où 10 % du corps électoral signe une pétition vérifiée le demandant**
- **Donner aux citoyen·nes la possibilité d'organiser une pétition qui, si elle réunit au moins 5 % des habitant·es, est défendue en conseil municipal par le citoyen porteur de la pétition et donne lieu à une réponse du conseil. Le conseil est interrompu pour autoriser légalement ce temps d'échange**
- **Donner aux havrais.es la possibilité d'organiser un référendum d'initiative citoyenne (RIC) dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat – sous réserve d'une participation minimale – dès lors qu'une pétition réunissant au moins 10 % des habitant·es est constituée**
- **Ouvrir aux habitant·es un temps de questions lors de chaque conseil municipal**
- **Enregistrer les séances du conseil municipal en vidéo et les diffuser en accès libre sur le site internet et les réseaux sociaux de Le Havre**
- **Garantir un véritable contrôle citoyen de la gestion des services publics locaux, notamment en ouvrant la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) à toutes les associations et aux citoyen·nes qui le souhaitent, avec la possibilité d'auditionner des expert·es et de demander tout document utile**
- **Instaurer un plafond aux indemnités de maire et de président·e d'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) : pas plus de trois fois le salaire de l'agent·e le moins payé à temps plein**
- **Supprimer le recours aux voitures avec chauffeurs et aux voitures de fonction attribuées (remplacées par un parc commun pour la mairie) et instaurer la sobriété dans l'octroi d'avantages matériels aux élu·es (véhicules de fonction, etc.)**

PARTAGER LE POUVOIR DES ÉLU.ES

Les néolibéraux piétinent la souveraineté populaire à l'échelle nationale comme locale.

De 2005, lorsque les Français·es ont voté « non » au référendum sur le traité constitutionnel, décision aussitôt méprisée, à 2024, quand Emmanuel Macron a refusé de nommer une Première ministre issue du Nouveau Front Populaire pourtant arrivé en tête.

En 2018–2019, Édouard Philippe, alors Premier ministre, a réprimé par la violence policière le mouvement des Gilets jaunes, puis saboté la Convention citoyenne pour le climat, pourtant exemplaire du partage populaire du pouvoir.

Au Havre, il concentre les pouvoirs : maire et président de la métropole, il impose une gouvernance verticale où la « démocratie » se limite à consulter pour finalement décider seul.

Il est temps de changer ce rapport entre citoyen.nes et élu.es.

Mettons en place des solutions plébiscitées telles que les votations citoyennes et les référendums d'initiative citoyenne.

Cultivons la citoyenneté : le goût et la compétence politiques de tous.tes.

ALTERNANCE DES MAIRES

Afin d'éviter la personnification et la centralisation du pouvoir autour de la personne du ou de la maire, s'engager à ce que les citoyen.nes donnent préalablement leur aval pour la ou le maire puisse se représenter.

VOTATION CITOYENNE

Consulter les habitant·es en organisant une votation citoyenne avec un quorum de 15% dont le conseil municipal s'engagerait à respecter le résultat, sous réserve de l'atteinte d'un quorum de participation, sur les grands sujets communaux définis et choisis par les Havrais.ses lors des assemblées citoyennes (grands projets d'aménagement, intercommunalité, organisation des temps périscolaires, évolution des tarifs pour les grands services municipaux, etc.).

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE [RIC]

Donner aux havrais.es la possibilité d'organiser un référendum d'initiative citoyenne dont le conseil municipal s'engage à respecter le résultat — sous réserve d'une participation minimale — dès lors qu'une pétition réunissant au moins 10 % des habitant·es est constituée

DÉBAT EN CONSEIL DÈS 5% DE PÉTITIONNAIRES SUR UN SUJET

Donner aux Havrais.es la possibilité d'organiser une pétition qui, si elle réunit au moins 5 % des habitant·es, est défendue en conseil municipal par le ou la citoyen·ne porteur·se de la pétition et donne lieu à une réponse du conseil. Le conseil est interrompu pour autoriser légalement ce temps d'échange

DROIT DE VOTE À 16 ANS & AUX ÉTRANGERS POUR VOTATIONS CITOYENNES

Accorder le droit de vote aux mineur·es et aux étranger·es résidant sur le territoire communal lors des votations citoyennes

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES ÉLU.ES POUR REVOCATION

Faire signer aux élu·es une charte dans laquelle ils.elles s'engagent individuellement à respecter une votation sur leur révocation dans le cas où 10 % du corps électoral signe une pétition vérifiée le demandant

RENDEZ-VOUS CITOYENS

Création d'un service municipal dans l'animation démocratique pour organiser des rendez-vous citoyens sur le terrain aussi souvent que nécessaire afin de mettre en liens élus et citoyens.

PUBLICITÉ DES DÉBATS : DES CONSEILS MUNICIPAUX DIFFUSÉS EN VIDEO

Enregistrer les séances du conseil municipal en vidéo et les diffuser en accès libre sur le site internet et les réseaux sociaux de Le Havre

ACCESSIBILITÉ DU DÉBAT AUX PERSONNES SEDENTAIRES

Permettre aux personnes (élus et citoyens) ne pouvant pas se déplacer sur place lors du conseil municipal d'y participer à distance et de pouvoir y intervenir si nécessaire

PUBLICITÉ DES DÉBATS : TRANSPARENCE SUR LA CHAÎNE DE DÉCISION

Aux échelles communale et intercommunale, faire publicité exhaustive des processus de décisions des assemblées restreintes (bureau des maires, commissions diverses, etc.) en amont des assemblées publiques et plénières (les conseils municipaux communautaires), afin que citoyen.nes comme l'ensemble des élu.es puissent éclairer leur opinion et pleinement exercer leur devoir critique

PARTICIPATION ACCENTUÉE DE L'OPPOSITION

Ouvrir toutes les commissions municipales et intercommunales à l'opposition

AUTORISER L'ÉCHANGE LORS DES SÉQUENCES DE QUESTIONS LIBRES

Au moment des questions de fin de Conseils municipaux et communautaires, autoriser l'échange entre élu.es - court et limité par une durée prédéfinie - telle que la loi l'autorise

MISSIONS D'INFORMATION & D'ÉVALUATION

Aux échelles communales et intercommunales, faire publicité et inciter au déclenchement de missions d'information et d'évaluation (MIE) permettant aux élu.es d'évaluer les politiques déployées par la collectivité au service des havrais.es afin de s'assurer de leur pertinence et de leur efficacité. En modifier le règlement afin d'équilibrer de façon proportionnelle les représentations majorité et opposition.s, définir les moyens matériels, techniques et financiers mis à disposition, et ouvrir le périmètre de l'expertise.

FAVORISER L'INTERVENTION POPULAIRE ACTIVE & PERMANENTE

L'échelle locale, celle de la commune, est la meilleure pour forger une nouvelle culture démocratique. Nous nous y rencontrons au quotidien, nous y construisons nos projets de vie et de cadre de vie, nous y exerçons notre compétence à décider ensemble.

Il est temps de passer à une pratique des institutions républicaines communales et intercommunales, où les citoyen·nes interviennent directement dans la prise de décision au-delà de l'élection de leurs représentant·es.

Les formes du gouvernement représentatif se sont inventées dans les communes. C'est aussi dans les communes que s'imposeront les formes de démocratie plus directes, délibératives et participatives. Préfigurons au Havre la 6e République !

CONSEILS DE QUARTIER CITOYENS

Mettre en place des conseils de quartier citoyens de proximité, composés d'habitant·es, dont une partie tirée au sort, animés par une équipe paritaire, dotés d'un budget participatif en fonctionnement et en investissement, ouverts à tout·es les habitant·es de plus de 16 ans

CONSEIL DES ENFANTS JOUANT UN RÔLE EFFECTIF

Création d'un conseil des enfants pour les mineurs de 5 à 16 ans dont les avis devront être pris en compte et débattus.

GARDE D'ENFANTS GRATUITE POUR PERMETTRE LA PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES

Mettre en place des dispositifs de garde d'enfants gratuits pour les personnes participant aux assemblées municipales sur le lieu de l'assemblée municipale

BUDGETS PARTICIPATIFS MINIMUM 10 % DE L'ACHAT PUBLIC & OBJECTIF 25 %

Au moins 10 % du budget d'investissement de la ville sera réservé aux décisions des conseils de quartier, avec un objectif d'aller vers 25 % hors investissements contraints (rénovations des écoles et bâtiments publics...)

CO-CONSTRUCTION PARTICIPATIVES DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Fixer les règles d'utilisation des budgets participatifs avec les habitant·es en assurant la transparence tout au long du processus.

DÉBAT D'ORIENTATION PUBLIC & PARTICIPATIF POUR LE BUDGET GÉNÉRAL DE LA VILLE

Organiser un débat d'orientation public et participatif pour le budget général de la commune

FORMATION & PARTICIPATION DES CITOYEN.NES AUX FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Ne plus faire des Finances publiques locales, l'objet d'une affaire réservée à une élite : Rendre les finances publiques accessibles, facile d'accès et de compréhension. Organiser le débat citoyen quant aux budgets communaux et intercommunaux alors qu'ils concentrent les enjeux politiques locaux.

PROMOTION DE L'ÉDUCATION POPULAIRE COMME LEVIER DÉMOCRATIQUE

Favoriser le développement de l'éducation populaire pour multiplier les modes de participation citoyenne à la vie municipale : enquêtes participatives, cahier de doléances, assemblées de quartiers, marches exploratoires, interventions d'associations dans les collèges, lycées, centres sociaux, ...

CAMPAGNE PERMANENTE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES & PLAIDOYER

Lancer une campagne locale d'inscription sur les listes électorales et participer à un plaidoyer national sur l'inscription automatique

ACCÈS À LA DÉCISION DÈS 16 ANS & AUX RESIDENTS ETRANGERS

Ouvrir l'ensemble des instances participatives aux mineur·es de plus de 16 ans et aux étranger·es résidant sur le territoire communal

ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À L'INFORMATION

S'assurer de l'accessibilité de toutes les communications institutionnelles en les matérialisant aux format numérique et papier tout en gardant une accessibilité pour toustes (langage facile à lire et à comprendre, sous titrage, LSF, version audio, usage du braille)

CONSEIL MUNICIPAL OUVERT AUX ÉCHANGES DIRECTS

Ouvrir aux havrais.es non élu.es un temps de questions et d'échanges lors de chaque Conseil municipal, avec dressement d'une synthèse inscrite au procès-verbal de l'assemblée.

COMMUNICATION LARGE SUR L'ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES ASSEMBLÉES

Mettre en place une communication claire sur internet, les réseaux sociaux, par mail et dans le journal municipal permettant à chacun·e d'être au courant des points et des enjeux discutés lors du prochain conseil municipal à minima 10 jours avant conseil, sous possible modification avec ajout des sujets urgents.

INFORMATION & INGÉNIÉRIE SOCIALE POUR PARTICIPATION BUDGET & GRANDS PROJETS

Pour le budget comme pour les grands projets, choisis par préférendum, mettre en place en amont des dispositifs d'information et de co-élaboration en s'appuyant sur les structures de participation populaire et les techniques de l'éducation populaire

FACILITER L'EXPRESSION LIBRE DANS L'ESPACE PUBLIC

Permettre la libre distribution de tracts et de rassemblement dans l'espace public ; multiplier les panneaux d'expression libre

SOUTENIR L'ACTIVITÉ SYNDICALE & Y ASSOCIER LA VIE COMMUNALE

Associer les organisations syndicales à la vie communale, ouvrir un débat sur la création d'une bourse du travail et des luttes

CONTRÔLE CITOYEN DES SERVICES PUBLICS

Garantir un véritable contrôle citoyen de la gestion des services publics locaux, notamment en ouvrant la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) à toutes les associations et aux citoyen·nes qui le souhaitent, avec la possibilité d'auditionner des expert·es et de demander tout document utile.

SOUTIEN AUX ASSEMBLÉES CITOYENNES INDÉPENDANTES CAPABLES D'ALIMENTER LA VIE COMMUNALE

Soutenir matériellement les initiatives locales en faveur de la mise en place d'assemblées citoyennes indépendantes chargées d'exercer un contrôle populaire de la politique communale lorsque celles-ci respectent les valeurs républicaines

L'OUTIL NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE

En complément des autres formes de participation, créer un forum citoyen numérique communal et intercommunal sur lequel s'organisent débats, consultations, co-élaborations de textes ou de projets. Intégrer ce service dans une application permettant plus largement la mutualisation des services d'intérêts communs

E-DÉMOCRATIE LIBRE & INDÉPENDANTE

Faire reposer les outils d'e-démocratie sur des logiciels libres, respectueux de la protection des données

E-DÉMOCRATIE CONTRIBUANT AU BON DÉVELOPPEMENT & AU BON USAGE DU NUMÉRIQUE

Favoriser dans chaque collectivité des hackathons civiques, c'est-à-dire des événements réunissant des citoyen·nes, des élu·es, des développeur·euses dans le but d'améliorer les outils numériques et de transmettre leurs savoirs. Les solutions développées dans ce cadre deviendront un bien commun

ABOLIR LES PRIVILÈGES & LA CORRUPTION

D'après l'Agence française anticorruption, plus de 40 % des communes sont confrontées à la corruption.

Au Havre, la concentration du pouvoir favorise l'opacité, les conflits d'intérêts et les dérives. Des affaires judiciaires récentes rappellent l'urgence d'une démocratie locale exemplaire.

Un Havre Insoumis instaurera des règles strictes de transparence, de contrôle citoyen et de prévention des conflits d'intérêts. Abolir les privilèges et combattre la corruption est une exigence démocratique fondamentale.

Il faut mettre fin aux connivences entre les institutions locales et le monde de l'argent.

Le mandat d'élu·e ne doit pas être une carrière pour s'enrichir ou un tremplin personnel vers d'autres cieux politiques ou économiques, mais un service rendu au peuple, tendu vers l'Intérêt Commun.

ÉTHIQUE & CONTRÔLE DE L'ÉLU

Exiger des élu·es qu'ils publient tous leurs rendez-vous avec les représentant·es d'intérêts privés ; refuser cadeaux, gratifications, avantages en nature de toute sorte venant d'entreprises

PLAFONNEMENT DES INDEMNITÉS DE MAIRE & DE PRÉSIDENT

Instaurer un plafond aux indemnités de maire et de président·e d'EPCI : pas plus de trois fois le salaire de l'agent le moins payé à temps plein

SIGNER LA CHARTE ANTICOR DE L'ÉLU LOCAL

- Mettre en délibération dès le premier conseil municipal la charte ANTICOR de l'élu local comprenant les engagements suivants :
- Résumé :
- 1. Non-cumul des mandats : Le maire ou l'élu s'engage à ne pas cumuler plus d'un mandat électoral principal et plus d'une fonction exécutive.
- 2. Bonnes pratiques de gestion : Cela inclut par exemple la formation des élus, la limitation du nombre d'emplois de cabinet et le contrôle des coûts.
- 3. Transparence :
 - Mise en ligne de la déclaration d'intérêts des élus
 - Publication des indemnités des élus
 - Mise en place d'une commission éthique indépendante.
- 4. Reconnaissance de l'opposition : Prévoir une représentation, et par exemple que la commission des finances soit présidée par un élu de l'opposition.
- 5. Participation citoyenne & contrôle de l'action publique : Favoriser l'implication des citoyens dans les décisions, garantir un contrôle effectif de l'action publique.
- 6. Prévention des conflits d'intérêts et du trafic d'influence : Anticor exige des engagements pour prévenir ces pratiques.
- 7. Publicité des informations municipales : Publication des comptes-rendus, des commissions, des budgets, etc.
- 8. Gestion saine des deniers publics : Eviter l'abus, l'utilisation à des fins personnelles, etc.
- 9. Limitation des fonctions exécutives dans le cadre des collectivités (selon version élargie) : Notamment pour les syndicats, les fonctions annexes, afin d'éviter les interférences.

PAS OU PEU D'INDEMNITÉS « SATELLITAIRES »

Supprimer les jetons de présence des Conseils d'administration des satellites ou en baissant les indemnités liées à la présidence de ces mêmes satellites (SEM, SPL, syndicats mixtes, etc.)

LIMITATION DES AVANTAGES DE MAIRE & DE PRÉSIDENT

Supprimer le recours aux voitures avec chauffeurs et aux voitures de fonction attribuées (remplacées par un parc commun pour la mairie) et instaurer la sobriété dans l'octroi d'avantages matériels aux élu·es (véhicules de fonction, etc.)

ENCADREMENT DES FRAIS DE RÉCEPTION, CONDITIONNÉ SUR L'INTÉRÊT PUBLIC

Encadrer l'usage des frais de réception pris en charge par les finances municipales notamment pour empêcher qu'ils soient utilisés pour des événements uniquement destinés à la majorité ou pour un événement privé

PUBLICITÉ DE LA DÉCLARATION DU PATRIMOINE

Rendre publique la déclaration de patrimoine du maire

PARTAGE DES RÔLES : UN MAIRE DIFFÉRENT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Le maire ne sera pas le président du conseil communautaire

SE LIBÉRER DE L'AUSTÉRITÉ & DE LA FINANCE

Depuis quinze ans, les collectivités locales en général, et les communes en particulier, subissent des politiques d'austérité. Premier ministre, Édouard Philippe a méthodiquement affaibli les communes : baisse des dotations globales de fonctionnement (DGF), suppression de la taxe d'habitation sans garantie durable, contrats budgétaires contraignants, etc. Une politique de recentralisation néolibérale qui a réduit l'autonomie financière et démocratique des collectivités locales. Rappelons que le dernier budget aura aussi des conséquences sur le budget des communes et de la métropole, et qu'il fut voté par le Parti Socialiste et Horizons, parti d'Édouard Philippe.

Ces politiques rendent les communes dépendantes d'une finance toujours plus vorace. La majorité havraise actuelle s'y abandonne complaisamment. Le Havre doit désormais entrer en insoumission pour obtenir la fin de l'austérité et garantir son autonomie ainsi que sa robustesse, à l'heure où les systèmes financiers et assurantiels sont inévitablement appelés à traverser des crises multiples.

POUR UN SOUTIEN DE L'ÉTAT JUSTE & ÉQUITABLE CO

Exiger l'augmentation des dotations de l'État (DGF, maintien de l'autonomie fiscale, compensation à 100 % de la suppression de la taxe d'habitation...) et organiser des actions, si nécessaires de désobéissance, coordonnées avec d'autres collectivités, pour exiger du gouvernement l'augmentation, une redistribution plus juste de finances publiques aux communes et intercommunalités

Supprimer le coefficient correcteur de la taxe d'habitation et exiger plus de transparence dans les modes d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement des communes (DGF).

SE FÉDÉRER EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ DES TERRITOIRES

Mettre en place un réseau de communes volontaires chargé notamment de l'organisation annuelle de Rencontres nationales de la solidarité territoriale pour analyser et mettre en lumière les inégalités territoriales et porter des campagnes nationales reposant sur l'entraide plutôt que la concurrence entre territoires

AUDIT CITOYEN SUR LA DETTE PUBLIQUE LOCALE

Installer un comité citoyen tiré au sort chargé, avec les moyens et l'accompagnement de la collectivité, de réaliser un audit de la dette communale et intercommunale pour dénoncer les emprunts toxiques éventuellement contractés et traquer l'action des lobbies privés

BANQUES COOPÉRATIVES & ASSURANCES MUTUALISTES

Travailler – tant que possible – avec des banques coopératives pour s'affranchir de la mainmise des institutions financières. Création d'une charte à réaliser en commun avec les havrais.es pour encadrer le travail pour le choix de banques et d'assurances au plus proches de l'économie réelle, de l'utilité sociale et de l'Intérêt Commun. Le proposer à l'échelle communautaire

REFUSER LES NOTATIONS FINANCIÈRES & PRÉFÉRER LES NOTATIONS ESG

Refuser la notation des budgets de nos communes et de nos intercommunalités par les agences de notation et privilégier les notations « extra-financières » qui évaluent la durabilité des politiques en matière environnementale et sociale.

S'OPPOSER – DANS LE DIALOGUE – AU RÉSEAU D'ALERTE DE L'ÉTAT

S'opposer aux réseaux d'alerte de l'État, qui infantilise les élu·es locaux : si le principe de souveraineté financière partagée entre Commune et État l'interdit, la commune ne peut s'en départir.

Elle peut au demeurant contester ou dialoguer de manière constructive avec le réseau d'alerte de l'État. Corriger les interprétations, apporter des éléments contextuels et défendre une stratégie financière innovante dans un contexte mondial inédit.

CALCULER L'INVESTISSEMENT EN FONCTION DE L'AMORTISSEMENT REEL

Réclamer un calcul des capacités de financement de la commune en fonction de l'amortissement des équipements publics et non les 12 années consacrées par la loi

DÉNONCIATION DE CONTRATS DÉRAISONNABLES

Dénoncer les contrats déraisonnables signés par la majorité précédente pour les finances publiques municipales

LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE & SOCIALE

L'humanité va droit dans le mur. La trajectoire actuelle dessine la fin assurée des conditions de la vie humaine sur Terre. En 2025, nous avons franchi la septième des neuf limites planétaires. Le problème n'est pas naturel : il est systémique. Et le système en cause est le capitalisme.

Il faut bifurquer : mettre en accord nos économies avec les limites planétaires. Un objectif : la règle verte, ne pas prélever sur la nature plus qu'elle ne peut restituer. Parce que son application suppose un débat démocratique sur les besoins, les capacités, le souhaitable et le possible, l'échelle communale est décisive.

Au Havre, le défi est immense. Comment concilier la réduction drastique de la consommation de matière et d'énergie avec le maintien de notre industrie et de notre port ?

Le capitalisme local promu par Édouard Philippe alimente une mise en concurrence agressive entre métropoles. C'est le récit de l'Axe Seine, fruit du Grand Paris : une vallée et un estuaire livrés à une économie financiarisée, détachée de l'intérêt commun, au nom d'une « croissance verte » infinie dans un monde fini.

C'est sur ces ruines du futur que nous devons construire un contre-récit fondé sur les besoins réels, les ressources disponibles et les savoir-faire locaux : une économie localisée, robuste, non délocalisable, sachant exporter ses spécialités.

Le défi est redoublé par la vulnérabilité de nos territoires littoraux. Submersions marines et événements extrêmes menacent durablement l'habitat et l'industrie. Malgré les alertes insistantes des scientifiques, l'inaction et l'inconséquence ont dominé. Il faut agir vite.

Honorons l'histoire d'une ville capable de se relever du chaos : construisons ensemble un Havre robuste, autonome et solidaire.

CE QUI PEUT CHANGER DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

- **Mettre immédiatement le Havre sur une trajectoire d'une France à +4°C et d'une montée des eaux à +160 cm : réviser d'urgence les documents d'urbanisme, faire de la nouvelle ligne de tramway un ouvrage de protection des quartiers sud submersibles, etc.**
- **Mettre en place dès les premières semaines la gratuité des transports pour les moins de 25 ans, les personnes privées d'emploi, à faibles revenus ou retraites, les accompagnants éducatifs et les agents communaux, puis la gratuité le week-end pour toutes et tous, avant de généraliser la gratuité.**
- **Proposer à chaque collégien·ne et lycéen·ne du Havre ou de sa métropole la mise à disposition d'un vélo sous condition d'avoir suivi une formation sur la circulation en milieu urbain**
- **Entamer dès la première année, avec les Havrais·es, un état des lieux et une planification des actions visant le respect de la règle verte et produisant des bienfaits sociaux et économiques : convertir et adapter le territoire (industrie, port, emplois, habitat) aux effets du changement climatique, à la décarbonation, à la réduction des pollutions et des déchets, et au ménagement de la biodiversité.**
- **Élaborer un plan municipal de relocalisation de l'économie et de l'emploi, identifiant les activités répondant d'abord aux besoins locaux, et associer l'ensemble des havrais.es et des acteurs du territoire à son élaboration.**
- **Faire dès maintenant du Havre un territoire du travail digne et écologique. S'engager sans attendre dans « Territoire zéro chômeur » : créer des entreprises, relocaliser les productions et les métiers, soutenir les coopératives, former les jeunes et les salariés, et développer les filières durables.**
- **Entamer une politique de soutien du petit commerce et de l'artisanat, et lutter contre l'implantation de grandes surfaces et de plateformes logistiques**
- **Expérimenter des cantines solidaires municipales ou socialisées ouvertes à tous.tes servant des repas à base de produits issus de produits biologiques et locales**

INSTAURER LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE INTERCOMMUNALE

Le Havre est à la fois fragile et stratégique : cité industrielle et portuaire au ras de l'eau, dépendante d'une industrie carbonée qu'il faut convertir, premier port français de commerce à l'heure d'une nécessaire sobriété. La politique inconséquente d'Édouard Philippe a aggravé la vulnérabilité de la ville et retardé la bifurcation écologique, comme le dénoncent unanimement experts et scientifiques.

Viser une Règle Verte Communale au Havre est un défi unique ! La planification écologique s'impose et doit reposer sur trois piliers : analyse scientifique rigoureuse, participation citoyenne constante, justice sociale comme boussole.

Trois temps pour agir :

- 1- État des lieux complet : bilan carbone, atlas de la biodiversité, potentiel en énergies renouvelables, état du patrimoine et des mobilités.
- 2- Planification citoyenne participative pour définir stratégies de décarbonation, mobilité douce, rénovation du bâti et adaptation au climat.
- 3- Mise en œuvre : sécurisation sociale des biens communs, contrôle public fort, droit d'intervention citoyenne, réappropriation collective.

Relevons ce défi et faisons du Havre une référence mondiale de la bifurcation écologique et sociale.

De ceci dépendent nos emplois, nos habitats, notre santé...
Le futur, c'est maintenant !

ÉTAT DES LIEUX PARTICIPATIF SUR BASE D'UN SCÉNARIO D'UNE FRANCE A + 4°C

Établir avec les habitant·es, durant la première année de mandat, un état des lieux des sources d'émissions de gaz à effet de serre, des pollutions, de la production de déchets, de l'état de la biodiversité, de l'artificialisation des terres sur le territoire communal et intercommunal, etc.

DÉBAT CITOYEN D'ORIENTATION ÉCOLOGIQUE

À partir de ce bilan, organiser un débat citoyen d'orientation écologique visant à mettre en œuvre la règle verte sur le territoire communal et intercommunal s'appuyant notamment sur Les conseils citoyens, sur des réunions publiques, sur une participation en ligne, ...

CONVENTION CITOYENNE LOCALE POUR LE CLIMAT & L'ADAPTATION

Etant donnée la complexité des enjeux du territoire industrialo-portuaire du Havre et de son Estuaire en matière d'atténuation (décarbonation), de dépollution et d'adaptation, une convention citoyenne locale sera nécessaire pour démêler les intérêts contradictoires et trouver la voie d'une planification commune. Des citoyennes et citoyens tiré.es au sort seront formés et informés, et auditionneront des expert-es (acteurs économiques, scientifiques, juristes, etc.), débâteront collectivement afin de décider de solutions (citoyen.nes et assemblées élues)

PLANIFICATION PLURIANNUELLE POUR TOUTE ACTION PUBLIQUE

L'action communale prendra appui sur une planification pluriannuelle des politiques publiques pour la préservation des ressources naturelles, des biens communs, les objectifs de réduction de l'empreinte écologique communale.

PATRIMOINE & SERVICES PUBLICS COMMUNAUX SOUMIS A LA TRAJECTOIRE CARBONE

Voter en conseil municipal une trajectoire de réduction des émissions des gaz à effet de serre pour le patrimoine et les services publics s'appuyant sur l'actualité scientifique (bien au-delà d'une simple compatibilité avec les Accords de Paris)

LE LEVIER DE LA MOBILITÉ : DÉCARBONNER & RÉDUIRE LES DISTANCES PARCOURUES

Intégrer aux documents de planification urbaine (PLU, PLUi, SCoT, PLH...) un principe d'aménagement visant à rapprocher à moins de 15 à 30 minutes en transports en commun, à pied ou à vélo, l'habitat, les lieux de travail, de loisir et de culture

LE LEVIER DE L'ACHAT PUBLIC : MAÎTRISER LES CLAUSES SOCIALES & ENVIRONNEMENTALES

Améliorer les clauses environnementales (critère carbone, labels, indices de durabilité et réparabilité) à chaque achat municipal ou intercommunal

SYSTÉMATISATION DES ACHATS SOCIALEMENT & ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER)

Rendre systématique pour tous les achats publics le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) en élevant ses objectifs actuels

ACHATS PUBLICS : CLASSIFIER SELON IMPACT CARBONE & BIODIVERSITÉ

Établir dans le budget une classification des dépenses budgétaires selon leur impact carbone et sur la biodiversité

CHARTRE DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Adopter une « charte du moindre impact dans la construction », visant à construire moins et mieux, en privilégiant : la réhabilitation des bâtiments existants, le réemploi (portes, sanitaires, dalles de faux plafond...) qui permet de créer et maintenir des emplois locaux non délocalisables, les matériaux bio et géo-sourcés locaux (bois, terre, paille, lin...), les matériaux recyclés, et seulement en dernier recours, les produits neufs et carbonés fabriqués loin.

CHARTRE ÉCO-CONCEPTION NUMÉRIQUE

Adopter une charte d'éco-conception des sites webs de la commune et des services publics

PLAN D'ÉDUCATION POPULAIRE AUX BASCULEMENTS

Proposer un grand plan d'éducation populaire aux enjeux environnementaux et écologiques, adossé à une ligne budgétaire dédiée et déclinée dans l'ensemble des champs d'action municipaux : temps périscolaires, politique jeunesse, centres socio-culturels, soutien au monde associatif, politique de la Ville

Exemples d'actions : former des éducateurs, stratégie de désacclimations, dispositifs d'éducatons à la nature étendus à tous les quartiers, chantiers participatifs d'apprentissage, etc.

PLAN D'ÉDUCATION & DE FORMATION DES SERVICES & DES ELUS

Mettre en place un plan de formation et de montée en compétences sur les enjeux écologiques pour l'ensemble des agent.es de la ville, tout particulièrement dans les métiers avec de fortes modifications des pratiques professionnelles (propreté, espaces verts, bâtiment, voirie), et pour l'ensemble des élu.es (puisque toute politique doit être conditionnée par la réalité des enjeux écologiques)

L'URGENCE À ADAPTER LE HAVRE AUX BOULEVERSEMENTS EN COURS [SUBMERSIONS]

L'adaptation au changement climatique est vitale pour Le Havre. La pérennité de notre territoire — industrie, port, emplois, habitat, santé — en dépend.

« De l'ordre dans les comptes », slogan d'Édouard Philippe : nous le prenons au mot. La Cour des comptes montre que la mauvaise adaptation coûte cinq à dix fois plus que l'anticipation. Des millions d'euros ont déjà été investis à perte, et seront payés avant tout par les classes populaires : pertes d'emploi, précarisation, délocalisations.

Les événements extrêmes se multiplient, mais le principal risque reste la montée des eaux.

Ville bâtie sur un sol artificiel et fragile, Le Havre est exposé à un réchauffement d'une rapidité inédite. La déstabilisation des calottes polaires annonce jusqu'à +160 cm d'ici 2100 et +6 à +10 m à terme. Les premiers quartiers touchés dès les années 2030 seront Eure, Massillon et Danton. Sans action, des milliers d'habitant·es verront la valeur de leur logement s'effondrer avant même d'avoir soldé leur crédit.

Depuis plus de cinq ans, scientifiques et experts alertent sur les conséquences de l'inaction de la Ville et du Port. Pourtant l'équipe d'Édouard Philippe, sans frein d'une partie de l'opposition, vient de reconduire pour dix ans des documents d'aménagement obsolètes qui nous condamnent.

Le Havre insoumis porte une stratégie de sauvegarde du territoire à mettre en œuvre d'extrême urgence.

URGENCE D'UN PLAN LOCAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Engager dès les premiers jours du mandat l'élaboration d'un Plan local d'adaptation au changement climatique. Comme les autres équipements d'intérêt national, le port du Havre est sommé par l'État de produire rapidement un plan fondé sur le scénario de référence d'une France à +4 °C en 2100. L'emprise d'HAROPA couvre l'ensemble de la zone industrielle et portuaire.

Il est urgent d'élargir ce périmètre à toute la communauté urbaine, encore fondée sur un scénario obsolète à +2,3 °C, en si profond décalage avec la réalité climatique qu'il met en péril le territoire, malgré les alertes de l'opposition havraise

RÉVISION IMMÉDIATE DES DOCUMENTS D'URBANISME & DE PREVENTION DES RISQUES

Précipiter, dès les premiers jours du mandat, l'harmonisation de tous les documents d'aménagement et de prévention des risques avec le PNACC-3 et le scénario +4 °C en 2100. Demander à l'État la révision immédiate du plan de prévention des risques littoraux (PPRL). Réengager la révision des documents d'urbanisme (SCOT, PLUi, PCAET) conjointement au Plan Local d'Adaptation, en réalisant un diagnostic d'exposition et de vulnérabilité climatique des réseaux critiques, infrastructures, populations, zones agricoles et forêts, avec l'implication du groupe régional d'évaluation climatique (le GIEC Normand).

A.U.R.H. : OUTIL DYNAMIQUE D'ACTUALISATION DES STRATÉGIES & PRESCRIPTIONS

Mettre fin aux inerties et erreurs coûteuses : depuis 30 ans le scénario tendanciel du moment correspond systématiquement au scénario pessimiste précédent, provoquant de graves erreurs stratégiques. S'équiper dès les premiers mois du mandat de l'ingénierie capable d'intégrer l'actualité scientifique pour actualiser en direct les diagnostics, stratégies et prescriptions (PLUi, SCOT, PPRL...). Faire de l'Agence d'Urbanisme de la Région Havraise (AURH) cet outil dynamique en modifiant ses statuts, en augmentant ses moyens humains et financiers, en faisant valoir auprès de l'État le droit à cette expérimentation de l'autonomisation locale.

FAIRE DE LA LIGNE DU TRAMWAY UN OUVRAGE DE PROTECTION

Appliquer immédiatement le principe de précaution : modifier le projet de la ligne de tramway des quartiers sud qui ceinture les quartiers à risques (Eure et Massillon)

afin d'en faire un ouvrage de protection atténuant les effets des épisodes submersifs pour prolonger l'habitabilité (créer sous l'emprise des travaux de voirie, une surface drainante profonde – de type « tunnel de Stockholm »).

PLAN DE RELÈVEMENT DES COMMUNES [POUR SE RELEVER DE CRISES PROBABLES]

Mettre en place un plan de relèvement de catastrophe dans les communes à risques destiné à organiser la reconstruction, la remise en état et l'adaptation durable d'une commune après un événement majeur : catastrophe naturelle, crise climatique, accident industriel, submersion, etc. Enjeux : organiser la phase de sortie de crise, préparer la reconstruction en intégrant les enjeux de durabilité, coordonner les acteurs, tirer les leçons de la crise pour renforcer la planification et les dispositifs d'adaptation

RÉSERVES STRATÉGIQUES DE CONSOMMABLES POUR PLUS DE ROBUSTESSE

Constituer des réserves stratégiques de biens essentiels (médicaments, denrées non périssables...)

CONSTITUER UNE ÉQUIPE CITOYENNE

Étudier la possibilité de constituer une équipe citoyenne de protection civile dédiée à des missions de proximité en lien avec les associations déjà existantes et les pompiers

CITOYEN.NES INFORMÉ.ES, ACTEUR.ICES DE L'ADAPTATION [HABITABILITÉ, ACTIVITÉ...]

Faire des Havrais·es des acteur.ices à part entière de la politique d'adaptation, afin qu'ils.elles puissent mesurer, débattre et arbitrer collectivement les conséquences concrètes des choix à venir : hausse des primes d'assurance, dévalorisation des logements, recomposition des quartiers, menaces sur les activités économiques et l'emploi, organisation des solidarités, ancrage durable de nouvelles activités créatrices d'emplois,

...

PÔLE DE STRATÉGIE FONCIÈRE D'ADAPTATION À LA MONTÉE DES EAUX

Mettre en place un pôle de stratégie foncière ouvert aux conseils citoyens, pour concevoir des dispositifs de solidarité territoriale et des formes innovantes de propriété pour les habitant·es contraint·es de se défaire de biens menacés et de se replier sur des zones refuges. Initier les foncières solidaires publiques ou coopératives, transformant un titre de propriété foncière en titre d'usage, afin de maintenir habitants et activités sans risque de faillite.

LE HAVRE ACTEUR CLEF AU SEIN DU RÉSEAU DES TERRITOIRES SUJETS À SUBMERSION

Inscrire Le Havre dans le réseau national et international des villes exposées à la montée des eaux, pour porter collectivement la cause auprès des États et mutualiser les stratégies d'adaptation, incluant solutions techniques, solidarités territoriales et questions assurantielles. Faire du Havre une ville innovante en matière d'adaptation, la plaçant en leader de la bifurcation économique et écologique.

PLAN CANICULE LOCAL

Adopter un plan canicule recensant et prévoyant des lieux d'accueil adaptés, notamment pour les personnes vulnérables : personnes âgées, jeunes enfants, femmes enceintes, personnes en situation de handicap, sans domicile fixe

PLAN FRAÎCHEUR

Proposer un plan de développement des îlots de fraîcheur végétaux contre les effets des canicules et un plan de renaturation d'une partie des sols pour lutter contre les inondations et les ruissellements

STOP À L'ARTIFICIALISATION, STOP AU BÉTON DANS LES ÉCOLES

Poursuivre et généraliser la débétonnisation et végétalisation des cours d'école pour les transformer en « cours oasis »

COMPATIBILITÉ ENTRE DIAGNOSTICS & PRESCRIPTIONS

Prendre en compte les diagnostics sur la vulnérabilité dans tous les marchés publics concernés

SUBMERSIONS & INONDATIONS : SOLUTIONS FONDEES SUR LA NATURE

Restaurer au maximum les écosystèmes de berges des cours d'eaux et des littoraux, et désartificialiser les zones portuaires désaffectée sou sous-affectées pour limiter l'exposition aux inondations et à la submersion et organiser la production de nouvelles cultures utiles

ORGANISER DES EXERCICES LIÉS AUX RISQUES

Organiser des exercices autours des catastrophes liées au changement climatique et aux risques industriels

FORMER LA POPULATION À UNE CULTURE DU RISQUE & DE LA SOLIDARITE

Former massivement la population aux premiers secours, à tous les âges (de l'école aux EHPAD) ; diffusion d'une culture du risque, de la vigilance bienveillante et de l'entraide

POUR UNE VILLE PRODUCTIVE, PLUS AUTONOME : PRODUIRE & CONSOMMER ICI !

Produire toujours plus pour consommer plus met en péril la survie de l'humanité.

La plupart de nos achats nous sont dictés par le marketing alors que toute production devrait répondre à des besoins réels. Aujourd'hui, seuls 39 % des biens consommés en France sont produits localement, créant dépendance et fragilité.

La planification écologique est un geste de souveraineté sur la production et la consommation.

Au Havre, cité industrielle, nous disposons du savoir-faire nécessaire pour convertir une industrie hyper-carbonée, héritée de multinationales aux investissements volatiles, vers une industrie ancrée localement, répondant aux besoins immédiats et aux intérêts partagés.

Selon l'INSEE, le fait de rapatrier un point de PIB industriel en France réduirait l'empreinte carbone de 8 millions de tonnes de CO₂.

Le Havre insoumis mettra en œuvre une stratégie complète de relocalisation et de localisation dès les premiers mois du mandat.

ACCOMPAGNER LA CONVERSION DE L'ACTIVITÉ, DE L'INDUSTRIE ET DU PORT

Accompagner les activités locales (industrie, port, artisanat, etc.) dans une démarche de conversion écologique. Organiser à cette fin des assises de bifurcation de l'activité locale mêlant entreprises, travailleur.ses et habitant.es, afin de mesurer les enjeux, s'entendre sur la situation (crise climatique, contextes géopolitique et socio-économique), mesurer les défis locaux (décarbonation, adaptation, relocalisation, ressources en tensions et exigences de sobriété) et construire ensemble des solutions mutualisées en une planification territoriale.

INTÉGRER LE PLAN DE CONVERSION AUX PLANS CLIMAT [PCAET] & D'ADAPTATION [PLACC]

Dès le début de mandat, intégrer la planification de la conversion des activités au Plan Climat Air Énergie Territorial révisé, et au Plan Local d'Adaptation au Changement Climatique mis en œuvre

PLAN LOCAL DE RELOCALISATION

Élaborer un plan municipal de relocalisation étudiant les activités qui peuvent être relocalisées en fonction des besoins locaux. Associer l'ensemble des habitants et acteurs locaux à cette élaboration.

EMPLOI : « TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR » & PRIORITÉ AUX ENTREPRISES À BUT D'EMPLOI

Faire du Havre un territoire garantissant à toutes et tous un travail digne, utile et respectueux de la planète. S'engager dans la démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée » et créer des entreprises, sans empiéter sur la fonction publique. Relocaliser productions et métiers. Soutenir les coopératives. Former jeunes et salariés. Mobiliser les secteurs porteurs : énergies renouvelables, transports maritime et fluvial, agriculture bio pour le marché local, textile et bâtiment via le réemploi et les matériaux bio- et géosourcés.

PERMANENCE MUNICIPALE SUR LE DROIT DU TRAVAIL, DES CHÔMEURS & DES PRÉCAIRES

Organiser une permanence dédiée à garantir le respect du droit du travail et l'accès aux droits des chômeur·euses et précaires.

L'ACTIVITÉ DES JEUNES

Développer l'orientation et l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes : bourses aux stages, forums, salon public valorisant les formations et les emplois locaux. Mettre fin aux subventions de la Communauté Urbaine au Salon organisé par le journal « l'Étudiant » détenu par Bolloré, au service du secteur privé de l'enseignement supérieur

ADJOINT.E EN CHARGE DE LA VILLE PRODUCTIVE

Nommer un·e adjoint·e en charge de la ville productive, interlocuteur des entreprises et des services de l'État

REFUSER LES ZONES FRANCHES

Les zones franches qui devaient favoriser l'emploi ne favorisent que précarité et inégalités. Penser leur sortie progressive et les remplacer par des dispositifs favorisant l'emploi durable, la justice sociale et le soutien aux entreprises locales créatrices de valeur et de stabilité pour les habitants.

TRADUIRE DANS LE PLUI LES BESOINS EN ZONES PRODUCTIVES

Réserver dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des zones aux fonctions productives (artisanat, industrie) pour assurer le maintien et le développement d'activités

CRÉATIONS DE SEM « HÔTELS PRODUCTIFS »

Faire évoluer les actuelles pépinières d'entreprise vers des hôtels productifs gérés par une société d'économie mixte sur le territoire communal. Ces hôtels permettent de proposer à un prix maîtrisé des locaux vraiment adaptés aux petites et moyennes industries

CRÉATION DE TIERS-LIEUX DE PRODUCTION

Créer et accompagner à l'échelle communale et intercommunale, des tiers-lieux de production, et soutenir ceux existants. Faire de ces espaces, ouverts à l'expérimentation et à l'innovation, de véritables « lieux-autres » tendus vers l'utilité sociale et la recherche de modèles alternatifs viables

INTRODUIRE DES CRITÈRES ÉCOLOGIQUES ET SOCIAUX POUR TOUT EMPLOI PUBLIC CRÉÉ

Introduire des critères pour la création d'emplois locaux dans tous les appels d'offres

VIGILANCE SUR LA SOUS-TRAITANCE & REFUS DES EMPLOIS DETACHÉS

Refuser le recours aux travailleurs détachés, en surveillant les clauses d'emploi et de sous-traitance des appels d'offres municipaux

MOYENS PUBLICS AU SERVICE DE LA PRODUCTION LOCALE

Mettre à disposition les moyens publics (locaux, soutien financier, monnaie locale, systèmes d'échange locaux...) pour le développement des AMAP, des marchés paysans et des magasins de producteurs, d'épiceries coopératives permettant la commercialisation des productions locales

SERVICE D'AIDE À L'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS POUR LES PRODUCTEURS LOCAUX

Créer, au niveau intercommunal, un service d'aide aux entreprises et producteurs locaux pour leur permettre de bénéficier des marchés publics : conseil, coopérative (SCIC) permettant aux producteurs de répondre de façon groupée

SOUTENIR LES CANDIDATURES POUR APPELLATIONS & CERTIFICATIONS

Soutenir l'élaboration de nouvelles candidatures en AOP/AOC/IGP/STG pour les productions agricoles de qualité, et d'indications géographiques pour les productions industrielles et artisanales afin de valoriser le patrimoine local

SOUTENIR LES SYSTÈMES D'ÉCHANGES LOCAUX

Favoriser la création de services d'échanges locaux (SEL) en mettant des plateformes dédiées à disposition des citoyen·nes

SOUTENIR ET/OU CRÉER LES COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ & D'EMPLOI (CAE)

Créer des coopératives d'activité et d'emploi (CAE) pour favoriser le développement de l'ESS et introduire des économies d'échelle pour lutter contre le gaspillage du capital : services mutualisés, bureaux ou locaux de stockage collectifs...

CRÉATION D'ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS ACCESSIBLES DANS TOUS LES QUARTIERS

Créer des espaces publics ou accompagner la création d'espaces coopératifs de travail partagés au cœur des quartiers. Permettre ainsi aux habitant·es de bénéficier à moindre coût de matériels et d'espaces utiles au développement de leur activité professionnelle (bureaux, photocopieuses, salles de réunion, etc.) et de services mutualisés (crèches, espaces de restauration, cafés, etc.)

EXPERT·E PUBLI·QUE EN REPRISE D'ENTREPRISE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Embaucher un·e expert·e en reprise d'entreprise au niveau intercommunal pour accompagner et soutenir les salarié·es pour la reprise d'entreprises, notamment en SCOP

CRÉATION & SOUTIEN DES STRUCTURES D'INSERTION

Créer et soutenir les structures d'insertion par l'activité économique (régies de quartier, ateliers et chantiers d'insertion, marchés publics réservés, accompagnement, aide aux locaux...)

MAINTENIR & DÉFENDRE LES MOYENS DES ASSOCIATIONS & DE L'ESS

Maintenir et défendre les subventions aux associations (contrats aidés, subventions départementales et régionales) et aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (SCOP...)

SOUTENIR ET/OU CRÉER LES COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ & D'EMPLOI (CAE)

Créer des coopératives d'activité et d'emploi (CAE) pour favoriser le développement de l'ESS et introduire des économies d'échelle pour lutter contre le gaspillage du capital : services mutualisés, bureaux ou locaux de stockage collectifs...

CRÉATION D'ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS ACCESSIBLES DANS TOUS LES QUARTIERS

Créer des espaces publics ou accompagner la création d'espaces coopératifs de travail partagés au cœur des quartiers.

Permettre ainsi aux habitant·es de bénéficier à moindre coût de matériels et d'espaces utiles au développement de leur activité professionnelle (bureaux, photocopieuses, salles de réunion, etc.) et de services mutualisés (crèches, espaces de restauration, cafés, etc.)

CRÉATION & SOUTIEN DES STRUCTURES D'INSERTION

Créer et soutenir les structures d'insertion par l'activité économique (régies de quartier, ateliers et chantiers d'insertion, marchés publics réservés, accompagnement, aide aux locaux...)

MAINTENIR & DÉFENDRE LES MOYENS DES ASSOCIATIONS & DE L'ESS

Maintenir et défendre les subventions aux associations (contrats aidés, subventions départementales et régionales) et aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (SCOP...)

OUVRIR DE NOUVEAUX SERVICES PUBLICS POURVOYEURS D'EMPLOIS

Ouvrir de nouveaux services publics, et pourvoyeurs d'emplois : Maison de santé, garage, centre vétérinaire, fermes et ateliers de transformation gérés en régie communale, coopérative de consommation, etc.

CLAUSES SOCIALES, ÉCOLOGIQUES & DE PRODUCTION LOCALE DANS TOUS LES APPELS D'OFFRE PUBLICS

Insérer des clauses sociales, écologiques et de production locale dans tous les marchés publics.

Pousser l'ambition des objectifs du SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables actuellement en vigueur)

ENGAGER LA BIFURCATION ÉNERGETIQUE : SOBRIÉTÉ & ÉNERGIES RENOUVELABLES

La bifurcation énergétique est au cœur de la planification écologique. Nous sommes désormais sur une trajectoire d'un monde à +2,9 °C, alors que les Accords de Paris de 2015 prévoient « seulement » 1,5 °C. Les conséquences annoncées sont inévitables et désastreuses. Continuer d'ignorer la situation est dangereux. Il faut agir.

Le Havre doit démontrer qu'une gestion énergétique autonome, sortant intégralement du Capital fossile et nucléaire, est possible.

Ceci répond avant tout à l'urgence sociale : près de 20 000 logements au Havre sont des passoires thermiques et près d'un ménage sur cinq souffre de précarité énergétique.

Le communalisme havrais agira sur trois leviers :

- 1- Sobriété planifiée et juste, priorisant les usages raisonnables et raisonnés.
- 2- Électrification des usages énergétiques : chauffage, transport, industrie, port, etc.
- 3- Développement local des énergies vraiment renouvelables (Édouard Philippe vous vend le caractère renouvelable du réseau de chaleur alors que 30% de cette chaleur provient de la raffinerie TOTAL, activité vouée à être convertie, sinon à disparaître)

SOCIALISATION & DÉVELOPPEMENT RÉSEAUX DE CHALEUR & DE FROID

S'orienter vers une évolution du réseau de chaleur vers un mode de gestion 100 % public (régie, SPL) pour assurer à terme aux habitants aux habitant·es des tarifs contrôlés

PLAN DE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN ÉVOLUANT VERS LA GÉOTHERMIE

Poursuivre le développement du réseau de chaleur urbain havrais en multipliant les approvisionnements aux immeubles se situant sur son passage, et en anticipant un devenir décarboné de la zone industrielle et portuaire qui limitera la quantité de chaleur fatale dont bénéficie le réseau. Étudier la perspective de substitution de cette chaleur fatale par un système de géothermie à l'échelle de la ville permettant de s'y substituer.

Systematiser le raccordement aux bâtiments et équipements municipaux les plus consommateurs d'énergie (piscines, écoles, hôpitaux)

PROSPECTIVE SUR LES ÉNERGIES MARINES

Adopter un plan de développement des énergies marines faisant du Havre et de son littoral une zone d'expérimentation et de développement des énergies marines (hydrolien, houlomoteur, et éolien flottant ou offshore) en prenant en compte la protection de l'écosystème littoral, la vie et l'économie maritime

SOCIALISATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES ENR

Créer une régie publique des énergies renouvelables s'appuyant sur les associations citoyennes, les coopératives, une société publique locale (SPL) proposant un tarif social et progressif de l'énergie

PLAN ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Panifier la rénovation thermique des bâtiments publics en adéquation avec les besoins, et en privilégiant autant que possible la production d'énergies renouvelables et les matériaux biosourcés

BÂTIMENTS PUBLICS : DÉCARBONATION

Se fixer l'objectif de supprimer le chauffage au fioul et au gaz pour les bâtiments publics dès le premier mandat, remplacés par des pompes à chaleur ou des chauffages bénéficiant des réseaux de chaleur urbain. Prendre les mesures nécessaires pour être indépendant de productions de chaleur issues d'industries carbonées et polluantes

ACHAT PUBLIC DE L'ÉNERGIE

Privilégier les énergies vertes dans les contrats d'approvisionnement de la commune et les fournisseurs d'énergie constitués en coopératives

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS

Augmenter les effectifs du service public d'accompagnement des particuliers pour la rénovation thermique de leur logement afin de limiter le non-recours aux aides publiques : montage de dossiers, recherche de subventions et si possible versement d'un complément financier. Associer à ce service les outils de veille – en collaboration avec les fournisseurs d'énergie – quant aux passoires thermiques à cibler de façon volontariste dans la politique d'aide à la rénovation

RACHAT MAISONS ANCIENNES

À l'échelle de la communauté urbaine, dans les communes rurales, faire racheter par la mairie les maisons anciennes pour les rénover et les mettre ensuite en location

DÉVELOPPER DES SERVICES PUBLICS DE TRANSPORT ACCESSIBLES A TOU.TES

Le désinvestissement de l'État, l'ouverture à la concurrence et l'exigence de rentabilité ont profondément fragilisé les transports en commun au Havre : trains, tram, bus, vélos publics...

À l'image de « la ville marchande » promue par Édouard Philippe, le prix des tickets accentue les inégalités entre Havrais·es, renforçant la ségrégation de certains quartiers (INSEE 2023). À l'échelle intercommunale, le choix de supprimer une ligne LER au lieu de la relier au nouveau tram compromet le maillage ferroviaire nécessaire pour fluidifier l'accès au Havre depuis le plateau de Caux.

Il est urgent de recréer un service public du transport efficace et populaire sur la ville et la métropole :

Investir dans ces trois priorités :

Investir dans les solutions : gratuité, cadencements améliorés...

Croiser et coordonner tous les modes de déplacement : bus, tram, train, vélos...

Garantir l'accessibilité pour tous.tes.

VERS LA GRATUITÉ TOTALE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Dans un premier temps Gratuité toute la semaine pour : les moins de 25 ans, les personnes privé·es d'emploi, les personnes à faibles revenus ou à faibles retraites, les personnels éducatifs accompagnants, les agents communaux et intercommunaux. Gratuité pour tout le monde le weekend.

Dans un second temps : gratuité totale.

Actuellement un aller-retour à la plage pour une famille qui en est éloignée lui coûte 14,40 €. Pénalisant pour beaucoup, le ticket ne finance que pour 13% les transports en commun

TRANSPORT EN COMMUN RENFORCÉ, NOTAMMENT SUR LES ZONES D'EMPLOI

Renforcer la desserte et la densité des réseaux de transports en commun sur tous les territoires pour favoriser les modes de déplacement les moins polluants et les moins accidentogènes (bus, bus en site propre, tramways, etc.). Faciliter en priorité l'accès aux zones d'emploi sur la zone industrielle et portuaire (3/8, travail de nuit, etc.).

RÉIMPLANTER LE TRANSPORT FERROVIAIRE & LE FRET FLUVIAL

Mobilisation, pour le maintien et la réouverture des guichets, gares et lignes locales de train pour le transport ferroviaire de passagers et de marchandises. Négocier la réactivation du sillon ferroviaire « dorsal » désaffecté traversant la métropole en reliant le Havre (via la future ligne de tram) à Goderville, en passant par Épouville, Turretot, Criquetot (...), et permettant le report de la voiture vers le rail et désengorgeant les routes départementales d'accès au bassin d'emploi et d'activité.

DÉVELOPPER LE FRET & LE TRANSPORT FLUVIAL

Faire enfin du fleuve un pilier du transport de marchandises, en renforçant les liaisons fluviales et les plateformes multimodales. Le fret fluvial permet de réduire le trafic routier, les nuisances et les émissions, tout en créant des emplois locaux durables. Soutenir les solutions fluviales sobres en énergie (hydrogène), connectées au rail et aux ports. Conditionner le maintien des croisières fluviales par une sortie rapide des énergies carbonées.

LIGNE LGV / TRAIN DEPUIS LE HAVRE

Défendre la LGV Le Havre–Paris, pour rompre l'isolement ferroviaire du territoire et garantir l'égalité d'accès aux services nationaux. Une liaison rapide et fiable est indispensable au développement économique, portuaire et universitaire. Réduire ainsi la dépendance à la voiture et abandonner net les projets de développements de l'avion – au bénéfice du climat et du pouvoir d'achat.

Commune et citoyen.nes doivent peser auprès de l'État pour que ce projet structurant devienne enfin une priorité nationale.

LOBBYING CITOYEN PRO-DÉPLAFONNEMENTS DU VERSEMENT TRANSPORT

Afin de co-financer la gratuité des transports en commun et les expérimentations à l'échelle communautaire, mener avec les collectifs citoyens et les habitant·es, des actions pour obtenir les déplafonnements du taux minimal du versement transport destiné aux collectivités

IMPULSION COORDINATION INTER-TERRITORIALE DU TRANSPORT EN COMMUN

Impulser une coordination entre État, régions, communes et SNCF pour établir une meilleure synchronisation des horaires des différents moyens de transports en communs Ligne à Grande Vitesse (LGV), trains régionaux, bus, tramway, etc. Baser cette coordination sur une stratégie de mobilité ambitieuse en termes environnementaux et sociaux, et une analyse fine de l'aire d'attractivité du Havre (emplois et services) et des développements de ses périphéries.

TRANSPORT EN COMMUN 100% ACCESSIBLE PMR

Aller vers 100 % de matériel roulant accessible et 100 % d'arrêts de bus et tram accessibles, comme l'impose la loi, en partenariat avec les associations locales de défense de l'accessibilité.

PROMOUVOIR LES SERVICES À LA DEMANDE

Renforcer les services à la demande publics pour les plus éloignés ou contraints (MobiFil et FILbus), comme des plateformes publiques de taxi ou de covoiturage et s'associer aux projets innovants de la SNCF afin de faire de la ville et de la métropole un territoire d'expérimentation de la mobilité urbaine et rurale.

REFUSER LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT AERIEN, COMPENSER PAR LE TRAIN

Réévaluer l'avenir de l'aéroport d'Octeville-sur-Mer en cohérence avec la nécessité de réduire le trafic aérien là où des alternatives existent, les vols courts et intérieurs étant parmi les plus impactants. Conserver les fonctions de sécurité civile et d'aviation de loisir. Au sein de l'Association Aéroports de Normandie, porter une sortie progressive mais rapide des vols charters et internationaux, à commencer par Octeville, et défendre leur report vers le train, en lien avec la sortie de l'isolement ferroviaire du Havre.

PERMETTRE À CHACUN.E D'UTILISER MOINS LA VOITURE

La voiture occupe une place omniprésente dans nos vies et reste le mode de transport principal des Havrais.es, notamment pour se rendre au travail.

Elle a façonné nos villes et nos territoires durant la seconde moitié du XX^e siècle, avec de lourds impacts sur la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité et la sécurité de chacun.e. Ce modèle a un coût élevé : pour l'utilisateur, pour la collectivité (infrastructures) et pour l'environnement.

Mais pour beaucoup de Havrais.es, éliminer la voiture n'est ni possible, ni souhaitable. Il s'agit plutôt de repenser sa place dans l'espace public et de faciliter l'usage d'autres modes de transport : vélo, marche, transports en commun.

Au Havre, les quartiers sont distants les uns des autres. Pensée après-guerre pour la voiture, la ville offre des voies larges qui invitent à l'usage de l'automobile. Là où d'autres punissent les plus modestes et les plus éloignées des centres, la politique insoumise de mobilité est pensée pour tous.tes.

PARKINGS & PLATEFORMES MULTIMODALES EN ENTREES DE VILLE

Multiplier les plateformes multimodales aux entrées du Havre, à proximité de la Gare et des terminus du Tramway pour réduire le trafic et la pollution de l'air, en proposant un stationnement gratuit pour tous (et non seulement pour les véhicules électriques) sans étendre les surfaces bétonnées au sol.

COVOITURAGE & AUTOPARTAGE

Développer les aires et places de stationnement pour le covoiturage et l'autopartage. Créer une plateforme numérique de covoiturage à l'échelle communautaire.

RÉSEAU CYCLABLE

Renforcer le réseau de pistes cyclables en milieu urbain en travaillant avec le monde associatif porteur de ce sujet et en mettant en œuvre l'expertise citoyenne. À l'échelle intercommunale, promouvoir en zones rurales et périurbaines les aménagements des routes existantes avec voies centrales banalisées (CVCB) permettant d'y sécuriser l'usage du vélo.

ALTERNATIVES AUX ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

Pas de ZFE au Havre et aucune et toute interdiction punitive tant que les alternatives à la voiture restent insuffisantes. Accompagner socialement la sortie du véhicule carboné, soutenir l'installation d'entreprises innovantes proposant des véhicules abordables, notamment via le retrofit, et garantir le droit de se déplacer pour toutes et tous. Remplacer les ZFE par une politique de mobilité juste et efficace : développer des transports publics accessibles et fréquents, les mobilités actives et le covoiturage, et agir prioritairement sur les vraies sources de pollution (trafic de transit, poids des véhicules, logistique urbaine).

SCHÉMA DE CIRCULATION / PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Organiser les circulations en pensant le Havre comme une « constellation » de quartiers-villages, du pied de la costière au plateau. Raviver les quartiers oubliés par la politique d'Édouard Philippe, en facilitant les déplacements grâce à la diversité des transports publics gratuits et développer le vélo, les rues piétonnes, les rues scolaires et les cœurs d'îlots apaisés.

SERVICE PUBLIC DU VÉLO

Renforcer le service public communal et intercommunal du vélo. Produire une tarification de location attractive et progressive visant la gratuité pour le prêt ou la mise à disposition, la location, l'entretien.

Sortir du modèle marchand et concessionnaire pour construire un service public local, écologique, coopératif et solidaire. Renforcer l'offre de location publique du vélo tout en sortant de la DSP LIA, en privilégiant les formes socialisées telles que les coopératives (SCOP ou SCIC). Affirmer le déplacement à vélo comme un droit équivalent au droit au déplacement revendiqué par le projet de gratuité des transports en commun.

MISE À DISPOSITION DE VÉLOS AUX COLLEGIENS & LYCEENS

Proposer un vélo à tous les adolescents de 11 à 18 ans de la commune, sous condition d'une attestation de sécurité routière (ASSR), formant à la circulation en milieu urbain

Faire valoir l'extension du dispositif à l'échelle intercommunale

FAVORISER BOURSES À VÉLOS & ATELIERS DE REPARATION

En travaillant avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, favoriser les bourses à vélos et les ateliers de réparations

TRANSPORT DE MARCHANDISES À VÉLO :

Accompagner l'essor du transport de marchandises à vélo pour réduire fortement les émissions du dernier kilomètre. Soutenir les solutions de cyclologistique : hubs de proximité, vélos-cargos, mutualisation des livraisons et accès facilités aux centres et quartiers. Apaiser l'espace public, diminuer le trafic motorisé et soutenir l'économie locale.

FRET : PLATEFORMES MULTIMODALES POUR LIMITER CAMIONS EN VILLE

Développer des plateformes logistiques multimodales connectées au réseau ferré et fluvial et aux axes routiers, pour limiter le transport routier et mettre fin à la livraison par camion des marchandises sur les derniers kilomètres en zones urbaines.

Accompagner le développement des offres « derniers kilomètres » : transport de marchandise à vélos, véhicules utilitaires légers décarbonés, etc.

FORMER & ASSOCIER LES CITOYENS AU DEPLOIEMENT DU VELO

En coopération avec les associations de promotion du vélo et les citoyen.nes, construire des réseaux de voies cyclables à grande vitesse complètement séparées de la circulation automobile (« vélo routes ») pour faciliter les déplacements domicile-travail à vélo.

Sensibiliser et former l'ensemble havrais.es à l'intérêt et à l'usage du vélo.

Produire un état des lieux des problèmes (rupture de continuité, absence de signalisation, etc.) depuis la création d'un observatoire citoyen.

Prendre en compte le risque provoqué par les rails sur les quais cyclables : les combler tout en préservant leur intérêt patrimonial.

ORGANISATION DE « VÉLOBUS » MUNICIPAUX OU SOCIALISÉS

Dans les quartiers s'y prêtant, en garantissant la sécurité et la simplicité des parcours, organiser ou encourager l'auto-organisation de « vélobus » par les habitants ou les grands-parents d'élèves : soit des mini-bus à pédales de type rosalia, soit des tournées d'accompagnement à vélo, assurées par au moins deux adultes, pour conduire et ramener les élèves de l'école élémentaire.

STATIONNEMENT SÉCURISÉ & ABRITÉ DES VELOS

Développer le stationnement sécurisé pour vélos (boxs, abris-vélos, arceaux) sur l'ensemble de l'espace public et notamment à proximité des écoles, services publics, commerces

Multiplier les stationnements vélos couverts. Développer les parcs à vélos LIA dans tous les quartiers de la ville avec prises pour VAE (actuellement beaucoup de quartiers délaissés). Couvrir les parcs à vélos existants.

INCLURE PARKINGS VÉLOS DANS LES HLM & LE PARC LOCATIF PRIVÉ

Inclure des parkings vélos et deux roues dans les rénovations des résidences HLM

Etudier les capacités de stationnements vélos pour tous les logements privés, et accompagner la création de stationnements vélos couverts pour toutes et tous. Au travers du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), augmenter les surfaces dédiées au stationnement des vélos et aux recharges de batteries au sein des opérations de logements privées ou sociales.

UNE VILLE, UN PORT & UNE CAMPAGNE OUVERTS AUX MODÈS ACTIFS DE DÉPLACEMENT

Faire que chaque recoin du territoire puisse être exploré par toutes et tous. Au Havre et sur le Communauté Urbaine, créer des liaisons vertes réservées aux modes actifs et notamment piétons sur les berges et les quais (à sécuriser en zones de grande fréquentation), les chemins ruraux ou vicinaux, les délaissés de voirie. Rénover et sécuriser les escaliers de la costière.

Réouvrir de façon sélective les espaces portuaires à la promenade.

RÉDUIRE LES DISTANCES PARCOURUES & L'IMPACT CARBONE DE LA MUNICIPALITÉ

Réduire les déplacements en voiture de l'équipe municipale : privilégier l'usage des transports en commun dans le cadre du travail, constituer un parc municipal de vélos électriques, choisir des véhicules petits, légers et bas carbone lors du renouvellement du parc automobile, privilégier des véhicules courants susceptibles de faire l'objet de rétrofit (adaptions prolongeant leur durée de vie) permettant l'inscription local d'une filière du rétrofit.

RÉDUIRE LA PLACE EN SURFACE CONSACRÉE À LA VOITURE

Réduire fortement le stationnement de surface en s'appuyant sur les parkings souterrains municipaux existants et sur des plateformes multimodales en entrée de ville. Au Havre, l'espace extérieur consacré à la voiture étant supérieur à celui dédié aux humains, libérer ces surfaces afin de désimperméabiliser, végétaliser et renforcer la protection face aux submersions.

HALTE AUX PRATIQUES DANGEREUSES

Faire la chasse aux abus de stationnement des véhicules pour un usage serein et sécurisé des voies publiques : sécurité des piétons aux heures de pointe, entrée/sortie des écoles, passages piétons, stationnements réservés aux personnes en situation de handicap, véhicules de secours, professions médico-sociales, etc.

SORTIR DES DSP POUR LA GESTION DES PARKINGS PUBLICS

Sortir progressivement de la gestion privée des parkings souterrains publics (délégations de service public – DSP) dès que les coûts engagés correspondent à des prestations courantes et répétitives, réalisables en régie

OBLIGER LES PROMOTEURS À ASSOCIER UNE PLACE DE PARKING PAR FOYER RÉSIDANT

Pour toute opération immobilière de logements, en neuf comme en réhabilitation, garantir une place de stationnement incluse par logement, attribuer chaque place au foyer résident et interdire toute vente ou location séparée, afin d'assurer l'accès au stationnement, de limiter la pression sur l'espace public et d'éviter la mise en place d'un stationnement payant dans les quartiers résidentiels populaires.

POUR UNE CARTE DU STATIONNEMENT PAYANT AU HAVRE SOCIALEMENT JUSTE

Repenser la carte du stationnement payant sur des critères socio-économiques justes et transparents. Associer les habitants, via les conseils de quartier, aux décisions d'extension ou de modification des zones payantes. Mettre fin aux inégalités territoriales actuelles, où des quartiers populaires comme le quartier de l'Eure sont tarifés, y compris à proximité immédiate des commerces, tandis que des secteurs centraux et aisés restent préservés.

STATIONNEMENT : GRATUITÉ POUR LES USAGER.ES DES HOPITAUX

Rendre gratuits les parkings des hôpitaux publics de la Communauté urbaine pour tous les usager-es (patients et visiteurs). Négocier avec les établissements privés, comme l'Hôpital de l'Estuaire, pour étendre cette gratuité. Considérer que le système marchand omniprésent devient indécent lorsqu'il s'immisce dans des moments de nos vies qui nous conduisent dans ces lieux.

STATIONNEMENT / FIN DE LA « SULFATEUSE »

Édouard Philippe a mis en place dans les rues du Havre des « sulfateuses » véhicules de contrôle du stationnement qui distribuent les amendes par milliers. Le Havre Insoumis met fin à ce système de contrôle.

UNE VILLE JARDIN EXEMPLAIRE & UN ESTUAIRE CELEBRANT LE VIVANT

Sur notre pointe de Caux comme ailleurs, depuis les années 1980, les sols artificialisés ont progressé trois à quatre fois plus vite que la population. Au rythme actuel, en France, c'est l'équivalent de la surface d'un département qui est englouti par le béton tous les 10 ans.

C'est tout simplement insoutenable.

Nous devons laisser au maximum les sols à la nature, à l'agriculture respectueuse, à l'infiltration des eaux.

Au Havre plus qu'ailleurs, du fait de la nécessité de s'adapter à la montée des eaux tout en préservant l'activité portuaire et industrielle, il faut rendre à la nature une partie de notre foncier construit et habité pour infiltrer, éponger et gagner du temps.

Cette situation inédite et l'urgence des réponses à apporter, doivent être l'occasion d'innover, d'inventer de nouveaux rapports au monde, de nous rapprocher du vivant. Le droit à la nature en ville est une revendication de notre nouveau communalisme insoumis.

Le Havre, ses larges avenues, sa forêt en cœur d'agglomération, ses plages, ses friches industrielles et commerciales doivent être l'opportunité du surgissement d'une ville jardin, vivrière, à l'écoute du vivant.

PROTÉGER & SOIGNER LE FLEUVE & LA MER DONT NOUS DEPENDONS

Protéger et restaurer la biodiversité de la mer et de l'estuaire en tenant compte des spécificités locales. Prévenir les pollutions industrielles, accompagner les écosystèmes face à l'élévation du niveau de la mer et à l'acidification, soutenir la chaîne alimentaire marine, et préférer des solutions fondées sur la nature pour limiter les submersions plutôt que la construction d'ouvrages monumentaux à l'efficacité temporaire, aux effets imprévisibles et aux coûts financiers et environnementaux inassimilables. Créer une Maison de l'Estuaire localisée au Havre mêlant histoire, science et prospective, alimentée par les associations spécialisées et les pêcheurs amateurs.

FAIRE DU HAVRE UNE VILLE JARDIN EXEMPLAIRE

Mettre à profit les spécificités du Havre et de son port pour démontrer qu'une ville-jardin est possible. Désartificialiser et végétaliser la ville et le port, transformer les rues surdimensionnées en parcs, valoriser et préserver la costière, réinvestir les friches industrielles et commerciales par le vivant sous toutes ses formes, planter des arbres fruitiers et faire de la ville une ville comestible.

DÉBAT PUBLIC SUR LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

Intégration à la convention citoyenne la définition des moyens d'atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050, voire plus tôt, en conciliant la satisfaction des besoins en logements avec la lutte contre la sous-occupation des locaux, la rétention foncière et l'étalement urbain. Établir un diagnostic valorisant les spécificités havraises, notamment les vacances et disponibilités foncières issues du déclin industriel et démographique. Intégrer les effets de l'élévation du niveau marin et des risques de submersion sur l'habitabilité.

VALORISER LES SOLS POLLUÉS ... EN LES DEPOLLUANT

Développer des plantations dépolluantes sur les sols souillés des zones portuaires et industrielles, en favorisant la réintroduction de petites industries (fibres, plantes tinctoriales, ...) et transformer ces terrains désartificialisés, en amont des zones submersibles, en secteurs « éponges » ralentissant les flux d'eau dévastateurs.

PLAN PLURIANNUEL DE VÉGÉTALISATION MAXIMALE

Faire un état des lieux et adopter un plan pluriannuel de végétalisation de l'espace public, intégrant en permanence l'actualité des données scientifiques sur le climat et la biodiversité, et visant dès le début du mandat un objectif clair d'occupation végétale du sol en zones densément habitées.

CONVERGENCE DU VIVANT : BIENFAITS SOCIAUX & ENVIRONNEMENTAUX

Planter massivement des arbres fruitiers et nourriciers en milieu urbain en mélangeant les espèces régionales et les espèces adaptées à l'évolution prévisible du climat sur 30 ans

Faire que le sol urbain puisse être un sol vivant en saisissant l'opportunité de la densité relativement faible du Havre : développer les jardins partagés dans les zones non polluées, ouverts, conviviaux, pour recréer du lien social et renouer avec la nature en ville ; maintenir les jardins ouvriers et familiaux.

MÉNAGER DES SANCTUAIRES COMMUNAUX DE BIODIVERSITÉ

Faire un audit de l'état de santé de nos forêts communales et intercommunales et adopter un plan de sauvegarde adapté au scénario officiel d'une France hexagonale à + 4°C (tandis que les politiques havraises actuelles se cantonnent à un scénario obsolète à + 2,3 °C). Élargir cette initiative aux forêts privées.

AUGMENTER L'EMPRISE FORESTIÈRE

Augmenter la surface des forêts communales notamment par l'exercice du droit de préemption et refuser leur vente

FIXER DES OBJECTIFS DE REVITALISATION DES SOLS : FAIRE UNE VILLE DU SOL VIVANT

Réviser l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) en le mettant en compatibilité avec les scénarios d'une France hexagonale à +4 °C en 2100. Étendre l'Atlas à l'observation des sols et sous-sols, et fixer des objectifs de revitalisation de ces milieux. Créer un observatoire citoyen de la biodiversité pour densifier et resserrer le maillage des observations.

SANCTUARISER LE FONCIER NON ARTIFICIALISÉ OU NON POLLUÉ

Sanctuariser dans les PLUi le foncier agricole, forestier et naturel en appliquant strictement les dispositions législatives et réglementaires existantes, y compris en zone industrialo-portuaire (ZIP).

RENFORCER & ÉTENDRE LA « CEINTURE VERTE » VIVRIÈRE DU HAVRE

Étendre et renforcer la Ceinture Verte vivrière du Havre en mobilisant des terrains périurbains et portuaires pour l'agriculture biologique et les circuits courts, soutenir l'installation de maraîchers, relancer la production locale de fruits, légumes et fibres, créer un maillage d'exploitations connecté aux quartiers, favoriser l'accès des habitants à une alimentation de proximité et viser à terme l'autonomie alimentaire territoriale.

REFUSER LES GRANDS PROJETS INUTILES

Refuser les Grands Projets Inutiles Imposés (GPII) : mettre fin au terminal de croisière carboné (69 millions €), questionner la chatière (197 millions €) et autres, en leur offrant des alternatives utiles. Instaurer un moratoire sur les constructions en zones de ville basse submersibles, en attendant le plan local d'adaptation au changement climatique et la révision du PLUi, tous deux prévus dans notre programme, pour éviter investissements perdus et drames sociaux et environnementaux.

RECLASSIFICATION AGRICOLE DE TERRES CONSTRUCTIBLES

Prévoir une reclassification agricole de certains terrains actuellement constructibles, notamment sur les friches industrielles, commerciales et portuaires

Mener une réflexion sur la valorisation des friches, notamment sur la zone portuaire et zones commerciales (dépollution, préservation, utilisation artisanale et/ou agricole...)

CEINTURES VERTES, TRAMES VERTES & BLEUES

À l'échelle intercommunale, préserver la biodiversité, continuer et améliorer le développement des ceintures vertes agricoles, les trames vertes et bleues, en restaurant les haies, les noues, les fossés et les mares

VALORISATION DES FRICHES : BIODIVERSITÉ & USAGES INNOVANTS

Mener une réflexion sur la valorisation des friches (dépollution, préservation, utilisation artisanale et/ou agricole...)

DENSIFIER LES CENTRALITÉS EN Y PRIVILÉGIANT L'HABITAT DES MOINS MOBILES

Promouvoir la densification de logements en maintenant et réintroduisant des services publics essentiels (mairies, commerces, soins), notamment à destination des publics moins mobiles (jeunes, personnes âgées, ménages modestes)

MUTUALISATION DES OUTILS & DES CONNAISSANCES

Créer des établissements municipaux partageant des équipements (tondeuse, outillage divers, etc.), de la réparation, des formations en partenariats avec associations et coopératives locales pour accompagner les habitant·es, et notamment les plus précaires, à la rénovation et l'entretien de leur habitation et/ou de leur jardin

ÉTABLIR UN DROIT À LA NUIT, AU SILENCE & A UN ESPACE LIBRE DU CONSUMERISME

Avec le capitalisme, les êtres humains ont perdu quelque chose d'essentiel : le droit à la nuit et au silence.

La nuit, un quart de la surface terrestre nocturne est éclairée.

La pollution lumineuse progresse si vite qu'un enfant qui naît dans une région où il peut voir la nuit 250 étoiles, ne pourra plus en distinguer que 100 lorsqu'il aura 18 ans. Surtout, la pollution lumineuse nocturne désoriente oiseaux et chauves-souris, tue massivement les insectes, fragmente les habitats et perturbe le sommeil humain. Un écocide silencieux aux lourdes conséquences écologiques et sanitaires.

35 % de la population française est exposée à des niveaux sonores excessifs. 10 millions souffrent de troubles du sommeil causés par le bruit ! L'Organisation mondiale de la santé classe le bruit au deuxième rang des facteurs environnementaux qui causent le plus de mortalité en Europe. Réclamer un droit à la nuit, au silence, à la paix, c'est rendre concrète la lutte contre le consumérisme.

LUTTER CONTRE POLLUTION LUMINEUSE

Éteindre hors heures d'activité, les éclairages des boutiques, magasins, bureaux, etc. Définir collectivement les zones à éclairer pour des raisons de commodité ou de sûreté, en intégrant des solutions intermédiaires comme l'éclairage public à la demande ou par détection de mouvement.

EXTINCTION NOCTURNE DU PATRIMOINE MUNICIPAL & DE LA PUBLICITÉ

Appliquer scrupuleusement l'extinction nocturne des bâtiments municipaux et agir au sein des intercommunalités pour mettre en œuvre des règlements locaux de publicité intercommunaux (RLPi) permettant notamment d'étendre l'obligation d'extinction nocturne aux éclairages et aux publicités de mobilier urbain. Éteindre les décorations lumineuses de Noël au cœur de la nuit.

LUTTER CONTRE LES NUISANCES LIÉES AU TRAFIC AÉRIEN

Être à l'écoute au niveau intercommunal, au sein de l'autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, des solutions demandées par les citoyen·nes affecté·es par les nuisances sonores liées au trafic aérien

PLAN D'ISOLATION PHONIQUE POUR LE PARC HLM

Conduire une mobilisation avec les bailleurs sociaux pour financer et engager un plan d'isolation phonique du parc HLM

JARDINS DE TRANQUILLITÉ NUMÉRIQUE

Expérimenter des « jardins de tranquillité numérique », espaces hors connexion en milieu urbain

BANISSEMENT DE LA PUBLICITÉ

Bannir la publicité non locale et les écrans publicitaires de l'espace public. Autoriser les annonces d'intérêt commun et remettre en régie publique les affichages conservés.

LIMITER LE TRAVAIL LE DIMANCHE

Limiter le recours au travail le dimanche, en donnant des avis négatifs sur la création de zones touristiques internationales et en limitant le recours aux « dimanche du maire ». Organiser un référendum précédé d'un débat sur le travail le dimanche des commerces et infrastructures déjà concernées (Docks Vauban, bibliothèque...).

UN TERRITOIRE HAVRAIS ENGAGÉ POUR LA CONDITION ANIMALE

En cinquante ans, l'humanité a fait disparaître 69 % de la population d'animaux vertébrés sauvages.

En détruisant et en morcelant les habitats ou en les chassant, elle empêche ces animaux de se nourrir, de se déplacer, de se reproduire.

Les animaux que l'humanité a domestiqués ne sont pas pour autant mieux lotis.

La souffrance des animaux sauvages en captivité a été prouvée par de nombreuses études, tandis que trop de propriétaires abandonnent ou maltraitent leur animal de compagnie (200 000 chats et chiens par an en France).

L'action politique Insoumise au Havre, par une présence au plus près du terrain, donnera la possibilité d'enfin traiter tous les animaux comme les êtres capables de sensations qu'ils sont.

CENTRE VÉTÉRINAIRE MUNICIPAL

Favoriser l'implantation de centres de soins vétérinaires publics et financièrement accessibles pour les animaux domestiques ou sauvages

SORTIR DES PRATIQUES DE CHASSE & DE PÊCHE CRUELLES OU DESTRUCTRICES

À l'échelle intercommunale, repenser les pratiques de la chasse et de la pêche. Accompagner la transition pour promouvoir une pratique raisonnée, respectueuse des professionnels comme de la faune marine et littorale. Promouvoir l'éthique dans la pratique récréative comme professionnelle, et assurer nos ressources et nos emplois.

INSTALLER DES ZONES REFUGES POUR LA FAUNE SAUVAGE

Aménager des espaces refuges pour la faune sauvage, dans notre zone urbaine dense et sur le plateau de Caux aujourd'hui largement occupé par des monocultures, et maintenir des friches, en particulier pour protéger les pollinisateurs sauvages.

INTERDIRE LA DÉTENTION & L'EXPLOITATION D'ANIMAUX SAUVAGES

Interdire les cirques exploitant des animaux sauvages ainsi que toute exploitation à des fins de représentation, détention et reproduction d'animaux sauvages

INTERDICTION DES ZOOS

Interdire l'implantation de zoos qui n'auront de fonction de refuge, et contrôler le bien-être animal dans les établissements qui répondraient à ce critère.

CAMPAGNES DE STÉRILISATION DES CHAT.TES ERRANT.ES

Accompagner et organiser la stérilisation des chat.tes errant.es par les municipalités via la signature d'une convention avec une ou plusieurs associations pour la capture, la stérilisation et l'identification des chats des rues jusqu'à leur remise en liberté à l'appui de dispositifs tels que Chatipi ou le placement en refuge pour les chat.tes qui le tolèrent.

TRANSPARENCE & PUBLICITÉ DE L'ACTIVITÉ DES FOURRIÈRES

Garantir la transparence de l'activité des fourrières en publiant sur le site de la commune un bilan annuel de leur activité (précisant le nombre d'animaux capturés, identifiés, stérilisés, euthanasiés, relâchés, remis à leur propriétaire, etc.)

MAÎTRISER PACIFIQUEMENT LA COHABITATION AVEC LA FAUNE LIMINAIRE

Lutter contre la prolifération des animaux liminaires (animaux sauvages côtoyant les humains) en privilégiant les solutions non cruelles quand elles existent (ultrasons, stérilisations, pigeonniers contraceptifs...)

CONSTRUIRE AVEC LE VIVANT, BÂTIR POUR LA FAUNE

Intégrer la faune dans l'acte de bâtir en prévoyant des dispositifs dans les constructions (alvéoles, débords, sous-toitures) pour favoriser le nichage des chauves-souris, des oiseaux et des insectes, réduire les impacts sur la biodiversité et concilier urbanisme, architecture, confort humain et protection des espèces.

L'ANIMAL N'EST PAS UNE MARCHANDISE

Interdire la capitalisation de l'animal en interdisant les salons de vente d'animaux, mettre fin aux lots gagnants de « poissons rouges » sur les foires ou autres évènements

ÉDUCATION AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Participer à l'éducation sur le bien-être animal et la cohabitation avec les animaux liminaires

ÉDUCATION AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Participer à l'éducation sur le bien-être animal et la cohabitation avec les animaux liminaires

UN DÉFI HAVRAIS : DÉPOLLUER UN TERRITOIRE INDUSTRIEL & PORTUAIRE

Territoire industriel et portuaire majeur, Le Havre et sa communauté urbaine figurent parmi les zones les plus exposées à la pollution en France.

Pollution de l'air, rejets industriels, trafic maritime et routier entraînent une exposition chronique de la population aux particules fines, au dioxyde d'azote, au benzène et à de nombreux composés toxiques. Selon Santé publique France, la pollution de l'air au Havre est responsable de 7 à 9 % des décès annuels sur le territoire, et y réduit l'espérance de vie moyenne de 8 à 14 mois. Les maladies respiratoires, cardiovasculaires et certains cancers y sont significativement plus fréquents.

Cette situation sanitaire alarmante frappe d'abord les plus vulnérables : habitants des quartiers proches des zones industrielles et portuaires, ménages modestes, enfants, personnes âgées et travailleur.euses exposé.es. Au Havre, la pollution environnementale alimente ainsi une profonde injustice sociale et sanitaire, faisant des populations les plus fragiles les premières victimes d'un modèle de développement à bout de souffle.

La commune insoumise refuse que Le Havre reste une zone sacrifiée : bifurquons !

POUR LA SANTÉ DES HABITANTS & DU MILIEU : DÉPOLLUER LES ACTIVITÉS

Mettre fin aux pollutions industrielles et portuaires qui portent atteinte à la santé des habitants. Imposer un contrôle public et indépendant des émissions dans l'air, l'eau et les sols, avec transparence totale des données. Conditionner l'accès aux infrastructures portuaires et aux aides publiques au respect de normes environnementales strictes. Organiser la fin des activités les plus polluantes, notamment celles liées aux PFAS, et engager une conversion industrielle priorisant la santé, l'emploi durable et la protection des milieux.

METTRE PROGRESSIVEMENT FIN AUX CROISIÈRES CARBONNÉES & POLLUANTES

Mettre fin aux croisières au Havre en raison de leur pollution, de leur consommation d'énergie carbone record par passager (4x plus que l'avion) et de leur caractère non soutenable, même avec conversion énergétique. Souligner le montant des subventions (59 M€ + 10 M€) sans garantie de viabilité. Utiliser les pouvoirs de police du maire pour interdire l'accès aux navires ne respectant pas les normes environnementales. Travailler une sortie progressive et concevoir des projets alternatifs pour la Pointe de Floride, en développant un tourisme maritime durable et bénéfique pour la ville et le port.

SORTIR DE L'USAGE MUNICIPAL DE PRODUITS TOXIQUES

Sortir de l'usage des produits chimiques (toxiques, perturbateurs endocriniens) dans les crèches, écoles, maisons de retraite, bâtiments municipaux et intercommunaux

ATTEINDRE AVEC LES HABITANTS L'OBJECTIF « ZÉRO PHYTO »

Accompagner les habitant·es pour garantir l'application du « zéro phyto » partout, dans les domaines public et privé : sortir le plus rapidement de l'usage des produits phytosanitaires artificiels et dangereux pour la santé

METTRE À DISTANCE DES HABITATIONS LES USAGES DE PESTICIDES

Prendre des arrêtés d'interdiction d'épandage des pesticides à proximité des habitations. Se coordonner avec tous les maires de l'intercommunalité qui prennent des mesures semblables pour mener la bataille juridique afin de faire reconnaître le droit à protéger les habitant·es

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOPATURAGE

Favoriser l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces communaux

TOURISME ÉTHIQUE, RESPONSABLE, NON-POLLUANT & DÉCARBONÉ

Rouvrir le camping municipal de la forêt de Montgeon. Promouvoir le tourisme à la voile. Développer un tourisme à faible impact environnemental et favorisant une relation apaisée avec le territoire. Sortir du surtourisme en diversifiant les destinations, plutôt que de concentrer les flux sur Étretat par exemple.

UN PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL DÉPOLLUÉ

S'assurer du bon déroulement des opérations de désamiantage des bâtiments communaux et intercommunaux et de la sécurisation des sites à risque. En s'appuyant sur les connaissances scientifiques relatives à la nocivité de certains matériaux, lors de leur mise en œuvre (laines minérales, silice du béton, goudrons, résines époxy ou polyuréthanes) comme à l'usage (COV, phtalates, formaldéhyde, isolants synthétiques), anticiper la réglementation en les excluant progressivement des marchés publics locaux, au profit de matériaux sains dont la production locale sera facilitée.

CANTINES SCOLAIRES 100% BIO, LOCALES & GRATUITE

Le droit à une alimentation saine fait partie des nouveaux droits sociaux et écologiques du XXI^e siècle.

Malheureusement aujourd'hui, avoir accès à une alimentation de qualité, biologique, sans pesticide est un luxe dont le marché exclut les classes populaires. Or il peut en être autrement.

La politique d'Édouard Philippe manque de courage : son plan agricole et alimentaire territorial ne remet jamais en cause l'ordre établi. Les grands acteurs de l'agroalimentaire (grande distribution, Lactalis, FNSEA...) ne sont jamais mis face à leurs responsabilités. Comme tout bon macroniste, il préfère le Marché à notre santé.

La restauration scolaire est le levier majeur d'égalité : elle garantit à tous les enfants un accès quotidien à une alimentation saine et permet de soutenir les filières bio et locales par la commande publique.

ATTEINDRE 100 % DE PRODUITS BIO, DURABLES ET/OU LOCAUX

Aller progressivement vers la cantine gratuite tout en maximisant la part de produits de saison et locaux dans la restauration collective pour atteindre dès que possible 100 % de produits bio ou durables et locaux, avec des portions généreuses

OBJECTIF DEUX REPAS VÉGÉTARIENS PAR SEMAINE

Intégrer une option végétarienne pour chaque repas dans la restauration scolaire et collective ainsi que dans les événements municipaux et se fixer l'objectif de deux repas végétariens pour tou·tes par semaine

REFUS DES PRODUITS ULTRA-TRANSFORMÉS

Bannir les produits industriels ultra-transformés de la restauration collective

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL SUJET DES CANTINES SCOLAIRES

Intégrer le critère de bien-être animal pour la cantine scolaire

ACHAT PUBLIC : PRIORISER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE & LOCALE

Prioriser l'agriculture biologique et locale dans la commande publique, outil de transition vers l'agriculture écologique (maraîchers de la ceinture verte vivrière consolidée, du réseau d'Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, ...)

AUTONOMIE DES ÉQUIPES CUISINES VERS LES OBJECTIFS ECO-RESPONSABLES

S'appuyer sur le savoir-faire des équipes de cuisine transformer la restauration collective pour l'amener vers une alimentation moins carnée, moins transformée et issue de l'agriculture biologique

LÉGUMERIE MUNICIPALE

Créer une légumerie municipale pour la restauration collective afin d'utiliser une part encore plus grande de légume et fruits frais, issus principalement du maraichage local

JARDINS NOURRICIERS BIOLOGIQUES DANS LES ÉCOLES

Ouvrir des jardins potagers biologiques cultivés par les élèves dans les écoles. Y planter des arbres fruitiers.

LA CANTINE SCOLAIRE COMME LIEU DE PEDAGOGIE & DE PLAISIR

Faire du repas à la cantine un moment d'éducation à l'alimentation, à la saisonnalité des fruits et légumes et de lutte contre le gaspillage alimentaire

FAIRE DE L'ÉCOLE UN LIEU D'APPRENTISSAGE DE LA CUISINE & DES SAVEURS

Promouvoir des cours de cuisine saine et savoureuse à l'école et en périscolaire, pour transmettre aux enfants le goût des aliments frais, locaux et de saison, éveiller leur curiosité culinaire et encourager de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge.

GARANTIR LE DROIT À L'EAU

« Un jour, comme cette eau, la terre, les plages et les montagnes, à tous appartiendront » (O.Niemeyer)

L'eau est l'un des plus grands défis du XXI^e siècle. Les restrictions pour sécheresse se multiplient et toucheront bientôt notre commune.

Au Havre et sur l'estuaire de la Seine, hydrocarbures, pesticides et micropolluants dégradent 65 % des masses d'eau surveillées (Agence de l'eau), menaçant santé, usages domestiques et environnement. Les aires de captage du plateau agricole, soumises aux intrants chimiques, doivent passer massivement à l'agriculture biologique pour garantir une eau potable, protéger les écosystèmes et renforcer la résilience face au trafic industriel et au changement climatique (ARS, AESN).

Le Havre insoumis mettra en œuvre une gestion commune et écologique de l'eau.

RÉGIE INTERCOMMUNALE DE L'EAU CO-GÉRÉE AVEC LES CITOYENS

Pérenniser de la régie publique de l'eau et impliquer les citoyen.es en leur donnant accès au conseil d'administration avec voix délibératives

GRATUITÉ DES PREMIERS M3 & TARIFICATION SELON BONS OU MAUVAIS USAGES

Gratuité des premiers m3 indispensables à la vie. Instaurer une tarification progressive et différenciée selon les usages (professionnels, domestiques, administratifs) et les mésusages (confort, luxe, gaspillage)

AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR LES AIRES DE CAPTAGE DE L'EAU

À l'échelle de la communauté urbaine, organiser la transition vers l'agriculture biologique des surfaces agricoles situées sur les aires d'alimentation de captages, pour réduire les coûts liés à la dépollution de l'eau et limiter les incidences sur la santé

RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE POUR USAGES LE PERMETTANT

Installer des récupérateurs d'eau de pluie et récupérer les eaux des piscines au moment des vidanges pour le nettoyage des rues, l'arrosage des plantations municipales et des jardins collectifs et l'alimentation des toilettes des bâtiments publics...

ACCÈS LIBRE & PUBLIC AUX BESOINS ESSENTIELS EN EAU

Favoriser l'installation de fontaines à eau potable dans l'espace public, de toilettes publiques, et de bains douches gratuits, accessibles et adaptés à tou·tes

URBANISME : ORGANISER LE RETOUR DE L'EAU

Favoriser le retour rapide de l'eau à la terre dans les aménagements urbains et paysagers, par la création d'espaces perméables, de noues, de tranchées végétalisées et de sols vivants, afin de réduire le ruissellement, prévenir les inondations et nourrir la biodiversité.

VERS UN HAVRE DU ZÉRO DÉCHET

La France produit 326 millions de tonnes de déchets par an, dont 39 millions de déchets ménagers. 72 % viennent de la construction et des voiries, alors que plus de 70 % de cette matière pourrait être réemployée.

La priorité n'est pas seulement le recyclage ou le réemploi, mais la réduction de la production : limiter les emballages, adopter des consommations raisonnées, réutiliser les matériaux.

Cette économie locale, non délocalisable, créera des emplois et valorisera l'ingéniosité humaine tout en respectant l'environnement.

Edouard Philippe privilégie le greenwashing de multinationales prédatrices et néglige cette économie nouvelle, pourtant socle du monde demain.

Nous ne ferons pas les mêmes erreurs : la politique du zéro-déchet est génératrice d'emplois nombreux (3 fois plus que le modèle actuel), locaux et non délocalisables, et d'une transformation fondamentale de nos habitudes de consommation.

MAINTENIR & RENFORCER LE SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS

Restituer un service public intégral et gratuit des déchets (la privatisation partielle mise en place par Édouard Philippe a fait monter les prix de la gestion des déchets). Garantir un service uniforme pour tous les quartiers et toutes les communes. Intégrer la transition écologique (réduction, tri et recyclage des déchets ; compostage, prévention des pollutions). Veiller à la transparence, à la participation citoyenne et au contrôle effectif des installations et marchés.

RESTAURATION COLLECTIVE : FIN DU GASPI ALIMENTAIRE & DE L'USAGE DU PLASTIQUE

Réorganiser la chaîne de restauration collective en vue de diminuer de 75 % le gaspillage alimentaire et tendre vers la disparition du plastique.

ORGANISER LA POLITIQUE ANTI-GASPI ALIMENTAIRE

Organiser des réunions trimestrielles pour lutter contre le gaspillage alimentaire, en réunissant l'ensemble des acteurs de l'alimentation : agriculteurs, associations solidaires, artisans, petits commerces, industriels et grande distribution. Trouver ensemble des solutions pour limiter le gaspillage : valoriser les invendus et renforcer la sécurité sociale alimentaire tout en développant l'économie circulaire.

ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR PRIVÉ VERS LE ZÉRO DÉCHET & LE ZÉRO PLASTIQUE

Mener une politique active vers la restauration privée et traditionnelle pour parvenir à l'objectif « zéro plastique » ; accompagner restaurateur.ices les entreprises et les commerçant·es dans leur transformation « zéro déchet »

LUTTE CONTRE L'EMBALLAGE

Valoriser et soutenir les commerces en vrac ; mettre en place un dispositif de consigne pour les bouteilles en verre

RESSOURCERIES : FAIRE CIRCULER LES OBJET PLUTÔT QUE LES JETER

Multiplier et rationaliser les ressourceries et les points de réemploi de la communauté urbaine, en garantissant l'accès pour toutes les communes. Mieux informer sur les structures existantes et accélérer la création de nouveaux lieux. Associer habitants, associations, économie sociale et solidaire et acteurs privés à la décision et à la mise en œuvre. Actualiser objectifs et indicateurs. Développer ateliers participatifs et filières locales, et démontrer l'impact économique, écologique et social pour libérer du pouvoir d'achat et réduire les déchets.

MULTIPLIER LES RESSOURCERIES SOCIALISÉES (ASSOCIATIVES & DE L'ESS...)

Soutenir les ressourceries d'initiative privée socialisées – associatives ou de l'économie sociale et solidaire (ESS) – spécialisées sur des thématiques et secteurs précis (matériaux, mobilier, textile, jouets, informatique, électroménager, etc.).

COMPOST : GÉNÉRALISER LA COLLECTE DES BIODECHETS

Généraliser et intensifier la collecte et le compostage des biodéchets en installant des composteurs publics d'usage collectif et à des points clefs (lieu de marchés, ...)

DISTRIBUTION DES REPAS PUBLICS RESTANTS

Installer des réfrigérateurs libre-service et proposer à la vente à faible coût les repas restants de la restauration scolaire et municipale

COMPOST : PRÊTER LE MATÉRIEL & FORMER LA POPULATION

Développer le prêt de broyeurs et composteurs aux habitant·es. Soutenir l'apprentissage de la fabrication et de la maintenance de boîtes à compost en s'appuyant sur les associations et structures de l'économie sociale et solidaire engagées sur le sujet.

ATELIERS COOPÉRATIFS DE REMISE EN ÉTAT DE MATÉRIELS DIVERS

Créer des ateliers coopératifs de remise en état de matériels divers. Des réparateurs qualifiés et/ou passionnés accompagnent les habitants dans la réparation de leur propre matériel. S'appuyer sur le tissu associatif et coopératif existant (tels que les « repair cafés »)

RENFORCER L'EFFICACITÉ LA COLLECTE & LE RECYCLAGE (ASSOCIATIVES & DE L'ESS...)

Renforcer et améliorer les services de collecte et de recyclage. Améliorer et rendre transparent le traitement de ces derniers.

METTRE FIN AUX DÉCHARGES SAUVAGES

Mettre fin aux décharges sauvages en combinant prévention, contrôle et sanctions. Sécuriser les sites sensibles, informer habitants et entreprises, et promouvoir les alternatives (déchetteries, ressourceries, composteurs). Appliquer les sanctions sur le domaine public, intervenir sur terrains privés dans le respect de la propriété, organiser nettoyages encadrés et intégrer la lutte contre les dépôts sauvages, faire intervenir la police de proximité si nécessaire.

PRATIQUES & ACHATS PUBLICS : PRIORISER LE REEMPLOI

Intégrer à toutes politiques publiques communales et intercommunales la priorisation de la pratique du réemploi sur toute autre (recyclage, achats neufs quels qu'ils soient). Repenser et orienter l'achat public secteur par secteur afin de maximiser le basculement vers le réemploi et la réparation en fixant des objectifs quantitatifs : aménagement, bâtiment, automobile (rétrofit), vêtements, outillages, etc.

SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT DU SECTEUR DU REEMPLOI

Accueillir et accompagner les initiatives entrepreneuriales – industrielles, artisanales ou logistiques – contribuant au développement du réemploi et à la conversion locale des activités.

SOUTENIR & DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE & LOCALE

Le chiffre est alarmant : sur Le Havre Seine Métropole, seuls 2,3 % de la surface agricole utile est cultivée en bio, contre 10 % en France, alors que la toxicité des produits conventionnels est avérée... Le cynisme d'Edouard Philippe, capable de faire voter la loi Duplomb à ses députés, est à l'œuvre ! Il est urgent d'étendre le bio localement, notamment autour des aires de captage d'eau.

Par ailleurs, seuls 60 % des consommations françaises sont produites localement, contre 80 % il y a quelques décennies. L'agriculture industrielle fragilise les paysans, prive les populations de souveraineté alimentaire, et les expose aux maladies graves (cancers).

D'ici 2030, la moitié des agriculteurs partira à la retraite : cette transition doit permettre un nouveau modèle agricole autonome, sain et équitable, créateur d'emplois. La présidence insoumise de la Communauté Urbaine s'engage à changer le territoire en partenariat avec les agriculteurs de la Pointe de Caux.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL AMBITIEUX

Réviser le projet alimentaire territorial en adoptant une approche globale et collective, dépassant les initiatives parcellaires. Organiser de véritables assises réunissant agriculteurs, communes, chercheurs, acteurs de l'ESS, associations, mais aussi grande distribution et industrie agroalimentaire, pour coordonner production et consommation de produits locaux et de qualité, et accélérer la bifurcation vers un système alimentaire capable de relever les défis sanitaires, sociaux et environnementaux.

CRÉATION D'UNE COMMISSION INTERCOMMUNALE D'APPUI AUX PROJETS AGRICOLES

Créer des commissions intercommunales d'appui aux projets agricoles (commission pluraliste composées d'élu·es, d'agriculteur·ices, de propriétaires, de personnes ressources investies dans les questions d'alimentation, etc.)

BAUX RURAUX CONDITIONNÉS & FACILITANTS

Proposer aux porteurs et porteuses de projets agricoles des baux ruraux environnementaux signés pour plusieurs années reconductibles. Préciser que les terres devront être cultivées en agriculture biologique avec un loyer attractif/modéré, ou des baux à usage incluant terres, bâti agricole et habitat dans le cas de reprise de zones délaissées

ACCOMPAGNER L'ACQUISITION COLLECTIVE DE FONCIER AGRICOLE

Accompagner les nouvelles formes collectives d'acquisition du foncier agricole (association foncière, Terre de Liens, etc.)

ADHÉRER AU DISPOSITIF VIGIFONCIER POUR SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE SOCIALISATION

Adhérer au dispositif Vigifoncier et contractualiser avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) pour repérer les terres qui se libèrent et consacrer un budget d'opportunité dans l'approche budgétaire intercommunale pour pouvoir réaliser les acquisitions de foncier agricole quand une occasion se présente

AIDES TECHNIQUES À L'INSTALLATION DES PAYSAN.NES

Proposer des services aux paysans et paysannes qui s'installent : location / mutualisation de matériel avec les services espaces verts (comme les tracteurs), aide aux investissements, offre de débouchés de commandes (par exemple pour la cantine et la restauration publique), mise à disposition des lieux de vente (magasin de producteurs, marchés) ou de dépôts (AMAP, circuits courts, groupements de commande), des espaces de travail et de réunion partagés pour favoriser les coopérations entre producteurs et productrices paysans plutôt que la concurrence

SERVICE NOMADE D'AIDE À L'INSTALLATION & MISE EN RÉSEAU DES PAYSANS ET DE LEURS SOUTIENS

Accueillir sur l'intercommunalité les services aux porteurs et porteuses de projet et organismes de soutien à l'installation et à la transmission : assurer des permanences des services « point d'accueil installation », favoriser les pôles InPact qui regroupent les associations de développement agricole et rural, avoir des actions d'accueil et d'animation pour l'insertion des nouveaux paysans et paysannes installé-es, prendre en compte et aider leurs besoins sociaux (logement, éducation, etc.)

PROMOTION DE LA PERMACULTURE

Promouvoir la permaculture comme méthode pour organiser plantes, animaux et humains afin de produire nourriture et ressources de manière durable et efficace. Développer les jardins partagés, les actions pédagogiques en écoles et EHPAD. Favoriser la transmission des savoirs pour renforcer l'autonomie alimentaire et la biodiversité locale.

PROMOUVOIR L'INSTALLATION DE FERMES URBAINES SUR LES FRICHES

Promouvoir la création de fermes urbaines sur les délaissés de la ville et du port du Havre, pour expérimenter et innover. S'appuyer sur des expériences locales réussies : aquaponie combinant pisciculture et maraîchage hors sol, cultures sur toitures de plantes aromatiques ou micro-pousses, et autres pratiques économes en espace et en eau, affranchies des engrais chimiques.

EXPÉRIMENTER LES CANTINES MUNICIPALES OU SOCIALISÉES (COOPÉRATIVES)

Expérimenter des cantines solidaires municipales ou socialisées ouvertes à tous.tes servant des repas à base de produits issus de productions biologiques et locales

DÉFENDRE LE PETIT COMMERCE FACE AUX GEANTS DE LA GRANDE DISTRIBUTION

Au Havre, la politique expansionniste d'Édouard Philippe a signé la mort du petit commerce.

La municipalité a parié sur une croissance infinie, multiplié les galeries commerciales tenues par des multinationales agressives, et au final transformé Le Havre en « ville franchisée ».

Des milliers de mètres carrés restent vacants (Montgaillard, Coty), et pourtant la même logique s'étend désormais au commerce de loisirs (la NEF). Parallèlement, pour achever le massacre, l'entente ville-HAROPA déroule le tapis rouge aux plateformes logistiques, moteur d'un e-commerce premier facteur de l'extinction des commerces indépendants.

Une politique en faveur du petit commerce s'impose pour l'intérêt général. Elle doit penser la ville « en rez-de-chaussée », y imposer des activités innovantes, associatives ou artistiques, pour combler les « dents creuses » et rendre de nouveau attractives les rues commerçantes.

La survie de nos petits commerçants est vitale pour la ville.

REFUSER LA CONSTRUCTION DE GRANDES SURFACES

Empêcher la construction de toute nouvelle grande surface de type hypermarché. Refuser les permis de construire et modifier le plan local d'urbanisme (PLUi) et le schéma de cohérence territoriale (SCOT)

UNE STRATÉGIE URBAINE & FONCIÈRE POUR RÉANIMER LES REZ-DE-CHAUSSEE

Face à l'extinction du petit commerce, et pour réactiver les flux nécessaires à la santé des commerces et services, revitaliser les rez-de-chaussée via stratégie urbaine et foncière. Reprendre le foncier vacant par inventaire, préemption et portage temporaire (mise à disposition de locaux). Proposer des loyers modulés, des aides et incitations fiscales. Adapter le PLUi, pratiquer l'urbanisme transitoire. Animer les RDC par un collectif de quartier associant habitants et commerçants, ateliers et commerces éphémères. Favoriser les usages hybrides (tiers-lieux) et la mixité sociale, culturelle et économique pour renforcer vie locale et les centralités de chaque quartier.

MULTIPLIER LES MARCHÉS LOCAUX

Créer, promouvoir et étendre les marchés locaux dans une démarche de valorisation des circuits courts, du vrac et de l'artisanat local.

MODULER LA TAXE FONCIÈRE À LA FAVEUR DES COMMERCES DE PROXIMITÉ EXEMPLAIRES

Moduler la taxe foncière afin de promouvoir les commerces de proximité et de défavoriser le grand commerce destructeur d'emploi et du cadre de vie. Prendre en compte l'exemplarité en matière de circuits courts quand le type d'activité le permet

S'AUTORISER LE DROIT DE PRÉEMPTION

Utiliser le droit de préemption de la mairie pour favoriser les commerces indépendants.

SOUTENIR LES FONCIÈRES SOLIDAIRES

Soutenir la création de coopératives foncières solidaires permettant de maintenir au niveau bas les loyers et facilitant l'installation de commerces, services ou activités de rez-de-chaussée recevant du public

LABEL LOCAL COMMERÇANTS & ARTISANS RESPONSABLE & SOLIDAIRE

Création d'un label communal « commerçant et artisan responsable et solidaire » avec des critères en matière d'emploi responsable, d'approvisionnement raisonné et une politique commerciale écoresponsable

FORTIFER L'ENTRAIDE

« L'homme n'a pu se maintenir dans la lutte pour la vie qu'à condition de pratiquer l'entraide, et partout où ce principe s'est affaibli, les sociétés humaines ont décliné, se sont décomposées ou ont été balayées par d'autres groupes plus solidaires. » P. Kropotkine

Le Havre insoumis veut contribuer à construire une ville fondée sur l'entraide, et non sur la concurrence, afin que chacun voie ses besoins essentiels satisfaits.

Le néolibéralisme, en perte de vitesse, se radicalise pour se maintenir. Ses adeptes – tels Édouard Philippe – détruisent avec un zèle idéologique tout ce qui est collectif : services publics, école, hôpital, sécurité sociale, droits sociaux. Ils promeuvent au contraire la division, l'égoïsme et la guerre de tous contre tous, minant la société de l'intérieur.

Cette politique conduit au Havre à une situation très dégradée en matière de santé, d'égalité et de qualité de vie : 23 % de pauvreté contre 15 % au niveau national ; des inégalités territoriales croissantes, faisant du Havre l'une des villes les plus ségréguées de France ; une espérance de vie inférieure à la moyenne ; une pénurie criante d'hébergements d'urgence, laissant chaque hiver près de 70 familles à la rue.

Les compétences municipales ne peuvent se substituer à celles de l'État pour relever l'école ou l'hôpital public. Mais leur proximité leur confère un rôle central : celui d'incubateur de la solidarité. La ville peut restaurer et renforcer l'entraide, étendre le champ du commun dans l'éducation, la santé, le logement et l'emploi public, et ouvrir la voie à des politiques ambitieuses d'éradication de la misère.

CE QUI PEUT CHANGER DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

- **Instaurer la gratuité de la cantine en commençant par renforcer la progressivité des tarifs pour les petits revenus et la gratuité immédiate pour les familles en dessous du seuil de pauvreté**
- **Amorcer dès les premières semaines l'expérimentation de la Sécurité sociale de l'alimentation pour accéder à une nourriture saine et locale : crédit alimentaire chez des producteurs et commerces locaux, circuits courts, lutte contre le gaspillage, ateliers éducatifs et suivi des impacts.**
- **Lutter contre les marchands de sommeil en mettant en œuvre le « permis de louer » (autorisation préalable de mise en location), développer les contrôles d'hygiène et de salubrité dans les logements privés par l'embauche d'inspecteurs et d'inspectrices en nombre suffisant**
- **Amorcer la création d'organismes coopératifs et faire évoluer les bailleurs sociaux vers le foncier solidaire pour faciliter l'accès à la propriété des ménages modestes, dissocier bâti et foncier (propriété d'usage), instaurer des clauses anti-spéculatives et accompagner les petits propriétaires des quartiers sud submersibles.**
- **Mettre en place les 32h pour les agents soumis à des travaux pénibles, du travail de nuit ou le dimanche**
- **Lancer une revue générale de toutes les délégations de services publics au secteur privé (DSP) et de tous les partenariats publics privés (PPP) afin de déterminer un plan de retour en régie publique, en commençant par les communs essentiels (transport en commun, énergie, etc.)**
- **Créer une mission d'audit citoyen des services publics pour évaluer les services publics communaux et leur accessibilité, formée d'élus·es de la majorité et de l'opposition, d'havrais.es des conseils de quartier et de citoyen·nes tiré.es au sort**
- **Faire immédiatement évoluer la police municipale actuelle vers une police de proximité œuvrant à la sûreté, la prévention et à la tranquillité des habitant·es, avec pour perspective son désarmement**

ADOPTER UN PLAN COMMUNAL CONTRE LA PAUVRETÉ & LA PRÉCARITÉ

Entre 2004 et 2024, le taux de pauvreté en France est passé de 9,1 % à 15 %. L'inflation et la hausse des coûts de l'énergie aggravent encore la situation.

Au Havre, la réalité est plus dure encore : ce taux des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est de 23 %. Plus de 36 000 personnes sont concernées, avec des quartiers dépassant un taux de pauvreté de 40 %. Cette pauvreté structurelle pèse lourdement sur le logement, la santé, l'alimentation, l'emploi et la cohésion sociale.

La politique d'Édouard Philippe est en échec : selon l'Insee (2023), Le Havre est l'une des grandes villes les plus ségréguées socialement. La fracture entre l'ouest favorisé et les quartiers sud, est et de la ville haute s'aggrave sous l'effet d'un modèle fondé sur l'attractivité et la vitrine urbaine, qui concentre richesses et investissements d'un côté, relégation sociale de l'autre.

Nous défendons une commune solidaire, protectrice et juste, garante de la dignité et de l'accès aux droits pour toutes et tous.

EXPÉRIMENTER UNE « SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION »

Soutenir l'expérimentation de la Sécurité sociale de l'alimentation au Havre et dans sa communauté urbaine pour garantir un accès à une alimentation saine et locale. Attribuer un crédit alimentaire utilisable chez les producteurs et les commerçants locaux. Favoriser les circuits courts et la qualité nutritionnelle, former et accompagner les habitants. Lutter contre le gaspillage. Organiser des ateliers éducatifs. Créer un comité de suivi pour évaluer l'impact social, économique et environnemental.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX CONTRE COUPURES D'EAU & D'ÉNERGIE

Prendre des arrêtés municipaux d'interdiction des coupures d'eau et d'énergies

DÉVELOPPER & SOUTENIR LES ÉPICERIES SOCIALES & SOLIDAIRES

Soutenir et développer les épiceries sociales et/ou solidaires municipales, associatives ou coopératives, par des subventions, la mise à disposition de locaux ou la participation à l'achat de denrées alimentaires

COLIS REPAS & VÊTEMENTS

Proposer, en lien avec les associations, des colis repas et vêtements pour les familles en difficulté, les jeunes et les personnes âgées

GÉNÉRALISATION DU PROGRAMME « LOGEMENT D'ABORD »

Favoriser la mise en œuvre et généraliser le logement pour sans-abris par le programme « logement d'abord » : fournir un logement stable et durable en priorité, avant de proposer un accompagnement social ou thérapeutique.

GARANTIR LE DROIT À LA DOMICILIATION DES SANS-ABRIS

Garantir le droit à la domiciliation des sans-abris, à tout moment de l'année pour amorcer la sortie de la rue

SANS-ABRIS : NE PAS RÉPRIMER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Développer un service de bagagerie pour les personnes sans-abri, refuser les dispositifs tournés contre elles (arrêtés anti-mendicité, mobilier anti-SDF...)

EXPÉRIMENTATION D'UN REVENU MUNICIPAL (RMG)

Explorer la possibilité d'un revenu municipal garanti permettant de compléter les revenus des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire (50 % du revenu médian de la ville)

RENFORCEMENT & MAILLAGE DES MAISONS FRANCE SERVICE

Agir pour renforcer le maillage des maisons France Services et augmenter leurs moyens, notamment en personnels et la formation de ceux-ci et s'appuyer dessus pour mettre en place un guichet unique d'accès aux droits, avec accueil physique

PROPOSER UN DIAGNOSTIC « MESAIDES.GOUV » A TOUT.E NOUVEL.LE HAVRAIS.E

Proposer une simulation sur « mesaid.es.gouv » à tout.e nouvel.le arrivant.e dans la commune, afin notamment d'éviter le non-recours (ne pas faire valoir le droit à des aides sociales). Élaborer avec les services publics et le réseau associatif, les outils de repérage des nouveaux arrivants.

CRÉATION INSTANCE PARTICIPATIVE POUR DIRECTION DU CCAS

Créer une instance participative au sein des CCAS, ouverte aux associations et populations

RENDRE SYSTÉMATIQUE LE RÔLE DE PRÉFET DU MAIRE DES DÉFAILLANCE DE L'ÉTAT

Se fier à la jurisprudence en vigueur qui autorise le maire, au titre de ses obligations quant à la protection sanitaire des Havrais.es, pour systématiquement endosser le rôle de préfet dès que l'État se montre défaillant en termes d'hébergement d'Urgence, et faire valoir à posteriori la responsabilité et la charge de l'État

CARTE FAMILLE MONOPARENTALE

Créer une carte de famille monoparentale sur le modèle de la carte famille nombreuse donnant accès à des droits concrets, à des tarifications justes et à un accès simplifié à des services municipaux

ÉTENDRE LE DOMAINE DU COMMUN

Le communalisme insoumis est une renaissance du collectivisme démocratique. Dans notre histoire, les communes ont joué un rôle central dans l'invention du service public à la française. Les services culturels, sportifs, de transport ou de logement ont été portés par le socialisme et le communisme municipal.

L'expérimentation du commun est toujours plus efficace à l'échelle locale, tant pour le partage de la décision – via la démocratie directe – que pour l'action concrète.

À l'inverse, les politiques libérales menées depuis des décennies ont réduit le champ du commun, au profit de logiques marchandes : ville franchisée, services publics affaiblis, compétences abandonnées au privé.

Il revient aujourd'hui à l'insoumission municipale de prendre le relais. Le Havre insoumis s'engage à étendre le domaine du commun, à reconstruire des services publics locaux forts et à remettre la démocratie au cœur de la ville.

PLAN DE RETOUR EN RÉGIE PUBLIQUE DES COMMUNS ESSENTIELS

Lancer une revue générale de toutes les délégations de services publics au secteur privé (DSP) et de tous les partenariats publics privés (PPP) afin de déterminer un plan de retour en régie publique, en commençant par les communs essentiels comme l'eau et l'assainissement, la production d'énergies renouvelables, les transports en commun ou la gestion des déchets

COMITÉS D'USAGERS DES SERVICES PUBLICS AYANT POUVOIR

Installer des comités des usagers des services publics délibérant sur leurs évolutions et les choix qui les concernent, associant usager·es, agents et élu·es

AUDIT CITOYEN DES SERVICES PUBLICS

Créer une mission d'audit citoyen des services publics pour évaluer les services publics communaux et leur accessibilité, formée d'élu·es de la majorité et de l'opposition, de citoyen·nes des conseils de quartier et de citoyen·nes tirés au sort

TRANSITION PUBLIQUE LOCALE VERS LE LOGICIEL LIBRE

Organiser la transition vers le logiciel libre pour l'administration municipale, intercommunale et les écoles

PRÉFÉRER L'INGÉNIÉRIE PUBLIQUE AUX CONSULTANTS PRIVÉS

Limiter le recours à des cabinets de consultants hors de prix en développant l'emploi scientifique (thèses CIFRE, contrats de volontariat territorial en administration, etc.) et en recourant aux expertises publiques mises à disposition des collectivités (CEREMA, ONF, ADEME, CSTB)

DÉVELOPPER UN SERVICE DE TRADUCTION PUBLIQUE OUVRANT L'ACCÈS AUX SERVICES

Développer les services de traduction pour l'accès aux services publics pour accueillir les concitoyens ne maîtrisant pas le français

REDRESSER LE STATUT DES AGENTS PUBLICS

Depuis 25 ans, les agents publics subissent un grave déclassement : le point d'indice a perdu près de 30 % de pouvoir d'achat depuis 2000.

Au Havre et dans sa métropole présidée par Édouard Philippe, la dégradation des conditions de travail est préoccupante : sous-effectifs, charges accrues, tensions managériales, recours juridiques, externalisations et contrats précaires fragilisent les équipes. Rémunérations au strict minimum et absence de reconnaissance affaiblissent un service public déjà éloigné des habitants.

Cette dégradation provoque une crise de recrutement et de fonctionnement. Rétablir un statut attractif et protéger les conditions de travail des agents publics est une priorité d'intérêt général. Le Havre insoumis agira sur tous les leviers locaux disponibles pour garantir des services publics forts, proches et efficaces pour toutes et tous.

ÉRADICATION DU PRÉCARIAT DES AGENTS PUBLICS

Lutter contre la précarité en mettant en place des plans de titularisation, d'éradication du temps partiel subi et des négociations salariales internes

SEMAINE DE 32H POUR LES TRAVAUX PÉNIBLES, DE NUIT OU DU DIMANCHE

Engager un plan de rattrapage pour garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes employé·es par la collectivité

PLAN D'ÉGALITÉ SALARIALE FEMMES-HOMMES

Engager un plan de rattrapage pour garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes employé·es par la collectivité

PLAN DE SUPPRESSION DU TEMPS PARTIEL CONTRAINT

Engager un plan de suppression du temps partiel contraint dans la fonction publique municipale

ASSOCIER & FORMER LES AGENTS AU PROJET POLITIQUE POUR MIEUX METTRE EN ŒUVRE

Associer l'ensemble des agent.es municipaux à l'élaboration des projets et des politiques municipales (projets de service...) et développer la formation des agent.es territoriaux pour accompagner l'évolution des services

RENFORCER LA PRÉSENCE DES SALARIÉES DANS LES INSTANCES PARITAIRES

Renforcer la représentation des salarié·es dans les instances paritaires

UNE RESTAURATION MUNICIPALE ACCESSIBLE A TOUS.TES LES AGENT.ES

Revoir le système de restauration collective municipale afin de satisfaire les besoins des agents de toute la municipalité, qu'importe leur lieu de travail, avec des services de livraisons avec cuisines satellites. Voir : compenser par des tickets repas quand aucune solution est possible

METTRE EN PLACE LES CONGÉS MENSTRUELS

Au sein de la municipalité et de l'Intercommunalité, mettre en place pour les agent.es la possibilité de prendre un congé menstruel

GARANTIR LE DROIT À UN LOGEMENT DIGNE

La France compte 4,2 millions de mal-logé·es et 350 000 personnes sans-abri (chiffres 2025 de la Fondation pour le Logement des Défavorisés), dont plus de 2 000 enfants vivant à la rue.

Au Havre, ces trois derniers hivers, 70 familles avec enfants ont dormi dans nos rues, face à un refus d'Édouard Philippe d'assumer son rôle de préfet lorsque l'État fait défaut.

La ville est en première ligne face à cette « bombe sociale » qu'est la crise du logement. Le ou la maire dispose de pouvoirs sur la construction et le peuplement. Le Havre Insoumis s'engage à garantir un logement digne pour toutes et tous, à lutter contre la spéculation et l'accaparement immobilier, et à déployer des structures d'hébergement via la mise à l'usage du patrimoine bâti communal et l'exercice du droit de préemption.

PAS D'EXPULSION SANS RELOGEMENT PÉRENNE

Prendre des arrêtés anti-expulsion locative sans solution de relogement pérenne et se coordonner avec les maires qui prennent de tels arrêtés pour faire reconnaître leur légalité

RÉQUISITION DE BÂTIMENTS VACANTS POUR CREATION DE LOGEMENTS TRANSITOIRES

Utiliser les pouvoirs de police du maire pour prendre des arrêtés de réquisition de bâtiments vides et y mettre en place des conventions d'occupation transitoire ou intercalaire (l'occupation d'un logement vacant oblige légalement à une indemnisation du propriétaire par la collectivité)

CENTRES D'HÉBERGEMENT PUBLICS OU COOPÉRATIFS / FIN DES « HOTELS SOCIAUX »

Développer des centres d'hébergements pour les personnes ne pouvant pas accéder à des logements individuels pour en finir avec l'absurdité des hébergements dans des hôtels sociaux, coûteux et insalubres

RÉHABILITATION BÂTIMENTS & QUARTIERS INSALUBRES AU SERVICE DU PROJET SOCIAL

Accélérer la réhabilitation des bâtiments insalubres en proposant leur acquisition à l'amiable ou en ayant recours au droit d'expropriation
Objectifs : Les convertir en lieu de vie dynamisant le tissu urbain dans les délais les plus brefs (logements, commerces, espaces verts, etc.). Lutter contre la gentrification (par exemple en garantissant l'implantation de logements sociaux [PLAI] dans les quartiers réhabilités)

ENCADREMENT DES LOYERS EN ZONES TENDUES

Porter le Havre candidat auprès du préfet, à la mise en place de l'encadrement des loyers en zone tendue (dès déclaration de zone tendue)

LUTTE CONTRE MARCHANDS DE SOMMEIL PAR PERMIS DE LOUER & CONTROLES

Lutter contre les marchands de sommeil : mettre en œuvre le « permis de louer » (autorisation préalable de mise en location) et développer les contrôles d'hygiène et de salubrité dans les logements privés par l'embauche d'inspecteurs et d'inspectrices en nombre suffisant

PRÉVENTION CONTRE LES EXPULSIONS LOCATIVES

Créer ou développer des outils de prévention efficaces contre les expulsions locatives : Commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation, etc.

MAIRE & PRÉSIDENT.E DE LA MÉTROPOLE : PARTIES CIVILES EN CAS D'EXPLUSION ABUSIVE

Constituer la maire et/ou le ou la président·e de l'EPCI en partie civile en cas d'expulsion abusive

INSERTION PAR LE LOGEMENT

Mettre à disposition et favoriser la construction de structures d'insertion pérennes (pensions de familles, maisons relais, etc.) dans une logique de « logement d'abord »

INVENTAIRE EXHAUSTIF DES BIENS SANS MAÎTRE (OU PRÉSUMÉS)

Établir un état des lieux des biens sans maître ou présumés sans maître

IMPOSER AUX BAILLEURS UNE CLAUSE D'INSALUBRITÉ ÉCOLOGIQUE

Introduire une obligation de lutte contre l'insalubrité écologique à la charge des bailleurs sociaux et des propriétaires hébergeant des personnes précaires (l'insalubrité écologique, c'est quand l'air, le sol, l'eau, la chaleur, le bruit ou le manque de nature rendent la vie et la santé difficilement soutenables, même dans des logements techniquement conformes)

METTRE LA LUTTE CONTRE LES NUISIBLES A CHARGE DES BAILLEURS

Faire reposer sur les bailleurs privés ou publics le coût de la lutte contre les nuisibles (punaises de lit, teigne, cafards...) en articulant le droit du logement, la salubrité publique et les pouvoirs de police municipale.

CRÉATION DE CELLULES DE DÉFENSE DES LOCATAIRES

Créer des cellules de défense des locataires, incluant les logements étudiants et foyers de jeunes travailleurs, pour obtenir des arrêtés d'insalubrité de la part de la Préfecture obligeant le bailleur ou le propriétaire à agir, sous la forme de services communaux et intercommunaux d'accès au droit

DÉFENDRE & DÉVELOPPER LE LOGEMENT PUBLIC & SOCIAL

La France compte 2,7 millions de ménages en attente d'un logement HLM. Sur Le Havre Seine Métropole, fin 2022, 12 791 demandes étaient en cours pour seulement 3 184 attributions, soit 4 demandes pour 1 logement, avec un délai moyen de 16 mois. Sur la communauté urbaine, 27,2 % des logements sont sociaux, concentrés à 80 % sur la commune du Havre, où ils représentent 33 % des résidences principales.

Malgré cela, la situation sociale reste très dégradée : chômage élevé, précarité et file d'attente qui s'allonge de 20 % en quatre ans.

De plus, la fragilité du foncier en zones submersibles des quartiers sud rend urgente l'action pour que les bailleurs sociaux puissent constituer des réserves foncières de repli et accompagner la sortie de la propriété foncière promise à faillite, afin de prévenir de futurs drames sociaux et protéger la population la plus vulnérable.

Le logement social n'est jamais le problème, il est la solution. Le Havre Insoumis s'engage à produire massivement du logement public et social, à mettre fin à la stigmatisation des HLM, favoriser la mixité sociale, casser les ghettos de riches et imposer des standards ambitieux.

ÉTAT DES LIEUX DU LOGEMENT SOCIAL AU HAVRE

Réaliser un audit complet de la situation des logements sociaux (diagnostic technique, salubrité, vacance, adéquation aux besoins, etc.) pour mettre en place une politique du logement digne

CONFORTER LA PRÉSENCE DU LOGEMENT SOCIAL

Construire des logements publics pour réduire les inégalités en introduisant dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) une obligation d'au moins 30 % de logements sociaux et très sociaux (PLAI et PLUS) dans les opérations neuves et de 40 % en zones tendues

ORIENTER LE BÂTI VACANT ET DÉGRADÉ VERS UN USAGE D'UTILITÉ SOCIALE INTÉGRANT DU LOGEMENT SOCIAL

Transformer, avec l'appui des établissements publics fonciers, les immeubles dégradés et vacants des bourgs de la communauté urbaine ou des quartiers délaissés de la ville, en immeubles de logements publics diversifiés (logements très sociaux, baux réels solidaires et logements intermédiaires), de qualité et multiservices d'utilité sociale (jardins, nouveaux équipements publics, crèches associatives, bistrot associatifs, tiers-lieux divers, etc.)

CASSER LES GHETTOS DE RICHES PAR L'IMPLANTATION DANS LES QUARTIERS PRIVILÉGIÉS

Casser les ghettos de riches en privilégiant l'implantation des logements les plus sociaux (PLAI) dans les quartiers les plus aisés et favoriser la mixité sociale partout. Rompre la ségrégation progressive du Havre avec un accroissement des inégalités entre quartiers. Le Havre est aujourd'hui l'une des villes les plus ségréguées de France (étude INSEE de mars 2023)

ANONYMISER LES DOSSIERS D'ATTRIBUTION

Systematiser l'anonymisation des dossiers qui passent en commissions d'attribution de logements

EMPÊCHER LA PRIVATISATION

Empêcher la privatisation du logement social prévue par la loi ELAN : refuser de donner un avis conforme aux ventes, augmenter les subventions des OPH pour compenser le blocage des cessions et négocier des engagements « zéro vente » avec les entreprises sociales de l'habitat.

ORGANISER LE RACHAT EN ZONES SUBMERSIBLES

Dans les quartiers sud exposés aux submersions, acquérir les biens via la puissance publique ou des entités socialisées pour généraliser la location ou la propriété d'usage, expérimentant des pratiques innovantes utiles à d'autres territoires littoraux fragiles.

METTRE FIN AU CLIENTÈLISME

Attribuer les logements sociaux de manière transparente en transformant le « quota du maire » en quota du conseil municipal, soumis à discussion après élaboration d'une grille claire de critères pour mettre fin au clientélisme

RENOUVELLEMENT URBAIN : FAIRE AVEC LE DEJA-LA & INTENSIFIER LA VITALITÉ SOCIALE

Confirmer un·e adjoint·e ou conseiller·e délégué·e à la politique de la ville. S'impliquer pleinement dans l'élaboration des programmes de renouvellement urbain. Refuser ou limiter au minimum les démolitions de logements sociaux exigées par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU). Privilégier la réhabilitation du bâti existant et l'installation pérennes d'activités économiques, associatives et culturelles dans les quartiers concernés

PRIORISER LE PASSAGE DE L'HÉBERGEMENT AU LOGEMENT

Garantir l'accès des personnes fragiles à un logement stable en organisant un parcours sécurisé depuis l'hébergement temporaire, nécessaire pour stabiliser des situations d'urgence, besoins sociaux et administratifs. Augmenter et diversifier l'offre de logements, sécuriser les parcours via accompagnement social, aides financières et priorités d'attribution. Coordonner mairie, bailleurs, État et associations pour réduire la précarité et renforcer la stabilité

EXERCER LE DROIT DE PRÉEMPTION AU SERVICE DE L'UTILITÉ SOCIALE, DONT LE LOGEMENT

Exercer le droit de préemption à chaque fois que cela est possible, notamment pour développer le logement social.

INVENTER UNE PROPRIÉTÉ NON SPÉCULATIVE DU LOGEMENT

61 % des Français·es considèrent devenir propriétaire de leur résidence principale comme un objectif important, dont 25 % comme prioritaire. Chez les moins de 30 ans, ils sont 80 % à partager cette aspiration.

Aujourd'hui, le marché immobilier est l'adversaire de ce droit : la bulle spéculative empêche de plus en plus de ménages d'accéder à la propriété. La propriété doit permettre le droit à la vie privée et familiale, pas la spéculation ou des plus-values excessives qui excluent des millions de personnes.

Le communalisme havrais accompagnera les Havrais·es dans la sortie du marché spéculatif pour que chacun puisse exercer son droit à décider de son cadre de vie. Cela pourra passer par une évolution de la propriété foncière classique vers la propriété d'usage, notamment dans les zones fragiles sujettes aux submersions, afin de protéger l'accès au logement et garantir un cadre de vie sûr et durable.

CHARTRE PROMOTEUR

Définir une « charte promoteur » : indiquant le prix de vente moyen maximum, indiquant la grille de prix en application, imposant des normes écologiques et d'inclusion pour toute nouvelle construction, précisant la typologie et les surfaces de logement souhaitées et des clauses anti-spéculatives

ACCESSION AIDÉE À LA PROPRIÉTÉ AVEC CLAUSES ANTI-SPÉCULATIVES

Développer l'accession aidée à la propriété, en privilégiant la propriété d'usage plutôt que foncière, et en y attachant des clauses anti-spéculatives pour empêcher reventes rapides et plus-values excessives. Refuser l'accession aidée à la propriété dans les quartiers exposés aux submersions

FONCIÈRES SOLIDAIRES & DROITS D'USAGE

Créer ou initier un ou des organismes de foncier solidaire publics ou coopératives pour faciliter, sur le long terme, l'accès à la propriété à des ménages modestes, en dissociation la propriété du bâti (ménage) de celle du foncier (collectivité ou organisme foncier non lucratif), tout en luttant contre la spéculation immobilière sur les zones urbaines en forte tension. Cet outil sera également utile à exercer la solidarité à l'égard des petits propriétaires des quartiers sud submersibles en accompagnant la sortie de propriétés foncières promise à perte de valeur.

UNE TAXE DE SÉJOUR PROGRESSIVE POUR UN TOURISME POPULAIRE & JUSTE

Revoir les montants de la taxe de séjour, en l'augmentant au plafond pour les catégories supérieures et en la diminuant pour les catégories inférieures

ACCOMPAGNER L'HABITAT PARTICIPATIF & COOPÉRATIF

Accompagner les projets d'habitat coopératif et participatif, notamment lorsqu'ils cultivent les valeurs de solidarité (inclusivité des handicaps, intergénérationnel, etc.)

BAISSER LE SEUIL DE JOURS DE LOCATIONS FAISANT ENTRER DANS LA CATÉGORIE HÔTELIÈRE

Baisser le seuil en termes de jours de location au-delà duquel la location saisonnière relève de l'activité hôtelière, nécessite le respect de normes de sécurité et sanitaires plus strictes

LUTTER CONTRE LES ABUS D'AIRBNB

Rester vigilant sur l'évolution de la présence AIRBNB au Havre, pour que les meublés touristiques ne fassent concurrence à l'accès des habitants au logement

SYSTÉMATISER LES CONTRÔLES

Systematiser les contrôles des loueurs de meublés touristiques et des plateformes numériques, pour appliquer les sanctions en cas de non-respect des obligations : déclaration systématique, maximale, transmission des données par les plateformes, etc.

SYSTÉMATISER LA TÉLÉDÉCLARATION DES NON-PROFESSIONNELS

Systematiser la télédéclaration en ligne par les hôtes particuliers des locations de courte durée auprès des mairies

CONTRÔLE DES PLATEFORMES

Augmenter les moyens humains des instances communales ou intercommunales de contrôle de l'activité des plateformes

INTERDIRE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DANS LES QUARTIERS SUD

Mettre à l'abri quelques 50 000 habitants des quartiers sud soumis aux risques de submersion donc à celui de la perte de la valeur de leurs biens, en inscrivant dans la révision du PLUi l'interdiction d'accès à la propriété foncière dans les zones sujettes à submersion

ORGANISER LA RÉSILIENCE & LE DÉPLACEMENT DE L'HABITAT FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Accompagner les habitants des quartiers sud vers la sortie de la propriété foncière risquée, en favorisant la propriété d'usage. Instaurer un modèle où le foncier est détenu par des organismes non lucratifs (publics, syndicats mixtes, coopératives foncières), afin de sécuriser l'habitat face aux submersions marines imminentes.

DES ÉCOLES OU IL FAIT BON APPRENDRE

Le communalisme insoumis doit changer le regard sur l'école publique. L'école du peuple doit offrir les meilleures conditions pour apprendre, car l'éducation est notre première richesse.

Aujourd'hui, ces conditions ne sont pas garanties : 3 élèves par classe arrivent le ventre vide. Au Havre, certains enfants sans domicile fixe dorment dans la rue ou dans l'inconfort des dortoirs collectifs, seul hébergement proposé par le maire Édouard Philippe.

Les bâtiments scolaires sont souvent en mauvais état, avec des délais de réparation inacceptables. De nombreuses familles ne peuvent fournir le matériel scolaire ni un accompagnement adapté à cause de leurs horaires décalés.

Il est essentiel de prendre collectivement en charge ce qui manque aux enfants. La ville du Havre doit revaloriser l'école publique et redonner tout son sens à l'apprentissage.

ALLER VERS LA GRATUITÉ DES CANTINES, GRATUITE IMMEDIATE POUR LES PLUS PAUVRES

Instaurer la gratuité de la cantine en commençant par renforcer la progressivité des tarifs pour les petits revenus et la gratuité immédiate pour les familles en dessous du seuil de pauvreté

RELEVER LE BUDGET PAR ÉLÈVE (FOURNITURES)

Relever le budget par élève et par classe (actuellement 25 € contre 40 € en moyenne en France) à tous les élèves (pour les fournitures scolaires notamment)

STOPPER LA FERMETURE DES ÉCOLES

Se mobiliser contre les fermetures d'écoles et de classes – pour rappel avec le budget de l'État (PLF) de cette année 2026, 300 postes de professeur.es seront supprimés en Normandie.

CARTE SCOLAIRE METTANT FIN À LA SEGREGATION ET FIN AU FINANCEMENT DU PRIVÉ

Construire une sectorisation qui mette fin à la ségrégation et permette l'accès de tous les enfants à une école publique de proximité. Refuser l'ouverture de toute nouvelle école privée sur le territoire communal et refuser tout financement de l'enseignement privé au-delà de l'obligation contractuelle. Lutter contre la ségrégation des publics dans le périscolaire

RENOVER & CONSTRUIRE DES ÉCOLES À TAILLE HUMAINE

En concertation avec les enseignants et les usagers, rénover les écoles publiques pour garantir à tous les élèves de bonnes conditions d'étude (locaux isolés, accessibles, désamiantage, salles dédiées au périscolaire et d'évolution...)

Construire de nouvelles écoles à taille humaine là où les classes sont en sureffectifs

UN TEMPS PLEIN ATSEM PAR CLASSE DE MATERNELLE

Parvenir à l'objectif d'un.e agent.e territorial.e spécialisé.e des écoles maternelles (ATSEM) à plein temps par classe en maternelle

FAIRE VIVRE LE PÉRISCOLAIRE AVEC DES ANIMATEURS NON-PRECAIRES

Garantir un nombre suffisant d'animateur·trices périscolaires formé·es, en emploi non précaire en visant le temps plein (quitte à compléter avec d'autres activités)

UN ESPACE PARENTS PAR ÉCOLE, GÉRÉ PAR LES PARENTS

Ouvrir un « espace parents » animé par les parents d'élèves dans chaque école

DÉVELOPPER LE SOUTIEN SCOLAIRE AVEC LES ASSOS & PARENTS D'ÉLÈVES

Développer les actions de soutien scolaire et d'aide aux devoirs en liaison avec les associations et les parents d'élèves

CANTINES OUVERTES À TOUS LES ENFANTS Y COMPRIS AUX DESCOLARISÉS OU ENFANTS DE PASSAGE

Scolariser et ouvrir la cantine à tous les enfants présents sur le territoire communal : voyageurs, Roms, de nationalité étrangère, vivant en squat, bidonvilles ou hôtels sociaux

FORMER L'ENSEMBLE DES PERSONNELS À LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ÉDUCATIVE

Former les personnels de crèche, du périscolaire et intervenant·es sur le temps scolaire à la prévention des violences éducatives. Respecter la Tribune « Maires Insoumis.es : nous ferons du périscolaire un véritable service public d'éducation communal » dont la liste LE HAVRE INSOUMIS est signataire

OFFRIR DES EXPÉRIENCES DE DÉSACLIMATATION

Développer les classes transplantées (classes de neige, de mer...) et les correspondances internationales avec d'autres établissements

SÉCURISER & ENCHANTER LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Sécuriser et verdir les trajets vers l'école : relier entre eux par des voies piétonnes des espaces verts et terrains de jeux, afin de desservir les établissements scolaires de façon pédestre les écoles, et diminuer la place de l'automobile à proximité immédiate de l'école

PROMOUVOIR & ACCOMPAGNER LES TRAJETS À PIED & À VÉLO

Développer les modes doux et collectifs (pédibus, vélobus...) pour les déplacements des enfants

APAISER LES ABORDS DES ÉCOLES

Créer des zones apaisées aux abords des écoles en développant les espaces verts, en veillant au respect des zones sans tabac, et en fermant définitivement ou temporairement l'accès aux véhicules motorisés ou en employant du personnel municipal chargé de réguler la circulation

VERS LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES & ÉTUDIANTS

Négocier avec l'autorité régulatrice des transports la gratuité des transports scolaires et étudiants

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS, DEVELOPPER LA PREVENTION

Au Havre, la santé des habitants est fragilisée par la précarité et la ségrégation sociale, avec une espérance de vie inférieure à la moyenne nationale et une mortalité évitable élevée. 8 % n'ont pas de médecin traitant, plus de 21 % dépendent de la Complémentaire Santé Solidarité, et les pollutions industrielles aggravent maladies respiratoires et cardiovasculaires.

L'accès aux soins a été rendu plus difficile par le marché et la recherche de rentabilité. L'aménagement capitaliste du territoire, promu par Édouard Philippe, a transformé certains quartiers populaires en quasi-déserts médicaux.

Mettre en commun les dépenses de santé pour satisfaire également aux besoins de tous est une méthode inventée par les communes. Aujourd'hui, elles doivent défendre et renouveler ce collectivisme salubre pour garantir soins et prévention.

IMPLANTER DES CENTRES DE SANTÉ & DES COOPERATIVES MEDICALES

Lutter contre les déserts médicaux par l'implantation de centres de santé pluridisciplinaires ou communautaires et de coopératives médicales à tiers payant intégral en étudiant au préalable les zones d'implantation stratégique pour répondre aux besoins réels

CRÉER DES MUTUELLES DE SANTÉ MUNICIPALES

Créer des mutuelles municipales pour les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune

MAILLER LE TERRITOIRE

Lutter contre le risque de fermetures des équipements de santé. S'assurer d'un maillage territorial permettant un accès à l'ensemble des soins à proximité (généraliste, kiné, dentiste, ...)

GARANTIR LA PRISE EN CHARGE DES PROBLÉMATIQUES FÉMININES

S'assurer de la prise en charge dans ces centres de santé des problématiques spécifiques des femmes, et notamment de la prise en charge de l'endométriose et de la ménopause

ASSOCIER L'HÔPITAL PUBLIC AUX CENTRES DE SANTÉ SOCIALISÉS

Associer les établissements publics hospitaliers à l'implantation de centres de santé

SOUTENIR LA CRÉATION DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

Soutenir matériellement et politiquement la création des centres de planning familial

CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

Développer des contrats locaux de santé pour articuler les politiques publiques de santé : prévention, santé communautaire, santé mentale, sport santé, accès aux droits, plan alimentation, éducation à la santé, ...

POLITIQUE DE PRÉVENTION

Mettre en place des campagnes de prévention contre les risques (lutte contre les IST, VIH, perte de consentement...). Mettre à disposition du matériel stérilisé afin de réduire les risques d'infection

LIEUX DE PRÉVENTION & DE DÉPISTAGE

Permettre l'installation au sein des centres de santé existants et renforcer les centres gratuits CeGIDD (information, dépistage, diagnostic) et d'associations de prévention

CONSEILS LOCAUX DE LA SANTÉ MENTALE

Créer des conseils locaux de santé mentale et redevenir une ville pionnière en termes de santé mentale

ASSISES DE LA SANTÉ MENTALE

Organiser en début de mandat des assises de la santé mentale réunissant l'ensemble des acteurs de la santé et des structures associatives en lien avec le sujet

POLITIQUE SANTÉ & LOGEMENT

Avec le Groupe Hospitalier du Havre, renforcer les programmes de logements-passerelles et inclusifs ciblés pour les personnes en souffrance psychique

POLITIQUE PUBLIQUE D'UNE HYGIÈNE ACCESSIBLE A TOUS.TES

**Créer des bains-douches sécurisés aux horaires d'ouverture étendus
Ouvrir les vestiaires des gymnases et stades pour faciliter l'accès à l'hygiène
gratuitement**

PRENDRE SOIN DE L'ENFANCE

À partir du XX^e siècle, notamment avec la généralisation de la voiture, les enfants ont été exclus de l'espace public et se sont repliés sur la sphère privée. Leur développement et l'apprentissage de la vie en société en sont fortement affectés, alors même qu'ils sont les citoyen·nes de demain.

Plus récemment, le scandale des crèches privées lucratives illustre comment la course à la rentabilité a généré des profits records (entre 20 et 30 %) au détriment du bien-être des enfants et aux frais de la collectivité, alors que de nombreux parents ne trouvent pas de place pour leurs enfants.

La ville peut permettre aux enfants de grandir, découvrir et apprendre sereinement, grâce à son rôle d'aménageur de l'espace public, à sa compétence en accueil de l'enfance et à son action en matière d'organisation de la vie démocratique de proximité.

Le Havre Insoumis conçoit la ville à hauteur d'enfant, pour en faire à nouveau un terrain d'aventure, d'apprentissage et de rencontres.

ÉTAT DES LIEUX PAR ASSISES DE L'ENFANCE & DEVELOPPEMENT

Lors d'assises, établir un état de lieux avec l'ensemble des acteurs du secteur

ACCOMPAGNEMENT DE LA PARENTALITÉ

Développer le service public local de la petite enfance en proposant des modes d'accueil diversifiés à taille humaine et adaptés à tous (crèches, multi-accueils, lieux d'accueil enfants-parents, relais assistantes maternelles...) afin de permettre à 100 % des parents d'obtenir une place pour leurs enfants. Ouvrir une crèche nocturne pour les parents travaillant la nuit

ACCOMPAGNEMENT DE LA PARENTALITÉ

Soutenir et développer l'accompagnement à la parentalité dans les équipements municipaux ou des maisons de l'enfance : temps d'échanges entre parents et professionnels, accueils jeux pour les tout-petits, ateliers, rendez-vous individuels ou réunions, etc.

RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT

Faire respecter la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mettre en place un conseil municipal des enfants jusqu'à un rôle décisionnel sur des sujets importants concernant l'enfance (et non les faux conseils pour enfants mis en place par l'équipe sortante)

RÉSEAU « VILLES DES ENFANTS »

Adhérer au « Réseau villes amies des enfants »

FAVORISER SERVICE PUBLIC OU SOCIALISÉ DE L'ENFANCE

Arrêter de recourir aux opérateurs privés lucratifs et favoriser les structures d'accueil de la petite enfance publiques et privées socialisées (associations et coopératives)

HAVRE DE « JOUER »

Dans tous les quartiers, développer les aires de jeux inventives, naturelles, intergénérationnelles, respectueuses des normes environnementales dans les jardins publics, les médiathèques, les ludothèques, les bibliothèques

MEILLEURE POLITIQUE D'ATTRIBUTION

Rendre la procédure d'attribution des places en crèches plus transparente et plus rapide en créant un guichet unique de demande de place (crèches associatives, familiales, parentales ou municipales)

PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS & BIEN VIEILLIR

La lutte contre la retraite à 64 ans a révélé une aspiration : celle de vivre, après l'arrêt du travail, un temps de vie émancipé.

Les seniors sont aujourd'hui plus actifs que jamais : ils assurent des responsabilités associatives, s'engagent pour leur commune et contribuent à l'éducation des jeunes. Le défi du XXI^e siècle est d'inventer des formes de vie commune, d'organiser l'entraide intergénérationnelle et de permettre à nos aînés de garder une place active dans la société.

Au Havre, avec le vieillissement de la population, le besoin de places en EHPAD devrait augmenter de 41 % d'ici 2050, posant un défi majeur de planification. Prenant en compte l'endettement actuel des Escales (EHPAD publics du Havre), il s'agit d'un double défi : faire plus et mieux. Mieux pour nos aîné.es, mieux pour nos travailleur.euses.

Les coûts élevés dépassent souvent les moyens des familles malgré les aides. La majorité des seniors souhaite rester à domicile, mais cela nécessite des politiques ambitieuses pour adapter les logements et garantir un accompagnement social et médical efficace.

ÉTAT DES LIEUX PAR ASSISES DU BIEN VIEILLIR AU HAVRE

Convoquer des assises du bien vieillir réunissant l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs du secteur et, depuis ces assises dresser un état des lieux et un projet ambitieux

SOCIALISER LE SERVICE HAVRAIS DES EHPAD

Assainir et développer le service public havrais des EHPAD et accompagner la création d'EHPAD privés à but non lucratif (associations et coopératives, ...)

DÉVELOPPER LES SERVICES À LA PERSONNE

Développer les services à la personne (maintien à domicile, portage de repas) accessibles en privilégiant les services de structures non lucratives. Favoriser les structures de co-logement seniors / étudiant·es

LOGEMENT PARTAGÉ

Soutenir les projets de logement partagé adaptés pour les seniors

PÔLES GÉRIATRIQUES ASSOCIATIFS & PUBLICS

Créer des pôles gériatriques regroupant en un seul lieu acteurs publics et associatifs

RESTAURATION SCOLAIRE & MUNICIPALE OUVERTE AUX PERSONNES ÂGÉES

Pour lutter contre la précarité et l'isolement, ouvrir la restauration scolaire et collective municipale aux personnes âgées

AIDE AUX AIDANTS : CRÉER UNE DEUXIÈME MAISON DES AIDANTS

Renforcer le service d'aide aux aidants (conjoint.es, enfants, voisin.es, etc.) en leur faisant connaître leurs droits et en leur proposant un relai, un accompagnement et de l'entraide. Créer une deuxième maison des aidants en ville basse.

MAINTENIR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Faire valoir l'intérêt de l'accueil des animaux de compagnie dans les EHPAD et maisons de retraite Autoriser les animaux de compagnie afin de ne pas séparer les aînés de leurs compagnons en envisageant un partenariat avec les associations

LIEN INTER-GÉNÉRATIONNEL

Développer le lien intergénérationnel en facilitant la mise en relation des personnes âgées avec les associations de lien social dans les quartiers, animation événementielle, visites à domicile, etc. Lieux : Fabriques, Tiers-Lieux coopératifs ou associatifs, etc.

MULTIPLIER LES « CLUBS DES ÂÎNÉS »

Développer et multiplier les Clubs des Aînés dans tous les quartiers, et l'accès aux activités culturelles et sociales de nos aînés. Rendre gratuite l'accès aux plus précaires et faire une étude sur l'accessibilité de chaque lieu

ASSURER LE DROIT À LA SÛRETÉ

Le droit à la sûreté, inscrit à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen comme « naturel » et « imprescriptible », doit guider toute action publique.

Statistiques à l'appui, la lutte contre la délinquance passe avant tout par de la justice sociale et le respect des institutions à l'égard des citoyen.nes.

Le Havre Insoumis répondra aux besoins réels des habitant·es, avec une police municipale de proximité, formée et équipée dont la mission principale sera d'assurer la tranquillité publique.

La stratégie d'Édouard Philippe en matière d'ordre public a montré son échec : en tant que Premier ministre, il a instigué la répression des Gilets jaunes, marquée par un usage massif de la force, des violences policières et des mutilations à l'encontre de toute tranquillité sociale, suscitant critiques nationales et internationales. En tant que maire, il multiplia la vidéo surveillance à l'utilité démentie par les enquêtes de la gendarmerie nationale.

Pour restaurer la confiance entre la police et la population, il est crucial de privilégier prévention, médiation et dialogue, plutôt que de multiplier des dispositifs sécuritaires et répressifs inefficaces.

PRÉVENIR, ACCOMPAGNER PLUTÔT QU'ÉCHOUER À RÉAGIR TROP TARD

Privilégier la présence humaine (police municipale, médiation, éducation spécialisée) plutôt que la vidéosurveillance, coûteuse, à l'efficacité limitée, liberticide et démagogique

UNE POLICE NATIONALE RENFORCÉE POUR UNE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ

Développer une véritable police municipale de proximité œuvrant à la sécurité, la prévention et à la tranquillité des habitant·es. Pour se faire, exiger l'augmentation des effectifs de la police nationale ou de gendarmerie

MORATOIRE SUR LA VIDÉO SURVEILLANCE

Instaurer un moratoire sur la vidéosurveillance (y compris algorithmique) financée par la Ville du Havre et l'intercommunalité, et réaliser un audit financier et des études indépendantes pour évaluer l'efficacité réelle de ces dispositifs

ARMEMENT NON LÉTAL

Sortir progressivement de l'armement létal des policiers municipaux en conservant un armement non létal efficace et assurant la protection des agents municipaux. Former les agent.es à la maîtrise physique des situations sans débordement, en garantissant la sécurité de tous.tes

EXPÉRIMENTATION DU RÉCÉPISSÉ DU CONTRÔLE D'IDENTITÉ

Demander l'expérimentation par la police nationale du récépissé de contrôle d'identité sur le territoire communal ou intercommunal pour lutter contre le contrôle au faciès

ÉVALUATION CITOYENNE DE LA POLICE DE PROXIMITÉ

Évaluer la mission du service public de police de proximité (nationale et municipale) par l'envoi de questionnaire aux habitant.es

RECONSTRUIRE LA PRÉVENTION

Redévelopper l'emploi de médiateur·rices (scolaires et de rue, de jour et de nuit) ainsi que d'éducateur·rices de rue, soutenir les clubs de prévention (s'adressant aux jeunes de 11 à 25 ans en proie à l'isolement, la déscolarisation, etc.)

LUTTER CONTRE LE RODÉO URBAIN

Lutter contre les rodéos urbains, en déployant des moyens de médiation mais aussi de contrôle des infractions en lien avec la police municipale et développer des lieux de pratique des sports mécanisés sans nuisance

LUTTER CONTRE LE TRAFIC DE STUPEFIANTS & SES EFFETS

La politique répressive mise en place par les gouvernements successifs est un échec total, que ce soit en termes de santé publique ou de réduction des trafics. Au Havre, port majeur, certains trafics font pressions et exposent les travailleurs à de graves risques et drames.

La prohibition des drogues ne fait que nourrir des marchés clandestins extrêmement lucratifs et renforcer les violences qui en découlent.

Pour sortir de cette impasse, notre approche doit être globale : démanteler les têtes des réseaux, tout en adoptant une véritable politique de santé publique face aux addictions. Prévenir, réduire les risques, accompagner les consommateur·rices : voici la feuille de route de notre commune insoumise.

TRAVAIL ENTRE VILLE / JUSTICE / POLICE / DOUANE / TRAVAILLEUR.EUSES PORTUAIRES

Travailler étroitement avec la police nationale judiciaire, la gendarmerie ou la douane pour démanteler les trafics de drogue. Renforcer des services douaniers et portuaires de lutte contre le trafic international en collaboration avec les travailleur.euses du port et leurs organisations syndicales. Renforcer la sécurité de toutes les personnes impliquées dans cette lutte

ACCOMPAGNER LES CONSOMMATEUR.ICES POUR PRÉVENIR LES RISQUES

Face aux limites de la politique de prohibition, mettre en place, en lien avec le GHH et les associations de prévention et d'accompagnement, des espaces ou des équipements mobiles de consommation à moindre risque pour renforcer le suivi sanitaire et social des usager·es de drogue, réduire les pratiques et les consommations à risque concernant toutes les drogues

CAMPAGNES DE PRÉVENTION

Développer des campagnes de prévention et de sensibilisation aux dangers des addictions : tabac, drogues, alcool, jeux...

PLAN DE PRÉVENTION

Proposer un plan de prévention des conduites addictives, de réduction des risques et dommages et de soin aux personnes dépendantes : psychologie, logement, substitution, accès aux soins primaires, ouvertures de structures spécialisées (CSAPA, CAARUD etc.), en collaboration avec les associations et le ministère de la santé ; sensibiliser les consommateurs aux impacts de leur consommations sur la tranquillité et la sûreté

PRÉVENTION DANS LES COLLÈGES & LES LYCÉE

Proposer de la prévention au collège et au lycée via des agents municipaux ou des associations pour alerter sur les risques de la consommation des différents stupéfiants en circulation, mais aussi sur les techniques des dealers pour faire entrer les plus jeunes dans les trafics et les contraindre à y rester (corruption, menace, etc.)

LA PRÉVENTION POUR TOUS.TES

Proposer des formations régulières ouvertes à tous.tes dans les milieux professionnel, scolaires, lieux d'utilité sociale (...) pour alerter sur les risques de la consommation des différents stupéfiants en circulation, mais aussi permettre aux parents de repérer des signes avant-coureurs de fragilité pour leurs enfants, qu'ils s'agissent de l'entrée dans la consommation ou dans les trafics

NUMÉRO VERT & ACCOMPAGNEMENT

Mettre en place un numéro vert pour sollicitation d'un accompagnement pour toutes problématiques liées aux stupéfiants (addictions ou criminalité)

PARCOURS DE SORTIE DE LA DÉLINQUANCE

Proposer des « parcours de sortie de la délinquance » en accompagnant les dealers ou ex-dealers vers des parcours de réinsertion sociale et professionnelle hors des trafics et de l'argent de la drogue. Travailler en étroite collaboration avec les institutions concernées : le centre pénitencier, la protection judiciaire de la jeunesse, l'université, etc.

RÉAFFECTER LES BIENS MAL ACQUIS

Travailler en lien avec les services de l'État pour réaffecter les biens mal acquis (dont le financement trouve origine dans les détournements de fonds) à des projets sociaux et inclusifs.

DEPUIS LE HAVRE : CONSTRUIRE LA NOUVELLE FRANCE

Chaque nouvelle génération est un peuple nouveau.

La France du XXI^e siècle est brassée par les migrations, métissée par la vie, mélangée par les migrations internes. Elle est créole car elle invente sans cesse du commun, réinvente avec ses passés un universel.

C'est une France où les femmes ont lutté et gagné des droits et une plus grande place dans la vie sociale, une France plus éduquée et plus urbanisée que par le passé. Cette nouvelle France est déjà là.

C'est son visage que l'on voit dès que le pays se tourne avec enthousiasme vers l'avenir et brille sous les yeux du monde.

Elle doit encore advenir politiquement.

Au Havre, Édouard Philippe poursuit son glissement à droite, de plus en plus à droite... Pour lui, la colonisation – l'un des systèmes de domination les plus condamnables dans l'histoire de l'humanité et auquel notre ville participa activement – ne constitue pas un crime.

Pour lui la délinquance serait pour bonne part une conséquence directe de l'immigration et les femmes portant un voile le gênent... Qui peut ignorer le caractère discriminatoire de tels propos ? Comment ne pas s'en offusquer ?

Le Havre insoumis combattra sans relâche toutes les dominations déshumanisantes : racisme, sexisme, fascisme, etc.

Renforçons ensemble tout ce qui nous humanise : la culture, le sport, l'engagement et la fraternité.

CE QUI PEUT CHANGER DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

- **Créer une Maison municipale des luttes contre les discriminations avec permanence juridique et associative. Dans chaque maison de quartier, installer un lieu-antenne pour le signalement et l'accompagnement des victimes de racisme, LGBTIphobie, sexisme et autres discriminations.**
- **Constituer le ou la maire et/ou le ou la président·e de l'EPCI en partie civile lors de tout dépôt de plainte d'une victime de racisme, violences sexistes et sexuelles, LGBTIphobie et autres discriminations**
- **Développer l'enseignement de la mémoire coloniale, esclavagiste et de l'histoire de l'immigration. Lancer le projet d'un musée gratuit du commerce triangulaire, observatoire de l'esclavage et de la colonisation, associé au CNRS et à l'UNESCO, et compléter les noms de rues et places en précisant le rôle des acteurs du commerce triangulaire.**
- **Favoriser l'achat de matériel adapté dans les écoles pour accueillir les enfants en situation de handicap**
- **Lancer dès la première année du mandat un plan pluriannuel d'accessibilité des locaux et former les agents en lien avec le public à l'accueil des personnes en situation de handicap**
- **Favoriser la gratuité et la tarification sociale des équipements culturels**
- **Transformer un Été au Havre pour en faire une fête populaire et participative**
- **Expérimenter l'ouverture d'équipements publics en soirée pour les jeunes et les associations (gymnases, maisons de quartier, etc.)**
- **Décider de jumelages avec des communes et peuples en lutte ou en danger, et se solidariser pour renforcer la citoyenneté internationale et la conscience d'une communauté de destin de l'humanité**

Se positionner face à toute dérive étatique, en dénonçant et en devenant zone de résistance contre la montée du fascisme, notamment dans le contexte des élections présidentielles 2027 et de la situation géopolitique actuelle

COMBATTRE LE LE RACISME

Le racisme est une idéologie qui sert à perpétuer exploitation et domination, reliant injures et agressions racistes à la discrimination au travail, au logement ou à l'embauche.

Les propos du maire du Havre, Édouard Philippe, interrogé par Jean-Michel Apathie le 8 décembre 2025 sur LCI, ont choqué : il a associé immigration et délinquance, exprimé sa gêne face au voile et affirmé que la colonisation n'était pas un crime moral ou politique. Ces sorties légitiment des idées d'extrême droite et le disqualifient pour incompetence à la lutte contre le racisme.

Pour humaniser la société, il faut éradiquer le racisme, un combat central pour Liberté, Égalité et Fraternité. Les communes doivent agir et mener le combat antiraciste avec les personnes racisées en transformant l'espace public et le positionnement municipal.

OBSERVATOIRE DES DISCRIMINATIONS

Créer un Observatoire intercommunal des discriminations, contre le racisme, l'islamophobie et l'antisémitisme, et toute autre forme de haine, co-géré avec les associations et les habitant·es, doté d'un budget participatif, pouvant mettre en œuvre des actions de testing, des cafés citoyens

UNE « MAISON DES DISCRIMINATIONS » & UN MAILLAGE DANS TOUTE LA VILLE

Créer une Maison Municipale de Lutte contre les Discriminations en y associant les moyens municipaux ainsi qu'une permanence juridique et associative.

Dans les maisons de quartier, mettre en place un lieu d'accueil avec un numéro vert, pour signalement et accompagnement des victimes du racisme, avec une permanence juridique gratuite. Le développer à l'échelle intercommunale.

MAIRE CONSTITUÉ PARTIE CIVILE

Constituer le ou la maire et/ou le ou la président·e de l'EPCI en partie civile lors de tout dépôt de plainte d'une victime de racisme

SENSIBILISATION DE LA JEUNESSE

Mise en œuvre d'un Programme d'information et de sensibilisation dans les établissements scolaires et centres de loisirs

PRIX ANNUEL DE L'ÉGALITÉ

Création d'un « Prix annuel de l'Égalité » ouvert à plusieurs collègues (scolaires, habitant·es, partenaires et agent·es...)

SOIN & RESPECT DES MODES DE VIE MINORITAIRES : LES GENS DU VOYAGE

Lutter contre la ségrégation scolaire, mise en place de villages d'insertion avec des associations spécialisées, application de la loi quant à la présence d'aires de gens du voyage, interdiction des expulsions sans proposition de relogement, mise en place de campagnes mobiles de santé

OBJECTIF ZÉRO DISCRIMINATION À L'EMPLOI

Assurer l'absence de discriminations à l'emploi dans la collectivité après diagnostic, en sensibilisant le personnel (avec une attention particulière aux ressources humaines), en menant des audits des risques structurels de discrimination et en réévaluant les processus de recrutements si nécessaire

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Soutenir financièrement les associations de lutte contre les discriminations

UNE MÉMOIRE VIVANTE DE L'ESCLAVAGISME, DE LA COLONISATION & DE L'IMMIGRATION

Développer l'enseignement de la mémoire coloniale, esclavagiste et de l'histoire de l'immigration. Créer un musée du Commerce triangulaire, de l'esclavage et de la colonisation, gratuit et accessible aux publics scolaires et universitaires. Un lieu vivant et de débat associé à un observatoire adossé aux programmes du CNRS (CIRES) et de l'UNESCO (Routes des personnes mises en esclavage), jouant un rôle de vigie sur les formes contemporaines d'esclavage et de domination coloniale. Compléter les noms de rues et places en précisant le rôle des acteurs du commerce triangulaire.

FAIRE DU PÉRISCOLAIRE UN LIEU D'APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE

En lien avec les équipes pédagogiques, former le personnel et introduire des notions de la loi Évrard, relatives à l'éducation à la vie affective et relationnelle, adaptées à l'âge. Faire aussi du périscolaire un lieu de l'apprentissage contre les discriminations racistes

COMBATTRE LE SEXISME & LA LGBTIPHOBIE

L'offensive réactionnaire frappe particulièrement les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+. Partout, les femmes et adelphe continuent de subir oppression et domination masculine.

Les actes de violence LGBTIphobes ont augmenté de 13 % en France en 2023. Le Havre n'échappe pas à cette violence, avec entre autres l'agression d'avril 2025.

Malgré des avancées, comme la constitutionnalisation de l'IVG en 2024 ou l'ouverture de la PMA aux femmes lesbiennes et célibataires en 2021, l'égalité pleine et entière reste à conquérir.

Nous voulons bâtir un Havre Féministe et Inclusif, véritable moteur de l'égalité et de l'émancipation pour tous.tes.

UNE « MAISON DES DISCRIMINATIONS » & UN MAILLAGE DANS TOUTE LA VILLE

Créer une Maison Municipale de Lutte contre les Discriminations en y associant les moyens municipaux ainsi qu'une permanence juridique et associative.

Dans les maisons de quartier, mettre en place un lieu d'accueil et un numéro vert, pour signalement et accompagnement des victimes du sexisme et de LGBTIphobies et avec une permanence juridique gratuite.

COLLECTIVITÉ PARTIE CIVILE AUPRÈS DES VICTIMES

Constituer le ou la maire et/ou le ou la président·e de l'EPCI en partie civile lors de tout dépôt de plainte d'une victime de sexisme, ou de LGBTIphobies

SENSIBILISATION AUPRÈS DES SCOLAIRES

Favoriser l'intervention d'associations engagées pour l'égalité dans les écoles

ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE & SEXUELLE

S'assurer de l'application de la loi EVARS quant à la promotion d'une éducation à la vie affective et sexuelle prenant en compte les questions de genre et les personnes LGBTQIA+

FORMATION DE L'ENSEMBLE DES AGENT.ES TERRITORIAUX & DES ELU.ES

Former les agent·es et les élu.es de la collectivité aux problématiques du sexisme, des questions LGBTQIA+ et garantir l'application des lois.

Former, informer de leurs droits et garantir l'accueil des personnes transgenres et intersexuées et des familles LGBTI-parentales dans les administrations.

Lutter contre les stéréotypes et permettre une bonne orientation des personnes victimes de ces stéréotypes

INFORMATION SUR LA SANTÉ SEXUELLE & REPRODUCTIVE

Développer les lieux et campagnes d'information sur les moyens de la santé sexuelle et reproductive (contraception, accès à l'IVG, prévention VIH et Infections/maladies sexuellement transmissibles).

LA CULTURE AU SERVICE DE L'ÉMANCIPATION

Donner à voir en positif, une société émancipée, à travers la politique culturelle et événementielle de la municipalité et de l'intercommunalité : travailler sur le contenu des commandes des bibliothèques/médiathèques en ouvrages de l'esprit ou presses d'actualité, festivals ou journées thématiques, constitution d'un fonds d'archives des luttes locales d'émancipation antiraciste, féministe, laïque et LGBTQIA+ de la localité

CELLULES DE RÉFÉRENCE DANS LES POSTES DE POLICE MUNICIPALE

Former tous.les les agent.es de police municipale à l'accueil et l'accompagnement de victimes de violences ou de discriminations notamment celles liées à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou à l'état de santé. Donner la possibilité d'émettre leur préférence d'accompagnement.

FAIRE DU PÉRISCOLAIRE UN LIEU D'APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE

En lien avec les équipes pédagogiques, former le personnel et introduire des notions de la loi Évrard, relatives à l'éducation à la vie affective et relationnelle, adaptées à l'âge. Faire aussi du périscolaire un lieu de l'apprentissage contre les discriminations sexistes

PLAN DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL

Engager un plan de lutte contre le harcèlement sexuel au travail en lien avec les organisations syndicales de la collectivité

GÉNÉRALISATION DU PROGRAMME « LOGEMENT D'ABORD »

Renforcer l'accueil d'urgence pour femmes victimes de violence avec ou sans enfant (AFFD) : fournir un logement stable et durable en priorité, avant de proposer un accompagnement social ou thérapeutique

ÉLOIGNEMENT & ACCOMPAGNEMENT DES CONJOINTS VIOLENTS

Développer, en lien avec l'État et la justice, des mesures d'éloignements des conjoints violents et d'accompagnement des auteurs de violence (prise de conscience de la violence, prévention de la récidive)

COMITÉS DE DÉFENSE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES

Initier des comités de défense des victimes de violences sexuelles, qui militeront auprès des pouvoirs publics pour un réexamen des plaintes classées sans suite

REPENSER LA VILLE SOUS LE PRISME DU GENRE

Développer des marches exploratoires sous le prisme du genre pour pouvoir mettre en place les aménagements urbains nécessaires

Aménager un environnement urbain favorable aux femmes (éclairage public, mobilier urbain...) et promouvoir le choix de femmes et d'adelphe.s pour la dénomination des rues

TRAVAIL DU SEXE : NE PAS NIER LA RÉALITÉ

Prendre en compte et ne pas nier la présence de travailleur.se.s du sexe sur la Ville du Havre. Apporter du soutien aux associations qui protègent les travailleur.se.s et proposer l'accès à la prévention et à de l'aide juridique si nécessaire. Toujours écouter la parole des concerné.es plutôt que de faire valoir une politique paternaliste et patriarcale, déconnectée de la réalité

ACCUEIL DES PERSONNES EN RUPTURE FAMILIALE

Développer et soutenir les lieux d'accueil (tel que le Refuge) pour les personnes en rupture familiale du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre

CCAS : FORMER LES AGENTS & PENSER L'ACCUEIL ET L'HEBERGEMENT SPECIFIQUES

Former les agents du CCAS sur l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTQIA+. Favoriser la création d'espaces inclusifs au sein des centres d'hébergement gérés/créés par le CCAS

FORMER L'ENSEMBLE DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

Former les personnels de la police municipale sur les problématiques et l'accueil des personnes LGBTQIA+ pour qu'ils connaissent : les critères de discrimination liés à l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'état de santé. Leur enseigner les nouveaux délais de prescription (un an) afin de bien guider les victimes. Prêter une attention particulière à la situation des personnes trans et à leur état civil

UN HAVRE DE FIERTÉ : SOUTENIR LES ACTIONS DE VISIBILITE LGBTQIA+

Soutenir activement la Marche des Fiertés comme un événement de visibilité, de mémoire, de revendications et de célébration des droits LGBTQIA+ en collaboration avec les associations locales, en facilitant leur organisation logistique, en garantissant leur sécurité, et en participant institutionnellement à la visibilité (expositions, conférences, projections, ateliers, sauvegarde et valorisation des productions culturelles et militantes LGBTI passées et présentes)

CRÉER UN CENTRE LGBTQIA+

Ouvrir un centre LGBTQIA+, possiblement au sein de la maison de luttes contre les discriminations, en collaboration avec les associations accueillant espaces de réunion, salles d'archives du patrimoine LGBTQIA+, lieux d'exposition, de conférence et de performance

FAIRE DU PÉRISCOLAIRE UN LIEU D'APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE

En lien avec les équipes pédagogiques, former le personnel et introduire des notions de la loi Évrard, relatives à l'éducation à la vie affective et relationnelle, adaptées à l'âge. Faire aussi du périscolaire un lieu de l'apprentissage contre les discriminations : LGBTIphobiques

CONSTRUIRE DES COMMUNES ACCESSIBLES

Le handicap touche 12 millions de Français·es (18 % de la population) et reste la première cause de discrimination.

Au Havre, la municipalité gère des bâtiments essentiels, notamment les écoles, où près de 320 enfants en situation de handicap sont scolarisés. Selon la loi de 2005, tous devaient être accessibles dès 2015 ; pourtant 56 % des ERP ne le sont toujours pas.

Sur le logement, Édouard Philippe, Premier ministre de 2017 à 2020, porte la responsabilité de la loi ELAN, qui a réduit l'accessibilité des logements neufs, sacrifiant les droits des personnes en situation de handicap au profit du marché. Le communalisme insoumis s'engage à rétablir ces normes dans la production de logements sociaux.

Trop longtemps négligée, l'accessibilité doit redevenir un droit fondamental pour permettre à un cinquième de la population de vivre pleinement en société.

OBJECTIF : LIEUX 100% ACCESSIBLES

Porter un objectif 100% accessible des lieux publics (lieux et transports publics, commerces, voirie, etc.)

PLAN PLURIANNUEL D'ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX MUNICIPAUX

Lancer dès la première année du mandat un plan pluriannuel d'accessibilité aux locaux et à l'information communale

FORMER LES AGENTS MUNICIPAUX ACCUEILLANT DU PUBLIC

Former les agents en lien avec le public à l'accueil des personnes en situation de handicap (accompagnement physique, connaissance de la langue des signes française, étudier la possibilité du recours au Brail,...)

ÉQUIPER LES ÉCOLES EN MATÉRIEL ADAPTÉ

Favoriser l'achat de matériel adapté dans les écoles pour accueillir les enfants en situation de handicap

ÉCHANGER, RÉEMPLOYER & RÉPARER LE MATÉRIEL ADAPTÉ

Favoriser les bourses à matériel médical (fauteuil roulant, planches de transfert...) et ateliers de réparation

DES CRÈCHES ET CENTRES DE LOISIRS ACCESSIBLES A TOUS.TES

Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches publiques et centres aérés communaux (CLSH)

EXCÉDER LES OBLIGATIONS DES COMMUNES EN TERMES D'EMPLOI

Aller au-delà des obligations de la commune en matière d'emploi, à tous niveaux de responsabilités, de personnes handicapées afin de compenser la discrimination dans le secteur privé. Favoriser les partenariats avec les associations et les centre d'hébergement comme la ligue havraise

PORTER L'ACCUEIL SCOLAIRE DES HANDICAPS AU NIVEAU DES BESOINS REELS

Développer les classes spécialisées pour l'accueil des enfants ayant des handicaps lourds, dans le cadre des nouveaux projets d'équipements scolaires en fonction des besoins réels.

Par exemple, au Havre les deux classes de type UEMA (unité enseignement maternelle autisme) ont une capacité d'accueil de 14 élèves pour un besoin potentiel entre 15 et 20 élèves, tandis que les demandes pour les classes ULIS de premier degré sont en augmentation depuis quelques années

FAIRE DU PÉRISCOLAIRE UN LIEU D'APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE

En lien avec les équipes pédagogiques, former le personnel et introduire des notions de la loi Évrard, relatives à l'éducation à la vie affective et relationnelle, adaptées à l'âge. Faire aussi du périscolaire un lieu de l'apprentissage contre les discriminations validistes

FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ & L'ÉGALITÉ

**La laïcité est la séparation des Églises et de l'État.
Ni plus, ni moins !**

Elle n'est ni un athéisme d'État, ni une arme anti-religion, et encore moins un outil pour discriminer celles et ceux qui pratiquent une religion minoritaire. Le Havre insoumis rétablira la laïcité comme principe émancipateur, pour stopper son usage dévoyé et islamophobe, qui aujourd'hui vise les citoyens musulmans et pourrait demain toucher d'autres croyants.

Édouard Philippe incarne ce glissement : le 8 décembre 2025, il exprimait sa « gêne » face au voile et aux signes religieux dans l'espace public, inversant le sens de la loi de 1905 et élargissant arbitrairement le champ de sa « gêne » que lui procurent de nombreux Havrais-es. Dans son livre « Des lieux qui disent », il promet une loi d'exception à l'encontre des musulmans.

Le Havre insoumis défendra un retour aux principes : aucun financement public pour les religions, toutes religions confondues, et la laïcité comme garantie d'égalité et de liberté pour tous.

REFUS DE FINANCER DES STRUCTURES CONFESSIONNELLES OU CULTUELLES

Refuser le financement des structures confessionnelles et cultuelles

METTRE FIN AUX AIDES & FINANCEMENTS EXTRA-LÉGAUX DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Supprimer immédiatement toutes les aides extra légales à l'enseignement privé, refuser toute aide financière à la rénovation d'établissements scolaires privés en faveur de l'école publique laïque et gratuite pour tous.tes

GARANTIR LA LAÏCITÉ & LA NON-LUCRATIVITÉ DU PÉRISCOLAIRE

Garantir la laïcité du périscolaire en y refusant toute intervention d'associations religieuses, marchandes, ou de lobbies patronaux

BANNIR TOUT SIGNE RELIGIEUX DES BATIMENTS COMMUNAUX

Bannir tout type d'objet à caractère religieux de tous les lieux gérés par la commune ou l'intercommunalité

INTERDICTION D'EXERCICE DU CULTES AU TITRE DE FONCTIONS D'ÉLU

Interdire aux élus d'assister à des cérémonies religieuses au titre de leurs fonctions ou de recevoir des titres religieux. Il est évident que dans certains cas, comme pour les enterrements, la présence à titre personnel d'un élu à une cérémonie religieuse est autorisée mais ne peut pas être l'occasion d'une prise de parole au titre de la municipalité

RENFORCER LE SERVICE PUBLIC & LAÏC DES OBSEQUES

Étendre un service public laïc et gratuit des obsèques

ÉMANCIPER PAR LA CULTURE

Les arts et la culture sont au cœur du progrès humain.

Pourtant, ils subissent de plein fouet les coupes budgétaires et l'austérité imposées aux collectivités par les politiques d'Emmanuel Macron.

La commune joue un rôle déterminant dans le service public des arts et de la culture : elle soutient les travailleurs et travailleuses de l'art, encourage la création dans toute sa diversité et permet à chacun.e de développer un rapport sensible au monde, incarnant ainsi la démocratisation culturelle de proximité.

Sous Édouard Philippe, la culture au Havre est devenue l'apanage d'une minorité. MuMa, le Volcan et les manifestations telles Un été au Havre attirent surtout un public déjà cultivé, issu des classes moyennes et supérieures. Les quartiers populaires, au Sud et à l'Est, restent largement exclus : coûts, distance et offres peu adaptées freinent l'accès des enfants et jeunes, malgré les activités scolaires et municipales.

La politique d'Édouard Philippe a privilégié la vitrine touristique, sacrifiant la pratique citoyenne et de proximité.

Le Havre insoumis s'engage à renverser ce modèle élitiste et à rendre la culture accessible à tous.tes.

ENSEIGNEMENT & PRATIQUE POUR TOUS.TES GRACE AUX TARIFS & AU TRANSPORT GRATUIT

Permettre au plus grand nombre d'accéder à un enseignement et une pratique artistique au Conservatoire ou à l'école de musique, danse, théâtre, ou en centre d'art en proposant notamment une politique tarifaire liée au quotient familial et en favorisant le transport jusqu'aux lieux de cours et l'inclusivité

ASSISES ANNUELLES DE LA CULTURE

Favoriser les rencontres entre acteurs par disciplines artistiques pour détecter les exigences du métier. Organiser sur cette base des rencontres annuelles de la culture ou chaque acteur se met à égalité de l'autre, mettant en discussion la politique culturelle nationale et havraise et assurant la transparence quant à la répartition des financements publics

METTRE EN LIEN & ANIMER LA VIE CULTURELLE HAVRAISE

Créer et soutenir la réintroduction de Centres de loisirs et d'échanges culturels adossés aux Fabriques de quartiers, tout en accompagnant l'émergence d'autres lieux de mixité et d'éducation populaire. Faire évoluer les Fabriques en maisons communes, proches des MJC : des espaces ouverts pour apprendre, créer et se rencontrer, en lien avec centres sociaux, équipements culturels, associations et artistes locaux.

POURSUIVRE LE MAILLAGE DE MEDIATHÈQUES DANS LES QUARTIERS

Renforcer le réseau des médiathèques de proximité animées par des bibliothécaires en nombre suffisant et proposant l'accès gratuit aux livres, œuvres numériques et le prêt d'œuvres (artothèques).
Et adapter les horaires de bibliobus aux disponibilités des habitants.

TARIFICATION SOCIALE DES ÉQUIPEMENTS

Favoriser la gratuité et la tarification sociale des équipements culturels

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Soutenir les établissements d'enseignement artistique, comme les conservatoires et écoles d'art, en leur garantissant, en lien avec l'État, les moyens nécessaires pour mener leurs missions et proposer un enseignement diversifié, tant dans les arts que dans leurs esthétiques. Faire en sorte que ces établissements couvrent et rendent visibles leurs enseignements sur l'ensemble du territoire. Mettre en lien les différentes structures de la ville (entreprise, association, coopérative, institution publique,...) avec l'enseignement supérieur de l'Art (université, école d'art, conservatoire,...)

GARANTIR L'APPLICATION DU 1% ARTISTIQUE

Garantir l'application du 1% artistique, c'est-à-dire la commande d'œuvres d'art dans la construction et la rénovation de chaque bâtiment public et prévoir des actions de médiation culturelle autour des œuvres installées.

METTRE À DISPOSITION DE LA CULTURE LE PATRIMOINE COMMUNAL

Mettre à disposition d'artistes les lieux vacants selon leurs moyens, pour proposer des espaces de création, de fabrique, de recherche, d'exposition, d'expression, d'universités populaires, permanents ou non.

GÉNIE DU LIEU : INVESTIR LES LIEUX EMBLÉMATIQUES (VELODROME, BRISE-VENT...)

Au-delà même du patrimoine de la reconstruction inscrit à l'inventaire de l'UNESCO, construire avec les habitants-es des projets de rénovation et d'appropriation du patrimoine historique ancien et moderne de la commune pour l'ouvrir à la culture et à l'événementiel (exemples : stade vélodrome, coupe-vent, friches industrielles et commerciales, église d'Aplemont, rez-de-chaussée vacants...)

SOUTIEN ACTIF À LA CULTURE LOCALE

Soutenir les artistes et équipes artistiques locales, notamment émergentes, grâce à des financements dédiés, la programmation culturelle municipale, la commande publique et le développement de fonds municipaux alimentant des artothèques. Et en informer les citoyen.nes en toute transparence afin de les rendre juges de la bonne équité.

IMPLICATION CITOYENNE & ÉDUCATION POPULAIRE

Favoriser l'implication citoyenne en matière de programmation artistique (cinéma, théâtre, musées...) dans la vie culturelle municipale, par le soutien à la vie associative en lien avec les structures culturelles locales (par exemple, des ciné-clubs et des tiers lieux culturels) et le développement de projets d'éducation populaire (en tant qu'émancipation collective développant l'esprit critique, le partage des savoirs et le pouvoir d'agir citoyen). Faire, sous-format de tirage au sort, une participation active de quelques habitant.es dans le choix de la programmation du théâtre de l'Hôtel de Ville en les emmenant en repérage sur des grands moments comme le festival d'Avignon.

L'ART À L'ÉCOLE

Faire entrer l'art à l'école : développer des jumelages entre les structures culturelles et les écoles ; multiplier les résidences d'artistes en milieu scolaire

L'ART ET L'ENFANCE

Développer les activités artistiques et culturelles dans les centres de loisirs, crèches... en lien avec les équipements, associations et artistes du territoire

PRIORISER LES ARTISTES LOCAUX

Faire appel à des artistes en priorité locaux pour l'ensemble de la vie municipale (illuminations, fêtes de quartier ou de ville, projets d'aménagements, ...), revoir la façon de rédiger les appels d'offres afin de privilégier les artistes locaux

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL : RÈGLE VERTE DE LA CULTURE

Planifier l'entretien et la valorisation du patrimoine communal ainsi que la bifurcation écologique des structures et événements culturels en partenariat avec les autres acteurs publics concernés

DIVERSITÉ CULTURELLE, MIROIR DE LA CRÉOLISATION

Garantir la diversité et la liberté de création et d'expression dans la vie culturelle locale

DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Mener une politique de démocratisation culturelle fondée sur la diversité en développant les moyens dédiés à la politique culturelle et à l'éducation populaire. Sortir d'une politique culturelle à l'image d'un Été au Havre qui échappe à la majorité des havrais.es et s'adresse à un tourisme privilégié. Transformer un Été en Havre en une fête populaire et participative

VILLE DE FÊTE

Faire du Havre une ville de la fête, s'appuyer sur la plage, les larges avenues et les esplanades pour rassembler. Suspendre le quotidien, dissoudre provisoirement les hiérarchies, permettre à chacun.e de se sentir partie d'un « nous ». Renforcer la cohésion, accueillir les différences, rappeler des valeurs communes. Offrir des soupapes collectives, autoriser le droit au délire, libérer tensions et imaginaires. Affirmer le plaisir, la joie, la beauté et la gratuité. Résister aux modèles qui divisent et vident le sens. Dire, par la fête, le monde que nous voulons habiter

VILLE DE FÊTE SAFE

Ne pas oublier qu'une fête réussie est une fête safe. Instaurer une politique de vigilance, de prévention en termes de gestion des risques liés aux violences sexistes et sexuelles, aux discriminations, à la consommation de stupéfiants, d'alcool et aux comportements délictuels, en lien avec des agents municipaux, la police municipale, la police nationale et les associations. Encourager les bars et boîtes de nuit à participer à des campagnes de prévention et mettre des actions en place au sein de leur établissement.

PROMOUVOIR LE SPORT POPULAIRE

Le sport est une question majeure de cohésion sociale et de santé publique : l'inactivité physique cause chaque année dix fois plus de décès que les accidents de la route. Pourtant, de plus en plus de personnes sont exclues de la pratique sportive faute de moyens.

Au Havre, le sous-investissement dans l'entretien des équipements sportifs – stades, gymnases et surtout piscines – pénalise durablement des quartiers entiers. Le coût des transports dissuade les habitants des quartiers Est et Nord d'accéder à la mer, aux sports nautiques et aux activités de pleine nature. Le manque d'anticipation fragilise aussi le CRJS, pilier de la formation sportive. Les priorités budgétaires interrogent : certaines équipes professionnelles sont largement soutenues, tandis que les associatifs et les scolaires pratiquent dans des gymnases insuffisamment chauffés.

Le sport doit être reconnu comme un véritable service public, garantissant un accès égal pour tous.tes. À l'opposé du sport-business Philippien, Le Havre doit développer un sport populaire, vecteur de santé, d'émancipation et de cohésion sociale.

ETABLIR UN ÉTAT DES LIEUX DU BÂTI SPORTIF MUNICIPAL, RÉNOVER & CONSTRUIRE

Faire un état des lieux des équipements municipaux sportifs, établir les urgences et les priorités puis rénover et construire des équipements sportifs publics de proximité (stades, piscines, équipements extérieurs en libre accès et gymnases notamment) à l'échelle de la ville du Havre et de l'intercommunalité. Participer au lancement d'un nouveau plan piscine national pour la rénovation des piscines afin de juguler la chute des apprentissages de la natation et l'augmentation à la clef du nombre de noyades

ACCENTUER LA TARIFICATION SOCIALE

Favoriser la gratuité et la tarification sociale des équipements sportifs

FACILITER L'ACCÈS DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX AUX ASSOCIATIONS

Rendre accessibles les installations sportives scolaires aux associations en dehors des horaires d'ouverture des établissements scolaires, y compris pendant les vacances

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

Soutenir la pratique sportive féminine et mixte en engageant une réflexion sur le type d'équipement sportif à construire et en élaborant, avec les associations sportives locales, une charte de lutte contre toutes les discriminations dans le sport

GARDERIES LUDICO-SPORTIVES

Créer des garderies ludico-sportives dans les équipements sportifs municipaux, notamment pour favoriser la pratique sportive féminine

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU HANDISPORT

Favoriser la pratique et la mise en place de clubs inclusifs, permettant la pratique du handisport

REFUSER DE NOMMER DES ÉQUIPEMENTS PAR DES MARQUES COMMERCIALES

Refuser le « nommage » par des marques des équipements sportifs et leur privatisation

INTERDIRE LA CHASSE LE DIMANCHE POUR Y DEDIER LA CAMPAGNE AU LOISIR & AU SPORT

Protéger les pratiquant·es de sports de nature en interdisant sur le territoire intercommunal la chasse le dimanche

UNE OLYMPIADE ANNUELLE INTERQUARTIER

Création d'une olympiade annuelle interquartier du sport pour promouvoir le sport populaire et la rencontre entre les quartiers du Havre

SERVICE GRATUIT D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Mettre en place un dispositif gratuit d'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE TOURNEE VERS LA MER

Grâce à des dispositifs tels que les transports en commun, promouvoir l'accès à la mer et aux sports nautiques pour tous.tes

FAIRE DU SPORT UN ENJEU POPULAIRE D'EMANCIPATION, DE RESPECT ET DE CONFIANCE EN SOI

Promouvoir le sport comme moyen d'émancipation et de développement de la confiance en soi, ériger le respect envers l'arbitrage et les adversaires des sportifs et du public

SAUVER LE CRJS [CAMPUS POUR LA RÉUSSITE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS]

Après le désengagement financier de l'état il y trois ans et l'inaction de la ville du Havre pour y suppléer sérieusement, travailler immédiatement sur un plan de financement pour pérenniser cet équipement précieux au Havre. Hors CRJS, soutenir les sportifs et les dispositifs d'accompagnement à la professionnalisation du sport

ENCOURAGER LA VIE ASSOCIATIVE & COOPÉRATIVE

Les associations et les coopératives d'utilité sociale sont des maillons essentiels du lien social. Leurs actions garantissent des activités et une présence là où elles sont souvent les seules à intervenir.

Pourtant, face à l'austérité budgétaire, elles pâtissent d'un manque de financements publics, en particulier les plus petites structures engagées dans l'action de proximité.

Loin des pratiques clientélistes du passé, Le Havre, commune insoumise, doit avoir à cœur de soutenir les associations et les initiatives d'utilité sociale, afin de faire vivre les solidarités locales. Le nouveau communalisme havrais doit rompre avec l'opacité de l'équipe sortante pour fédérer les mondes associatif et coopératif, afin qu'ils ne soient plus perçus comme de simples béquilles à la société, mais reconnus comme un socle social indispensable à l'avènement d'une nouvelle France : une société de l'entraide.

GRATUITÉ DES INFRASTRUCTURES POUR LES COLLECTIFS D'UTILITÉ SOCIALE

Permettre le prêt gratuit des infrastructures municipales aux associations et collectifs (salles polyvalentes municipales, gymnases, etc.)

L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME COMME CRITÈRE

Faire de l'enjeu égalitaire un critère de subvention : exercice paritaire des responsabilités, encouragement aux pratiques féminines dans des domaines où elles sont peu présentes

DES COLLECTIFS D'UTILITÉ SOCIALE SOUTENUS À HAUTEUR DES SERVICES RENDUS

Construire démocratiquement – avec les acteurs concernés – une feuille de route pour le développement du monde associatif et coopératif, afin qu'il ne soit plus contraint de compenser les défaillances de l'État et de la collectivité sans reconnaissance ni financement public à la hauteur de son engagement

ASSOCIATIONS & COMMUNE : PARTAGER ÉTHIQUE & OBJECTIFS COMMUNS

Élaborer des chartes éthiques pour ne pas mettre en concurrence les associations et définir des objectifs partagés associations/communes

POUR UN SOUTIEN JUSTE & DURABLE

Généraliser les conventions pluriannuelles, financer les associations à la hauteur réelle du travail qu'elles accomplissent, et refuser de les instrumentaliser comme une délégation de service public. Se coordonner au niveau intercommunal pour accompagner les collectifs dont le champ d'action dépasse les limites d'une seule commune.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES RÉUNISSANT MAJORITÉ & OPPOSITION

Créer des commissions d'attributions des subventions municipales réunissant – enfin ! – des élus de la majorité et de l'opposition. Faire valoir une harmonisation du procédé à l'échelle intercommunale

RAPPORT INTERCOMMUNAL DE COOPÉRATION AVEC LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Établir un rapport intercommunal de coopération avec les mouvements associatif et coopératif en respectant leur autonomie

MAISON DES SYNDICATS ET DES LUTTES

Transformer la maison des syndicats en maison des syndicats et des luttes pour pouvoir y incorporer la présence d'associations. Permettre une gestion partagée et indépendante, avec des horaires plus larges

CRÉATION DE MAISONS DES ASSOCIATIONS

Créer des maisons des associations en gestion partagée, où la municipalité n'intervient que dans un cadre de moyens techniques et financiers, couvrant l'ensemble de la ville et s'assurant que les associations bénéficiant d'une permanence adhèrent aux valeurs républicaines

FAIRE CONFIANCE À LA JEUNESSE

Chaque génération est un peuple nouveau.

Bien sûr, la jeunesse est multiple. Les dynamiques inégalitaires s'y exercent aussi en son sein.

Mais il existe également une dynamique homogénéisante : celle d'être reléguée à la marge de la société néolibérale.

Dans les études, le travail et le logement, la précarité est devenue la norme. Aujourd'hui, les jeunes locataires consacrent près de la moitié de leurs revenus à se loger, et un jeune sur deux occupe un emploi précaire. Cette situation n'est pas une fatalité. Notre ville doit soutenir sa jeunesse pour lui donner les moyens matériels, sociaux et culturels de construire la société de demain.

Le Havre doit devenir une ville véritablement accueillante pour tou.tes les jeunes : gratuité des transports en commun, espaces non marchands de rencontre et de construction collective, accès effectif au logement, à la culture et à la fête.

Faire place à la jeunesse, c'est faire le choix de l'émancipation, de la vitalité démocratique et de l'avenir.

CRÉATION D'UN CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Créer un conseil permanent de la vie étudiante associant les syndicats, et associations étudiantes, les établissements d'enseignement supérieur et l'Université

UN LOGEMENT ABORDABLE POUR TOUS.TES

Développer les logements étudiants gérés par les CROUS jusqu'à l'objectif de 10 % (actuellement 8,5 %) et promouvoir les solutions complémentaires telles que l'habitat intergénérationnel (colocation sociale et solidaire) et les résidences collectives coopératives à loyers modérés

PRIVILÉGIER LE LOGEMENT CROUS OU COOPÉRATIF PLUTÔT QUE LUCRATIF

Privilégier l'accord de baux aux CROUS plutôt qu'aux « produits » alléchants du secteur privé

RÉSERVER DU FONCIER POUR LE LOGEMENT DES JEUNES

Réserver du foncier au logement étudiant et à destination des jeunes actifs sur des secteurs à proximité des lieux d'enseignements et des dessertes de transport en commun

SOUTENIR LES PROJETS D'UTILITÉ SOCIALE PORTÉS PAR LES JEUNES

Soutenir les projets citoyens, humanitaires, associatifs portés par les jeunes (bourses, locaux, etc.)

LIEUX DE DÉBATS ET DE CONSTRUCTION COMMUNE FORMANT L'ESPRIT CRITIQUE

Soutenir la création de lieux de citoyenneté, de débat et d'éducation à l'esprit critique pour les jeunes (conseils de la jeunesse, de la vie étudiante, conseils municipaux des enfants, tiers-lieux ouverts et autogérés démocratiquement, etc.)

ESPACES DE SANTÉ JEUNES

Renforcer l'accueil spécifique des jeunes dans les espaces santé, en proposant notamment des consultations gratuites et anonymes de prévention

EXPÉRIMENTER LES NOCTURNES JEUNESSES D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Expérimenter l'ouverture d'équipements publics en soirée pour les jeunes et les associations (gymnases, maisons de quartier, etc.)

RETOUR DES FOYERS COMMUNS DE LA JEUNESSE, INSPIRÉS DES CLECS & MJC

Repenser, dans chaque quartier, les maisons de quartier pour en faire de véritables maisons communes : des lieux ouverts à toutes les générations, adaptés aux besoins locaux, favorisant l'entraide, la convivialité et l'accueil inconditionnel. S'inspirer des CLEC et des MJC qui, au Havre, animaient des espaces partagés, fortement ancrés dans leur territoire et donnant toute sa place à la jeunesse. Reconstruire un maillage cohérent de foyers communs au service de la jeunesse et du lien social

LE HAVRE : VILLE REFUGE POUR LES EXILE.ES

La « submersion migratoire » comme le « grand remplacement » n'existent pas. Ce sont des mythes forgés par l'extrême droite pour diviser et attiser le racisme. L'immigration apporte au contraire de nombreux bienfaits : elle tisse des liens entre les peuples, sauve des vies, sa contribution aux finances publiques est positive, elle crée des richesses.

Pourtant, les idées d'extrême droite progressent. Au Havre, le maire Édouard Philippe y contribue en affirmant un lien de causalité entre immigration et délinquance, pourtant démenti par toutes les études sérieuses : la délinquance relève de facteurs sociaux – pauvreté, ségrégation, conditions de vie – et non de l'origine ou du statut migratoire.

La cohésion de notre ville ne peut reposer sur la stigmatisation. Faire société, c'est se souvenir que personne ne quitte son pays par plaisir, mais par nécessité. Accueillir dignement relève de notre humanité commune.

Notre ville porte un nom magnifique : Le Havre.
Honorons-le.

COMMISSION INTERCOMMUNAL

Créer une commission intercommunale des migrations. Reconnaître la responsabilité du Havre, port à la croisée des continents, face aux migrations actuelles et futures, liées aux crises climatique et géopolitique et à un système favorisant la domination plutôt que l'entraide. Sortir du déni et des culpabilités stériles pour assumer la dette historique de la ville liée aux entreprises coloniales et au commerce triangulaire.

SE DÉCLARER COMMUNE VOLONTAIRE

Se porter commune volontaire pour l'accueil de migrant·es et mettre à disposition des bâtiments propriétés de la commune ou de l'État, pour accueillir des hébergements d'urgence pour migrant·es

FAIRE RÉSEAU DE COMMUNES SOLIDAIRES

Initier avec d'autres municipalités françaises un réseau de communes solidaires aux échelles intercommunales et nationales pour l'accueil digne des migrant.es

ACTIONS DE PLAIDOYER

S'engager dans des actions de plaidoyer et de solidarité internationale à travers la participation à des réseaux comme ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants)

OBSERVER POUR ANTICIPER LES BESOINS D'ACCUEIL

En prévision de possibles phénomènes migratoires accentués, anticiper les besoins d'un lieu d'accueil où les personnes peuvent se reposer et recréer une vie collective en attendant de voir leur situation stabilisée

ACCOMPAGNER LA CRÉOLISATION : ACCUEILLIR & METTRE EN LIEN

Renforcer les dispositifs d'accompagnement des personnes migrantes et d'aide à la parentalité : cours de français, soutien administratif, actions socio-éducatives, etc.

Soutenir des actions de solidarité et activités co-construites avec les personnes migrantes (cours de français, cuisines participatives, etc.) par le prêt de locaux ou un soutien financier.

L'enjeu est d'accompagner la créolisation par l'inclusion et les liens entre les personnes et les cultures

UNE CARTE D'IDENTITÉ MUNICIPALE OUVRANT DROITS

Mettre en place une carte d'identité municipale permettant une preuve de domiciliation et l'accès aux services municipaux et développer les parrainages républicains de personnes sans papiers

FORMER LES AGENT·E DE LA MUNICIPALITÉ AUX SUJETS MIGRATOIRES

Former les agent·es de la municipalité, premier·es interlocuteur·rices avec les publics, aux grands enjeux de la migration, à l'accueil et accompagnement des publics en situation de précarité

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

Améliorer les dispositifs d'accès aux droits au sein des communes avec notamment le recrutement d'interprètes

SCOLARISATION INCONDITIONNELLE DES ENFANTS

Scolariser de façon inconditionnelle tous les enfants, quel que soit leur statut administratif, dans les établissements de la collectivité, en vertu du principe d'égalité en matière d'accès à l'éducation

POUR UNE CONVENTION CITOYENNE NATIONALE SUR LA MIGRATION

Intervenir au niveau national, avec un réseau de villes volontaires, pour soutenir la création d'une Convention citoyenne sur les migrations – sincère, pluraliste et décisionnelle – afin d'établir un diagnostic partagé et de combattre les contre-vérités et les instrumentalisation, notamment celles de l'ancien maire Édouard Philippe

MUSÉE-OBSERVATOIRE DE LA MIGRATION, DE L'ESCLAVAGE & DE LA COLONISATION

Intégrer la question migratoire comme sujet phare du musée et observatoire de l'esclavage et de la colonisation créé par la municipalité insoumise du Havre.

UN HAVRE DE PAIX, POUR UNE PAIX UNIVERSELLE

La paix n'est pas naturelle, c'est une construction humaine.

Il faut donc la construire et la conserver, en développant une culture de la paix. Cela passe par le respect du droit international, seule alternative à la loi du plus fort qui engendre tant de souffrances.

Le Havre Insoumis, fidèle à l'héritage du peuple français, se mobilise dès qu'un peuple, où qu'il soit, est martyrisé.

L'histoire du Havre en témoigne : ville meurtrie par la guerre, elle doit rester vigilante face aux conflits et à la militarisation galopante du monde. N'en déplaise à Édouard Philippe : pour les Havrais.es, la guerre est un crime moral et politique.

Le Havre doit affirmer sa solidarité avec les opprimé.es du monde et montrer, depuis son bout de France, qu'un peuple humain est possible.

NE JAMAIS SE TAIRE QUAND LA GUERRE SURGIT : DEFENDRE LA PAIX

Instaurer au sein du conseil municipal un principe clair : soumettre systématiquement au vote une motion en faveur de la paix chaque fois qu'elle est menacée quelque part dans le monde (Gaza, Ukraine, Congo, Soudan, Amériques, Rojava, etc.).

Dans l'immédiat, porter et soutenir activement les initiatives en faveur d'une paix juste et durable entre Israël et la Palestine, impliquant la fin immédiate des actes génocidaires, de l'apartheid, des blocus meurtriers et de la colonisation.

Se placer résolument du côté du droit international et des résolutions de l'ONU, contrairement à la position du maire sortant, Édouard Philippe

SE JUMELER AUX COMMUNES EN LUTTE

Décider de jumelages avec des communes et des peuples du monde en lutte ou confrontés à l'oppression et au danger. Se solidariser en renforçant le sentiment d'une citoyenneté internationale et la conscience de la communauté de destin de l'humanité.

RÉSEAU INTERNATIONAL DE COMMUNES PACIFISTES

Participer à la création d'un réseau international de communes pacifistes, se réunissant chaque année pour élaborer des stratégies concrètes en faveur de la paix. L'ancrer dans des valeurs démocratiques et émancipatrices afin de combattre les obscurantismes, les fascismes et toutes les formes de domination et d'oppression

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Le numérique a profondément transformé notre quotidien : il permet d'accéder en ligne à des services et à l'information, d'automatiser des tâches complexes et de décupler nos capacités de calcul.

Pourtant, dans l'accès aux services publics, le numérique peut aussi entraîner une perte de lien humain et exclure une partie de la population : selon l'INSEE, en 2021, près de 15 % des Français·es n'avaient pas utilisé Internet au cours des trois derniers mois.

Le communalisme havrais, en première ligne pour préserver le lien social, doit trouver un équilibre : éviter d'aggraver la fracture numérique, promouvoir une soutenabilité environnementale du numérique, et mettre cette technologie au service de la connaissance et de la démocratie locale.

ZÉRO CONTRAINTES AU NUMÉRIQUE

Garantir systématiquement le choix entre démarche physique ou dématérialisée, en s'assurant que toute dématérialisation de service public ne signifie pas la fermeture de l'accueil physique et en restituant l'accueil physique aux endroits où il a disparu

MÉDIATION

Mailler le territoire de points de médiations numériques permanents (dans les équipements publics tels que les médiathèques) ou ponctuels (dans les établissements recevant du public tels que équipements culturels ou associatifs, bureaux informations jeunesse ou les centres socio-culturels)

POINT INTERNET SÉCURISÉ ET CONFIDENTIEL

A l'échelle intercommunale, développer dans les équipements publics des espaces d'accès à Internet confidentiels et gratuits, respectant la neutralité du net (sans filtrage, ni surveillance)

TRANSPARENCE DE L'OUTIL NUMÉRIQUE

Mettre en application les principes d'auditabilité, d'explicabilité et de transparence sur les algorithmes et intelligences artificielles utilisées afin que les habitant·es soient informé·es du rôle, du poids financier et écologique et de la place des algorithmes dans la gestion des prises de décisions à échelles communales et intercommunales

PROTÉGER LES DONNÉES COMMUNALES CONTRE LES RISQUES NUMÉRIQUES

Protéger notre patrimoine numérique, avec un programme pour sécuriser, mettre à jour ou archiver les ressources numériques locales afin de les protéger contre la décadence numérique (telle que la disparition des pages internet) ou les attaques malveillantes

CRÉATION D'UNE RÉGIE PUBLIQUE DU NUMÉRIQUE

À l'échelle de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, appuyer toute évolution à venir du réseau vers sa socialisation par la création d'une régie publique

ZONE NON-VIOLENTE DE VIGILANCE ANTI-FASCISTE

Dans un monde traversé par des crises profondes, où renaissent le fascisme et ses obscurantismes, Le Havre doit honorer son nom : être un abri dans la tempête.

La ville, avec d'autres villes du monde, combattra toute forme de fascisme : dénoncer chaque dérive, protéger les victimes. Le Havre sera une zone de résistance.

À quoi reconnaît-on le fascisme ? Une seule de ces dérives suffit à déclencher l'alerte : hyperpersonnalisation du pouvoir, neutralisation de l'opposition, clientélisme, discours sécuritaire et moral stigmatisant les jeunes, pauvres et habitants des quartiers populaires, contrôle de l'espace public, propagande locale niant les conflits sociaux.

Résister commence par nommer ces mécanismes ...et les combattre sans violence.

Ils ne passeront pas !

OBSERVATOIRE DES DÉRIVES FASCISTES

Créer un observatoire des dérives fascistes sur la ville du Havre, conviant régulièrement les citoyen.nes à des séquences de sensibilisation et d'échanges faisant état des lieux du fascisme

CRÉATION D'UN FRONT DE LUTTES ANTIFASCISTES

Organiser un front antifasciste durable mettant à participation les syndicats, les partis politiques et les associations, faisant à fréquence régulière un point de vigilance sur le risque de résurgence des idées fascistes. Trouver des solutions et des stratégies pour mettre définitivement fin à ces idéaux nuisibles

ÉDUCATION AUX DÉRIVES DU FASCISME

Participer à l'éducation, à tous les âges, sur les dérives fascistes et leurs conséquences, en se greffant sur les autres dispositifs de sensibilisation aux discriminations puisque les problématiques sont souvent liées.

DÉSAPPROBATION PUBLIQUE DE TOUTE VISITE FASCISANTE AU HAVRE

Exprimer la désapprobation de la commune à la venue de personnalités qui seraient porte-paroles d'idées fascistes ou discriminatoires (personnalités politiques, artistes...)

SE POSITIONNER FACE AUX DÉRIVES ÉTATIQUES

Se positionner face à toute dérive étatique, en dénonçant et en devenant zone de résistance face aux risques de montée du fascisme notamment dans la perspective des élections présidentielles 2027 et du contexte géopolitique contemporain